

Nouvelle escalade au Vietnam

La guerre a retrouvé un second souffle

SAIGON (Reuter) — La guerre aérienne a repris avec brutalité et intensité au Nord-Vietnam à la suite de l'imposée dans laquelle se sont engagées les négociations de paix de Paris, et, des deux côtés, les positions se raidissent.

Selon Radio Hanoï, bombes et missiles américains se sont abattus sur les zones peuplées du Nord-Vietnam, pendant 10 heures, lundi et mardi. Tandis que les vagues de B-52 — employés pour la première fois, au-dessus de Hanoï — et de F-111, survolaient Hanoï, les navires de la septième flotte, au large des côtes, faisaient pleuvoir leurs missiles, sur le port de Haiphong et les villages côtiers.

A Hanoï, neuf personnes ont été tuées et 60 blessées, dans un cinéma bombardé. Pour la seule capitale nord-vietnamienne, le bilan s'établit à 32 morts et 145 blessés.

Radio Hanoï a annoncé que deux B-52 et quatre Phantom avaient été abattus et six pilotes capturés. De son côté, le commandement américain a déclaré que deux B-52 s'étaient écrasés, au cours de leur mission. L'équipage du premier, qui s'est écrasé en Thaïlande septentrionale, est sain et

sauf; celui du second, abattu au nord-ouest de Hanoï, est porté manquant. Un F-111 à géométrie variable s'est écrasé au sud-ouest de Haiphong, a ajouté le commandement américain.

Nouvelles mines

Le porte-avions nucléaire Enterprise de 75.000 tonnes a quitté le port de Hong Kong, dans la nuit de lundi à mardi, vraisemblablement pour se placer en position de combat dans le golfe du Tonkin.

Radio-Hanoï a également annoncé que l'aviation américaine avait largué de nouvelles mines dans les eaux nord-vietnamiennes; le commandement américain s'est borné à indiquer qu'il entretenait le dispositif en place.

Selon le commandement américain de Saigon, les bombardements sont dirigés sur des objectifs militaires qui servent de soutien logistique aux infiltrations vers le sud. Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Ronald Ziegler, a déclaré lundi, dans le même sens, que les bombardements avaient pour but de prévenir la préparation d'une offensive terrestre au sud. Il avait ajouté qu'ils se poursuivraient jusqu'à ce que le Nord-Vietnam accepte un règlement pacifique.

Violentes réactions

Les réactions à la reprise des bombardements au nord du vingtième parallèle sont violentes.

Le gouvernement nord-vietnamien, cité par Radio Hanoï, a déclaré qu'il s'agissait d'une escalade extrêmement grave.

A Pékin, on indique de source diplomatique que la reprise des raids aériens sur le Nord-Vietnam a gâché quelques-uns des progrès réalisés depuis un an dans les relations sino-américaines, et on s'attend que la Chine réagisse avec violence.

Aux Etats-Unis, le sénateur George McGovern, adversaire du président Nixon aux dernières élections présidentielles, a déclaré que l'administration Nixon avait réduit à néant, en quelques jours, les espoirs de paix qu'avaient fait

naître les négociations durant les mois précédant les élections américaines.

Plusieurs sénateurs ont interprété la reprise des bombardements comme le signe de l'échec des négociations: le sénateur Mike Mansfield s'est déclaré atterré, ne pensant pas que le minage des ports et l'intensification mettrait Hanoï à genoux. Certains dirigeants du congrès parlent maintenant de promouvoir un projet de loi contre la guerre qui serait présenté lors de la nouvelle session du congrès, le 3 janvier 1973.

Le gouvernement sud-vietnamien n'a pas encore réagi, mais le journal gouvernemental de Saigon, Tin Song se félicite, mardi, de l'intensification des bombardements sur le port qui constitue un avertissement à l'obstination de Hanoï.

Les négociations se sont complètement rompues, toutefois, et M. Xuan Thuy, chef de la Délégation nord-vietnamienne à la Conférence de Paris, a démenti, mardi, une information faisant état de la suspension jusqu'à nouvel ordre des entretiens de Paris au niveau des experts. M. Thuy n'a ni confirmé ni démenti la suspension possible des conversations semi-publiques hebdomadaires entre délégation nord-vietnamienne et délégation américaine.

A Saigon, le général Alexander Haig, adjoint de M. Kissinger, s'est entretenu pendant trois heures avec le président Nguyen Van Thieu. Il est ensuite parti pour Phnom Penh et doit regagner mardi soir la capitale sud-vietnamienne.

L'Action Québec

Québec

65 année, No 395

Mardi,

19 décembre 1972

15 cents

A QUALITE EGALE C'EST MOINS CHER CHEZ
TAPIS EMILIEN ROCHETTE
DEPUIS 30 ANS LE PREMIER A QUÉBEC
555, de la Couronne, coin St Vallier
529-4164

Comme porte de sortie

Il ne resterait plus que la législation

WASHINGTON (Reuter) — La reprise sur une grande échelle des bombardements contre le Vietnam du Nord signifie pour de nombreux membres du Congrès américain que les négociations entre Washington et Hanoï ont échoué et que le temps est venu de mettre fin à la guerre par le biais de la législation.

Trois fois cette année, le Sénat s'est prononcé en faveur d'amendements visant à réduire les crédits alloués à l'engagement américain en Indochine mais à chaque fois ces amendements ont été repoussés par la Chambre des représentants qui elle soutient la politique indochinoise de la Maison Blanche.

Certains leaders du Congrès parlent maintenant de promouvoir un projet de loi contre la guerre et de le présenter lors de la nouvelle session du Congrès prévue pour le 3 janvier 1973.

Le sénateur démocrate Mike Mansfield, un des plus fermes opposants à la guerre au Sénat, a déclaré: "La reprise des bombardements au-delà du 20ème parallèle m'afflige. Je ne pense sincèrement pas que le minage de Haiphong et l'intensification des bombardements feront plier les genoux à Hanoï".

Le sénateur McGovern, rival malheureux de M. Nixon lors de la dernière élection présidentielle a dit que le président Nixon est resté pieds et poings liés en raison de l'attitude obstinée du président sud-vietnamien Nguyen Van Thieu, lequel a empêché les Etats-Unis de conclure un accord de paix en réclamant avec insistance le retrait des troupes nord-vietnamiennes du Sud-Vietnam, une telle demande

étant absolument inacceptable pour Hanoï.

M. McGovern a ajouté: "Ces récents jours, le gouvernement Nixon a officiellement anéanti les espoirs d'une paix qui avait été si soigneusement préparée durant les mois qui ont précédé l'élection".

On pense par ailleurs que des sénateurs tenteront de faire témoigner M. Kissinger devant la Commission des affaires étrangères du Sénat. Toutefois, le conseiller spécial du président Nixon a déjà refusé dans le passé de se présenter devant cette commission en faisant remarquer qu'il n'était que l'aide du chef de la Maison Blanche et non un membre à part entière du gouvernement.

Les médecins seraient "culpabilisés à tort"

Par Glennis ZILM

OTTAWA (PC) — Les coûts d'hospitalisation et les coûts administratifs, plutôt que les honoraires des médecins, constituent l'élément principal des frais de soins médicaux, selon un document publié aujourd'hui par la faculté de Médecine de l'université d'Ottawa.

Dans un texte préparé en vue d'une étude spéciale sur la profession médicale en Ontario, la faculté estime qu'il est injuste de la part des gouvernements de "culpabiliser les médecins" en ce qui concerne les coûts de la santé.

Si l'Etat, affirme-t-on, ne veut pas taxer suffisamment la population pour subvenir à un service de santé universel à tous les niveaux, il devrait le déclarer ouvertement et inviter les gens à partager une partie des soins médicaux,

réservant la gratuité des frais aux indigents.

Cet exposé fait partie d'une série qui sera donnée, mardi, au cours d'une séance publique présidée par M. Edward A. Pickering, de Toronto. L'assemblée est la dixième et dernière d'une série qui a commencé à Kingston, en novembre.

Honoraires

Ces séances ont été organisées durant l'été par l'Association des médecins de l'Ontario pour étudier le rôle de la profession médicale dans la société contemporaine, les relations des médecins avec le gouvernement et les honoraires en rapport avec le travail accompli et de possibles changements d'horaire.

L'exposé de la faculté de Médecine d'Ottawa était l'un de ceux remis à l'avance à la presse.

Il insiste tout particulièrement sur les relations humaines devant exister entre le médecin et le patient et suggère une planification de la part de l'Etat.

La solution de faire travailler les médecins à salaire ou de diminuer leurs honoraires ne règlera pas le problème selon la faculté de Médecine.

Orthopédistes

Les orthopédistes, pour leur part, ont besoin de grands bureaux et de beaucoup de personnel et doivent dispenser leurs soins souvent la nuit et les fins de semaine. Leur exposé recommande la préservation de l'individualité de chacun des médecins de même qu'il condamne la contrainte dans la vie médicale.

Selon M. A.F. Wood, d'Ottawa, la détérioration actuelle des relations personnelles entre médecin et patient n'est pas attribuable au grand nombre de patients que doivent rencontrer les médecins, mais plutôt à la complexité du système. Ainsi les références aux spécialistes, ainsi que les délais administratifs peuvent nuire aux relations humaines dans le domaine médical.

M. Wood recommande donc que le système de soins médicaux soit contrôlé sur une base locale et que les médecins eux-mêmes s'intègrent dans les organisations communautaires.

M. Ken Rubin, d'Ottawa, affirme de son côté que les règlements régissant la profession médicale en Ontario devraient prévoir des unités de négociation pour les salaires et des comités disciplinaires publics.

Mini-Une

Terrorisme

NATIONS-UNIES, N.Y. (AFP) — L'Assemblée générale a entériné hier soir une résolution sur le terrorisme, adoptée la semaine dernière par la commission juridique, qui charge un comité de 35 membres d'étudier d'ici la prochaine session de l'Assemblée les positions des Etats sur le terrorisme international mais qui ne prévoit pas de mesures spécifiques pour combattre celui-ci.

La résolution a été ratifiée par 76 voix contre 35 dont les Etats-Unis, le Japon et le Royaume-Uni avec 17 abstentions dont la France.

Jalousie

RECIFE (Reuter) — Manuel Ferreira, un bûcheron d'une localité proche de Recife, a tué son frère jumeau, à l'issue d'un duel à la machette, pour tenter de prendre sa place et épouser celle que ce dernier convoitait.

Manuel et son frère Severino se ressemblaient tellement qu'il était impossible de les distinguer. Severino était toutefois parvenu à conquérir, seul, le cœur d'une jeune femme.

Prendant ombrage du succès de son frère, Manuel l'a provoqué et l'a tué, à l'issue d'un combat sauvage, duquel il est sorti grièvement blessé.

Fusillade

MIAMI (AFP) — Le jeune marié avait la gachette sensible et se trouve inculpé du meurtre de l'un des invités à la réception de son mariage.

L'incident date de lundi, au cours d'un vin d'honneur où la grande majorité des convives étaient de nationalité cubaine.

Suite à une querelle dont l'objet a semblé être l'offre d'une cigarette, une fusillade a éclaté et douze coups de feu ont été tirés, faisant un mort et cinq blessés dont la sœur de la mariée.

Quatre revolvers furent retrouvés sur les lieux.

Quadruplés

PARIS (Reuter) — Une jeune Parisienne de 28 ans, Mme Dietrich, a mis au monde cette nuit, dans une maternité de la capitale française, quatre bébés, un garçon et trois filles.

La jeune maman, qui a accouché au septième mois de sa grossesse, avait suivi un traitement contre la stérilité.

En Chambre, ce matin...

(B.A.) — Le premier ministre Bourassa a déclaré ce matin en Chambre qu'il n'avait jamais fait de promesses formelles concernant la réforme du mode de scrutin. Cette réponse n'a pas manqué de soulever de vives controverses entre le chef du gouvernement d'une part et les trois partis d'opposition, d'autre part.

Tribunal pour logements
Le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, a déposé le projet de loi 79 proposant la création d'un tribunal spécialisé en matière de logement pour arbitrer les litiges entre propriétaires et locataires "de façon à accélérer le processus de règlement de ces litiges et à

réduire les frais au minimum". En conséquence, le leader du gouvernement, M. Gérard D. Lévesque, a fait motion pour rayer du feuillet du projet de loi 59, portant sur le code des loyers.

Place Royale
En l'absence en Chambre, pour la seconde journée consécutive, du ministre des Affaires culturelles, Mme Claire Kirkland-Casgrain, le ministre des Finances, M. Raymond Garneau, a indiqué à l'endroit du député de Chicoutimi que les questions que ces derniers avaient posé hier relativement à Place Royale, devraient trouver réponse demain, à la reprise des travaux parlementaires.

Les grèves en Italie compromettent Noël

ROME (Reuter) — Les enfants italiens seront les premiers victimes de la grève des employés de banque qui privera leurs parents de l'argent liquide consacré aux cadeaux de Noël, mais il se consolent peut-être en pensant que les 600.000 professeurs de l'enseignement secondaire risquent de se mettre en grève eux aussi.

Les employés de banque, qui ont déjà effectué plusieurs grèves depuis le mois d'octobre, ont à nouveau cessé le travail lundi jusqu'à vendredi. Les banques ne seront pas à même de rouvrir dans des conditions normales avant Noël, et les quinze millions d'Italiens qui attendaient leur treizième mois pour acheter leurs

cadeaux de Noël, payer leurs assurances automobiles et leurs impôts ne pourront percevoir d'argent liquide. Il n'y a que moindres mal, car les percepteurs eux aussi sont en grève.

Les grèves répétées des employés des postes empêcheront les cartes de Noël d'arriver à temps, et les Italiens devront aller eux-mêmes présenter leurs vœux à leurs parents et amis, à moins qu'ils n'en soient empêchés par la grève que les postistes ont menacé d'effectuer du 24 au 26 décembre et le 31 décembre. 1.400.000 employés de la métallurgie et 1.200.000 employés du bâtiment sont eux aussi en conflit avec leurs employeurs pour le renouvellement de leur contrat de travail.

Sommaire

Campus	4
Classées	12
D'un océan à l'autre	8
Décès	13
Finance et Economie	7
Horoscope	13
La Belle Province	6
La famille	5
Menu du Jour	2
Mots croisés	12
Opinions	4
Patron-Mode	5
Québec centre	3
Québec métro	3
Québec Sud	2
Québec région	2
Spectacles et loisirs	2
Sports	9-10-11

la météo

Neige occasionnelle. Le ciel se dégagera au cours de la nuit. Ensoleillé demain. Minimum et maximum: 0 et 20.

— détails p. 13 ■



Suggestion de cadeau

Pour l'homme "qui a tout": un garage pour mettre son garage à l'abri...

(Téléphoto U.P.I.) ■



Bernard Noreau, de Neuville, étudiant en droit au CEGEP de Shawinigan et au CEGEP de Grand-Mère ne cesse de s'affirmer avec les Bruins de la LJM.

Il fait honneur au comté de Portneuf

TEXTE: Eddie Labrie

Les sportifs du comté de Portneuf suivent de très près la jeune carrière de Bernard Noreau, de Neuville, un colosse de 6 pieds 3 pouces et pesant 190 livres.

Agé de 18 ans, Bernard s'aligne actuellement avec les Bruins de Shawinigan, de la Ligue Junior Majeure du Québec. On fonde beaucoup d'espoir sur cet ailier droit, un candidat au titre de la meilleure recrue chez les Bruins et dans le circuit Robert Lebel.

Bernard, qui a terminé 6e compteur avec 33 buts et autant d'assistances l'an dernier alors qu'il évoluait pour le Pont-Rouge Jr "B" de la Ligue Québec Métropolitaine, a réussi, jusqu'ici cette saison, à marquer quinze buts en plus d'avoir obtenu quatorze passes.

"Dans la LJM, c'est différent. Je dois toujours donner ma pleine mesure", me confiait dernièrement Bernard avant un match contre les Éperviers de Sorel à Shawinigan. Il m'a également déclaré: "J'aimerais bien me rendre à 30 buts mais ce qui compte surtout, c'est le travail d'équipe".

Bernard a, comme idole, nul autre que le sensationnel Phil Esposito, l'une des grandes vedettes de la désormais célèbre série Canada-Russie.

"Pourquoi Esposito? Ai-je demandé au numéro 22 des Bruins de Shawinigan. "Je l'admire pour son intelligence au jeu. C'est aussi un joueur souple, agile et rapide en dépit de son poids", d'enchérir Bernard.

On est à peine à mi-chemin dans la présente campagne, et voilà que le fils cadet du directeur de l'école St-Marc-des-Carrières songe déjà au calendrier de 1973-1974, alors qu'il en sera à sa dernière saison dans les rangs juniors.

"Je vais prendre mon rôle encore beaucoup plus à cœur, d'autant plus que cette deuxième saison dans le circuit Lebel pourrait décider de mon avenir dans notre sport national", a-t-il conclu.

Enfin, notons qu'avant Bernard Noreau, d'autres athlètes de la région de Portneuf ont joué chez les juniors "A". En effet, rappelons les noms de Michel Brière, de Donnacona (avec les Remparts de Québec); Normand Royer, de Donnacona (avec les Éperviers de Sorel et les As Juniors); Jacques et Ferdinand Larocque, de Port-Rouge (avec les As Juniors); et Jocelyn Bertrand, de Donnacona (avec les Bruins de Shawinigan).

Substance qui rétracte les hémorroïdes

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

Cette substance ne fait pas qu'apaiser les douleurs locales; dans nombre de cas, on a pu observer une rétraction motrice des hémorroïdes.

Mieux encore, l'effet cicatrisant du médicament s'est prolongé durant plusieurs mois.

Cette substance aux effets si bienfaisants se nomme la Bio-Dyne; elle agit rapidement sur la cicatrisation des cellules et stimule la croissance des tissus nouveaux.

La Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires sous le nom de Préparation H. Elle est en vente dans toutes les bonnes pharmacies et s'accompagne d'une offre de remboursement.

Préparation H

Au menu du jour

Expositions

Foyer du Palais Montcalm

Peintures de

Klaire Tremblay

(jusqu'au 24 décembre)

Galerie bibliothèque

municipale Ste-Foy

Objets antiques et

tapisseries modernes

(jusqu'au 3 janvier)

Galerie d'Art les Gens

de mon Pays,

955, de Bourgogne, Ste-Foy

Les artistes de la galerie

(jusqu'au 24 décembre)

Musée du Québec

Hurtubise

(jusqu'au 3 janvier)

côté enseignes



un point c'est tout!

Il est de \$0.91 présentement Le taux de la taxe foncière sera maintenu à LÉVIS

Par Claude GREGOIRE

LÉVIS — Après une étude plus approfondie du budget de \$2,366,352, adopté par la ville de Lévis pour 1973, les conseillers et le maire Vincent Chagnon ont été en mesure d'annoncer officiellement, hier soir, que le taux

de la taxe foncière serait maintenu à \$0.91.

Tout le système de taxation demeure inchangé: la taxe foncière serait maintenue à \$0.91.

Tout le système de taxation demeure inchangé: la taxe d'eau reste à \$45, la taxe d'affaires à 6% et la taxe

locative à 3%. Le conseiller Louis-Philippe Lainé a donné les grandes lignes du budget.

Ce dernier marque une augmentation de \$296,000 sur celui de l'année dernière, soit 14%. Les salaires et les bas de la ville représentent 37% des dépenses marginales payées du budget total, soit \$879,000.

L'évaluation impossible se chiffre à \$70 millions. Selon M. Lainé, l'administration municipale peut se réjouir de boucler son budget sans augmentation de taxes et même avec un léger surplus à la fin de l'année. Il a rappelé que ce n'est qu'en 1974, toutefois, que la ville devra commencer à payer l'usine de filtration et que c'est alors que des augmentations se feront sentir.

Mais il semble d'autre part que les nombreuses implantations commerciales, et plus précisément la construction des Galeries Chagnon, au coût de \$6 millions, combleront ce fossé financier. De plus, la ville compte sur des octrois gouvernementaux déjà promis.

On sait que le maire Chagnon avait annoncé une "légère hausse de taxe" la semaine dernière et ce n'est qu'après une étude plus complète et plus approfondie du budget qu'on a pu conclure au maintien de cette taxe. "C'est tout un honneur de maintenir un taux de taxation si peu élevé" a-t-il déclaré. Le taux de la taxe foncière à Lévis est l'un des plus bas de la région de Québec.

Rive droite

par Claude GREGOIRE

Ex-maire décédé

LÉVIS — Le corps de M. Sylvio Durand, décédé dans la nuit de dimanche à lundi à l'âge de 89 ans et 7 mois, est exposé depuis cet après-midi dans la salle du conseil de l'hôtel de ville de Lévis, et ce, jusqu'à jeudi. M. Durand fut échevin de 1923 à 1933 puis maire de cette ville de 1933 à 1943.

Comité intermunicipal

LÉVIS — Le conseiller Louis-Philippe Lainé, de Lévis, a affirmé hier soir, lors de la dernière séance de conseil de 1972, que l'unanimité était maintenant chose faite par les villes de Lauzon, Saint-Louis de Pintendre, Saint-David et évidemment Lévis, autour de la création prochaine d'un organisme intermunicipal visant à gérer la cueillette et la disposition des ordures ménagères.

Refus au CRD

LÉVIS — La ville de Lévis a refusé d'appuyer une requête du Conseil de développement de la Chaudière, visant à relier l'autoroute 73 au pont Pierre-Laporte. Selon les conseillers, cette demande va à l'encontre du projet de la Rive-Sud, de faire échec au développement de la Rive-Sud. Les conseillers ont été unanimes à retourner au Conseil de développement une résolution modifiée dans laquelle il sera demandé que la route 73 soit transformée en fonction d'un éventuel lien direct. Selon eux, il n'est pas question d'accepter de détourner la circulation automobile de la ville, surtout avec la prochaine construction des Galeries Chagnon.

Taxis

LÉVIS — La réglementation des taxis dans la ville de Lévis a été enfin modifiée, de façon à permettre l'établissement d'autres postes d'attente.

Initiatives locales

LÉVIS — Lévis a déjà été assailli de demandes d'appui pour des projets d'initiatives locales. Deux ont été présentés hier soir. Le premier constitue un projet de "décoration d'intérieur", présenté par M. Louis Leduc, de Saint-Jean-Christophe et le deuxième, un projet de ciné-club sur la Rive-Sud,

Aréna

BERNIERES — C'est ce soir que les contribuables de Bernières et de Saint-Rédempteur accepteront ou refuseront, lors d'une assemblée publique, un règlement d'emprunt de \$225,000, chacun permettant la construction d'un aréna. On sait que Saint-Nicolas n'a pas encore accepté de faire partie du comité pour l'aréna et que les deux autres municipalités ont décidé de réaliser le projet d'une façon ou d'une autre.

Salaires

LÉVIS — Les cadres de la ville de Lévis, y compris les chefs de pompiers et de la police, de même que le gérant municipal, bénéficieront d'une augmentation de salaire de 10 à 15%. C'est ce qui a été décidé hier soir, lors d'une séance en comité du conseil de ville de l'endroit.

Aux yeux de la Chambre de commerce de Lévis

La fusion constituera l'une des principales priorités pour '73

par Claude Grégoire

LÉVIS — Les fusions, au niveau des municipalités et au niveau des Chambres de commerce de la Rive-Sud, constitueront l'une des principales priorités pour 1973, aux yeux de la Chambre de commerce de Lévis. C'est le nouveau président lui-même, M. Denis Guay, qui émettait cette opinion hier soir, à l'issue de l'assemblée annuelle de l'organisme.

M. Guay remplace ainsi M. Gaston Provençal à la présidence. MM. Vital Lévesque et Albert Turmel ont été élus vice-présidents; M. Claude Moquin, secrétaire et M. Clément Létourneau, trésorier.

Le président de la Chambre de commerce de Lévis considère comme essentiel la fusion entre les Chambres de Lévis, Lauzon et Saint-Romuald. L'organisme ainsi regroupé, représenterait quelque 300 membres et bénéficierait d'une plus grande force de

frappe. Le regroupement des Chambres de commerce est aussi le seul moyen d'envisager un jour la mise sur pied d'un secrétariat permanent.

M. Guay a l'intention de mener de front la lutte en faveur de la fusion des Chambres et celle des municipalités. Toutefois, même s'il rappelle que la Chambre de commerce de Lévis favorise, en principe, le regroupement municipal, il importe d'abord et avant tout que le rapport Hawey et Fortier soit distribué à tous les intéressés.

Bien que le lien direct soit l'une des préoccupations majeures de la CC, aucune autre décision n'a été prise à son sujet. M. Guay croit que la fusion des Chambres de commerce serait utile à un règlement rapide du problème.

La CC de Lévis compte actuellement 146 membres et on veut porter ce nombre à 200.



Avant que les enfants puissent mettre la main sur leurs étrennes, les parents étudiaient attentivement le fonctionnement de celles-ci. La scène se déroulait pendant le dépouillement de l'arbre de Noël du club social des employés de l'Action-Québec. (Photo: François Boulay)

Dépouillement de l'arbre de Noël du Club Social de l'Action-Québec



Elle commence l'entraînement tôt pour son futur rôle de mère.



"Le Père Noël, je l'aime pas".



Enfin! Je l'ai mon cadeau.



"C'est pour moi?"

Faits divers

Renseignements

La police de Charlesbourg ne possède que peu ou pas de renseignements utiles quant à la description des deux bandits qui se sont emparés d'un montant d'environ \$250, en fin d'après-midi d'hier, après avoir menacé d'une arme qui semblait être un pistolet ou un revolver, le livreur de la maison Simpson-Sears.

Le crime s'est déroulé à l'intersection de la 46e rue et de la 5e avenue ouest, au moment où la victime s'apprêtait à démarrer avec son camion.

Il s'agit de deux individus portant des vêtements de couleurs foncées, coiffés de tuques rouges: l'un de forte taille et l'autre de taille moyenne. Dans l'obscurité, le livreur n'a pu relever d'autres détails susceptibles d'aider aux recherches.

SERVICE DE L'EDUCATION PERMANENTE

COLLEGE DE SAINTE-FOY/SAINTE-FOY

COURS DU SOIR HIVER 1973

MATHEMATIQUES

Calcul différentiel et intégral I 103

Calcul différentiel et intégral II 203

SCIENCES GRAPHIQUES

Sciences graphiques II 201

HISTOIRE

Histoire des Etats-Unis 961

PHILOSOPHIE

La pensée et la réflexion 101

La relation au monde 201

La condition humaine 401

Philosophie du travail et de la technique 214

PSYCHOLOGIE

L'adolescence 210

Introduction à la psychopathologie 213

SCIENCES SOCIALES

Introduction à l'économie 921

Monnaie et banque 925

TECHNIQUES ADMINISTRATIVES

Comptabilité I 101

Droit des affaires 107

Fiscalité 111

Personnel 112

Marketing I 115

Marketing II 215

Structure de l'entreprise 116

Placement 122

Technique de sel. du personnel 132

Evaluation des tâches 133

Comptabilité II 201

Comptabilité III 301

INFORMATIQUE

Introduction à la programmation 201

Assembleur 360 302

Langage Fortran et PL/1 404

Conception de systèmes 505

Initiation à l'informatique 900

ARTS PLASTIQUES ET APPLIQUES

Histoire de l'art et esthétique II 203

Histoire de l'art et esthétique IV 403

Techniques photographiques II 219

Dessin d'observation II 209

FRANCAIS

Poésie et linguistique 101

Poésie québécoise 122

Théâtre et linguistique 201

Théâtre québécois 231

Roman et linguistique 301

Roman canadien 331

Essais linguistiques, genres mineurs 401

Analyse du phénomène québécois dans la littérature 935

ANGLAIS

Anglais 101 - 201 - 301 - 401 - 901

ESPAGNOL

Espagnol élémentaire II 201

Espagnol intermédiaire II 401

COURS SPECIAUX

Assurances générales 263

Perfectionnement des chefs I 260

Perfectionnement des chefs II 261

Personnalité 262

Secrétariat médical II 269

INSCRIPTION: du 8 au 19 janvier 1973.

DEBUT DES COURS: semaine du 22 janvier 1973.

Pour renseignements supplémentaires, demandez le prospectus ou téléphonez: 688-9350.

Marie Ladouceur, secrétaire.

Nivard Bélanger, directeur.



La Chambre de Commerce de Lévis a élu un nouvel exécutif hier soir, lors de son assemblée annuelle. Ici, dans l'ordre, l'ex-président, M. Gaston Provençal; le nouveau président, M. Denis Guay et le trésorier, M. Clément Létourneau. Le secrétaire, M. Claude Moquin; ainsi que les deux vice-présidents, MM. Vital Lévesque et Albert Turmel, n'apparaissent pas sur la photo.

Charlesbourg-Ouest à Québec?

par François Linteau

C'est au cours du mois de janvier que la question de fusion sera réglée pour Charlesbourg-Ouest. En effet, les édiles de cette petite municipalité ont pris connaissance hier soir des offres faites par les villes de Québec et Charlesbourg. Les deux documents seront remis pour études aux conseillers juridiques de la municipalité qui devront faire rapport aux conseillers au plus tard le 3 janvier.

Incidentement, Charlesbourg et Québec offrent à peu de choses près les mêmes conditions de fusion. On se base de part et d'autre sur les exigences demandées par Charlesbourg-Ouest le 21 décembre 1971.

A première vue, il semblerait que l'on se trouve dans une impasse, les deux villes intéressées offrant la même chose. Toutefois, la position du maire Marc-Omer Giroux est connue et son dévoué se portera fort probablement sur Québec.

Il l'a d'ailleurs bien fait sentir, hier soir, au cours d'une séance spéciale du conseil. Il a ainsi fait état que les citoyens de Charlesbourg-Ouest jouissent depuis deux semaines d'une eau de qualité, qui, naturellement, est fournie par la ville de Québec.

Le maire Giroux a aussi parlé des études que les deux villes de Québec et Charlesbourg-Ouest ont effectuées, l'an dernier. Selon lui, elles ont été très sérieuses et ont démontré la volonté des administrateurs de la ville de Québec de développer le territoire de Charlesbourg-Ouest.

De même, le maire a rejeté une suggestion du conseiller Émile Sanfaçon, à l'effet de retarder les négociations jusqu'à ce que les prévisions budgétaires de la ville de Québec soient déposées, soit en mars 1973. M. Sanfaçon a soutenu qu'il ne fallait pas anticiper et y aller avec prudence, de façon à connaître exactement la situation financière des deux villes intéressées au territoire de Charlesbourg-Ouest.

Le maire de Charlesbourg-Ouest a pour sa part rétorqué qu'une telle attitude retarderait le processus de fusion d'environ six mois. Pour lui, il faut en finir au plus tôt avec cette question, en suspens depuis déjà deux ans.

Il a expliqué que plus rien ne se faisait dans la municipalité justement à cause de la fusion. "On attend que cette question se règle, a-t-il dit, et c'est c'est pourquoi on n'ose entreprendre quoi que ce soit."

Aux dires de M. Giroux, si ce n'avait été d'une demande en mars dernier du ministre des Affaires municipales, Me Maurice Tessier, pour arrêter toutes les

négociations jusqu'à la publication du rapport Hawey, il y a longtemps que Charlesbourg-Ouest serait fusionnée avec Québec. Les deux villes avaient même préparé une requête de fusion et on s'apprêtait à adopter les résolutions nécessaires lorsque le ministre a demandé la trêve.

En ce qui concerne Charlesbourg, l'attitude du maire Giroux a été beaucoup plus froide. Selon lui, les édiles de cette dernière municipalité seraient revenus sur leur décision. Il a rappelé qu'en décembre 1971,

ils n'avaient même pas répondu aux demandes de Charlesbourg - Ouest. Ce n'est plus qu'un peu plus tard au cours de 1973, que Charlesbourg aurait changé d'idée et décidé de négocier des conditions de fusion avec Charlesbourg-Ouest.

Il faut dire en outre que la cité de Charlesbourg a passé par un cheveu de fusionner le territoire de Charlesbourg - Ouest. A l'automne 1971, l'ancien conseil avait décidé la fusion avec Charlesbourg. Seul, le maire Giroux et un autre conseiller s'étaient

prononcés contre, parce que, selon eux, tout s'était fait en sourdine. La population elle-même n'était pas d'accord. C'est pourquoi, aux élections qui suivirent le 1er novembre, la majorité des conseillers qui voulaient une fusion avec Charlesbourg furent défaits. Les nouveaux membres du conseil, choisis par le maire, en fait, reprirent les négociations et c'est là que Charlesbourg-Ouest a commencé à glisser de plus en plus vers Québec.

Et il semble que le mouvement soit irréversible...

Le compte de taxes restera le même à Charlesbourg-Ouest

(F.L.) — Les contribuables de Charlesbourg-Ouest, pour la plupart, paieront en 1973 le même compte de taxes que l'an dernier. En 1971, la taxe générale était \$1.25 du \$100 d'évaluation, mais les propriétés étaient toutes évaluées à 40% de leur valeur réelle.

Cette année, par contre, c'est la Communauté urbaine qui a effectué l'évaluation, et les propriétés sont évaluées à 100% de leur valeur. Ainsi, l'évaluation totale de la municipalité est passée d'environ \$3 millions à \$15 millions.

Les édiles de la municipalité ont toutefois diminué le

taux de taxe en conséquence, qui se chiffre maintenant à \$0.40 du \$100 d'évaluation.

Le secrétaire de la municipalité a tenu à préciser que pour certains, il s'agira d'une augmentation, pour d'autres une diminution ou la même chose. Il a expliqué que plusieurs contribuables avaient vu leur évaluation multipliée par trois et même plus dans plusieurs cas.

Les dépenses ont été fixées à \$236,129 et les revenus à \$173,428. Il restait donc un déficit de \$62,701 à défrayer. Et c'est par la taxe générale qu'on le fera.

Il est à noter aussi que les édiles de cette petite municipalité ont réussi à conserver le même taux en dépit d'une

sévère augmentation de la quote-part à payer pour le déficit de la CTUQ. En 1971, la note de Charlesbourg-Ouest se chiffrait à \$1,690.00 et cette année, elle se monte à \$9,160.00. Pour ce qui est de la CUQ, la municipalité n'a pas encore reçu la note, mais on estime qu'elle sera légèrement supérieure à l'an passé, où elle était de \$10,400.00.

Enfin, encore une fois — et tous les conseillers espèrent que ce sera la dernière —, il s'agit d'un budget temporaire en raison de la fusion éventuelle du territoire.

A Orsainville

"La Tournée du Moulin" sauvé de justesse

Les pompiers de Charlesbourg-Orsainville, sous la direction du chef Serge Daigle, sont parvenus, non sans peine, à maîtriser un incendie, au début de l'après-midi d'hier, au Restaurant "La Tournée du moulin", en face du jardin zoologique.

Le feu a pris naissance dans une annexe utilisée comme casse-croûte, durant la saison estivale, à l'intention des visiteurs du zoo et des touristes.

Femme invalide évacuée

Dès l'arrivée des hommes du service des Incendies, les flammes jaillirent déjà par les ouvertures du snack bar, attendant au restaurant principal. Étant donné que l'établissement est fait entièrement de

bois, à l'intérieur comme à l'extérieur, le directeur Serge Daigle a fait évacuer la maison voisine où se trouvait une femme infirme. Cette mesure de précaution était sage, puisque si le feu s'était communiqué au bois rond qui constitue le revêtement extérieur de l'établissement, "La tournée du moulin" aurait flambé comme une boîte d'allumettes, entraînant dans sa destruction la maison voisine.

Fort heureusement, grâce à la prompt intervention et à l'excellent travail des pompiers, les dégâts se sont limités au casse-croûte.

L'alerte a été donnée à midi 35 et une heure plus tard, l'incendie était maîtrisé. Ce n'est que vers 15 heures cependant

que les hommes du service des Incendies ont pu réintégrer leur caserne graduellement.

COURT-CIRCUIT

D'après les premières constatations faites sur les lieux mêmes du sinistre, il semble bien qu'un court-circuit soit à l'origine de cet incendie, qui a entraîné des dégâts évalués provisoirement à une vingtaine de mille dollars.

L'établissement avait changé de propriétaire depuis quelque temps, et les nouveaux propriétaires s'affairaient à faire le ménage des lieux. Pour entreprendre ces travaux de rénovation, le courant électrique avait été rétabli et le système de chauffage avait été remis en état de fonctionnement.

Autre majoration de taxes à Ste-Foy

Par René Diotte

C'est une augmentation de taxes de 0.16 du cent dollars d'évaluation que subiront les citoyens de Saint-Foy pour l'année 1973.

En effet, une augmentation de \$0.09 a été annoncée hier soir par le conseil municipal de Ste-Foy, s'ajoutant à l'augmentation de \$0.07 déjà décrétée le 4 décembre dernier. Le taux de la taxe foncière pour l'année '73 sera donc de \$1.31 du cent dollars d'évaluation.

Cette nouvelle augmentation est due au déficit de \$1,832,094 dollars qu'a subi la Commission des transports de la Communauté urbaine pour l'année qui se termine, déficit qui, selon l'article 306 de la loi sur les Communautés urbaines, doit être supporté par les cités et villes qui en font parties.

Pour quelle soit plus équitable, cette nouvelle augmenta-

tion est répartie à la fois d'après le nombre de citoyens, et d'après l'évaluation des biens immobiliers. Sur les \$368,251 dollars que doit supporter la ville de Saint-Foy, \$155,728 seront basés sur le nombre de citoyens et \$212,728 sur l'évaluation foncière.

Si la nouvelle taxe n'a pas été intégrée à la prévision des budgets qui avait été votée le 4 décembre dernier, c'est que le maire de la Communauté urbaine annonçant le déficit est daté du 7 décembre, et n'a été reçu par la Ville de Saint-Foy que le 11 décembre. C'est

donc avec un regret marqué que le conseil municipal a fait appel hier soir à l'Article 522 de la loi des cités et villes, article qui permet d'aller chercher aux citoyens les argentés nécessaires à l'administration de la ville.

Par ailleurs, il est à signaler que Saint-Foy n'est pas la seule à être affectée par le déficit de la CTUQ. Parmi les villes les plus touchées, on compte Québec, qui devra supporter \$813,947; Charlesbourg, \$148,400; Sillery, \$87,941; Beauport, \$60,460 et Giffard, \$54,963.

Face à la cour

Tentative de meurtre

Serge Gravel, âgé de 20 ans, domicilié Route de l'Eglise, à Ste-Foy, a été accusé hier de tentative de meurtre sur la personne de M. John Labrecque, de la rue Piedmont, à Ste-Foy.

Rappelons que le drame, qui a donné naissance à cette plainte, s'est déroulé dans la nuit du 8 au 9 décembre, alors que le jeune Gravel s'est embusqué sur la toiture d'un immeuble, en face du logis de sa dulcinée qui venait de l'éconduire, et qu'il s'est mis à tirer de la carabine en direction des fenêtres.

L'un des projectiles a atteint un voisin, M. John Labrecque et l'a blessé au cou, tandis qu'un autre a causé des blessures au frère de l'ex-amie de l'accusé.

L'enquête préliminaire a été fixée, pour la forme, au 22 décembre, c'est-à-dire vendredi matin, à dix heures.

HOLD UP
Serge Gravel fait également face à une accusation de vol à main armée de \$109, à la station de service Fina du Centre commercial Laurier, de Saint-Foy, le 7 décembre.

Le prévenu, qui avait subi un examen mental à la demande du tribunal, a été jugé apte à subir son procès.

Une requête pour sa remise en liberté provisoire sera soumise au tribunal jeudi midi.

Lutte

L'enquête préliminaire de Maurice Vachon, un lutteur de la métropole, surnommé le "mad dog", a été déclarée close hier.

Le juge Roch Lefrançois, de la Cour des Sessions de la Paix de Québec, décidera, le 19 janvier prochain, s'il y a matière à procès. Dans l'affirmative, l'accusé sera cité à son examen volontaire et il sera renvoyé à son procès au prochain terme des Assises de Québec.

Cette accusation de lésions corporelles fait suite à un spectacle de lutte qui avait été présenté au Collège de Québec, le 31 juillet dernier, et à l'issue duquel, Maurice Vachon aurait frappé un spectateur à sa sortie du Collège.

Recel

Jean-Marc Therrien, âgé de 30 ans, de la rue Fleurie, à Québec, a été condamné hier à une peine de détention d'un an après qu'il eût reconnu sa culpabilité à l'accusation d'avoir recelé des marchandises volées dans une épicerie de Québec. C'est le même Therrien qui

attend son procès au prochain terme des Assises de Québec pour le meurtre de Guy Grandbois, dont le cadavre avait été découvert, en avril dernier, près des réservoirs de produits pétroliers, le long du fleuve, à Sillery.

"Violonneux"

Des faux "violonneux", Jean-Claude Vermette et Hervé Richard, qui ont été surpris par les patrouilleurs de la police de Québec, en fin de semaine dernière, alors qu'ils se balladaient avec un étui à violon renfermant une carabine de calibre .303 au canon coupé, devront attendre en prison jusqu'au 18 janvier prochain, date fixée pour leur enquête préliminaire sous l'inculpation de possession d'arme illégale.

Le substitut-en-chef adjoint du procureur-général, Me François Tremblay, a fait valoir, en s'objectant à la remise en liberté provisoire des individus, que ceux-ci n'avaient pas d'adresse fixe. D'ailleurs, ils ont été appréhendés dans un refuge de nuit situé rue Des Bains, dans le quartier du Palais.

Un an

D'abord accusé de tentative de meurtre sur la personne de Georges White, dans la soirée du 2 au 3 mai, dans un établissement de la basse-ville de Québec, Paul Simard, domicilié au 5 de la rue Ancien Chantier, dans le quartier du Palais, a plaidé coupable, au cours du présent terme des assises, à une accusation réduite d'avoir déchargé une arme à feu dans l'intention de blesser White, qui a effectivement subi des lésions corporelles. Grâce aux représentations faites au tribunal par l'avocat de la défense Michel Babin, le juge Arthur Gendreau, j.e.b.r., a condamné l'accusé à une peine d'emprisonnement de 12 mois.

Les nerfs

Quatre jeunes individus de St-Henri de Lévis, tous membres de la même famille, ont écopé hier d'amendes variant de \$25 à \$35 pour avoir causé du désordre, l'été dernier, soit le 23 juillet, sur un terrain de camping de Lévis, désordre qui avait engendré une bataille en règle.

Au tour de la CSN d'être poursuivie

QUEBEC (PC) — Le Conseil syndical du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec SFPQ a décidé, dimanche, à Québec, de prendre des procédures judiciaires contre la Confédération des syndicats nationaux CSN et son président, M.

Marcel Pepin, relativement à la lettre que cette centrale a fait parvenir la semaine dernière aux 30,000 fonctionnaires syndiqués.

Le Conseil a chargé les procureurs du SFPQ d'étudier les meilleurs moyens de poursuivre la CSN pour les

motifs suivants: avoir accusé injustement certaines personnes, membres du SFPQ; avoir induit en erreur les 30,000 fonctionnaires; et pour intrusion injustifiée dans les affaires d'un syndicat indépendant.

Dans cette lettre, conte-

nant une analyse de la convention collective signée récemment par le SFPQ, la CSN soutenait notamment que de 8,000 à 9,000 fonctionnaires perdaient au cours des 4 prochaines années des montants allant jusqu'à près de \$3,000.

Le président du SFPQ, M. Jean-Paul Breuleux, a réaffirmé que son syndicat était en mesure de prouver qu'il avait au contraire négocié deux fois plus en masse salariale.

Le Conseil syndical a par ailleurs rejeté une motion de destitution contre les 4 membres de l'exécutif qui avaient appuyé la CSN lors de la campagne en faveur de la désaffiliation, en septembre.

M. Roger Desloges, trésorier, et MM. André Racicot, Jacques Beaudoin et Bernard Leclerc, vice-président, ont affirmé qu'ils n'avaient rien eu à voir avec la lettre envoyée par la CSN.

Pas de hausse de taxes pour Sillery

(B.A.) — La taxe foncière demeurera la même cette année à Sillery alors que les contribuables devront verser à la municipalité \$0.90 le \$100 d'évaluation.

D'autre part, le budget subira une hausse approximative de \$100,000 sur l'an dernier, alors qu'il atteindra \$2,168,000. Il s'agit d'une augmentation de \$400,000 en trois ans. L'évaluation totale est de \$68 millions.

Le taux du service de protection sera de \$0.40; celui de la voirie: \$0.42; et celui de l'éclairage des rues: \$0.08. Ces trois items représentent des dépenses de \$1,564,270 et des revenus de \$612,000.

Par ailleurs, la taxe des vi-

Faits divers

Arrestations

La police de Beauport a appréhendé trois individus en rapport avec le cambriolage d'une résidence de la rue Langevin, dimanche soir.

Les voleurs avaient pénétré par effraction dans le logis et s'étaient emparés d'un téléviseur couleur, de deux téléviseurs ordinaires de liquides alcooliques et autres objets.

Le stock volé a été retrouvé en possession des suspects.

Ils seront traduits aujourd'hui ou demain devant la Cour des Sessions de la Paix de Québec.

C'est le détective Magella Prévoist, de la Sûreté de Beauport, qui avait été chargé de l'enquête dans cette affaire.

Enquêtes

La Sûreté du Québec, ainsi que plusieurs corps policiers municipaux poursuivent des enquêtes sur de nombreux crimes commis dans le Québec métropolitain au cours des derniers jours.

Les recherches portent notamment sur un vol de courrier perpétré vendredi soir dans un camion postal, sur le boulevard de la Canardière, et dans lequel se trouvaient les recettes de divers bureaux de postes et du courrier recommandé; sur un hold-up de \$1,800 à la Banque provinciale du Canada, de la rue Mayrand, à Sainte-Foy, vers la même heure, soit 19 heures, vendredi; sur une affaire d'enlèvement, de séquestration et de vol qualifié qui est survenue dans un motel de l'Ancienne-Lorette, il y a quelques jours, et enfin sur un échange de coups de feu entre un groupe de bandits et le propriétaire d'un restaurant de la banlieue nord-est de la capitale, hier soir.

Coroner

C'est aujourd'hui, à 14 heures, qu'a débuté, à la morgue de Québec, sous la présidence du coroner, l'enquête sur les circonstances qui ont entouré la mort de Ghislain Desbiens, âgé de 26 ans, de la rue Scott, à Ville-Vanier.

M. Desbiens, on s'en souvient avait perdu la vie, le 18 août dernier, à l'usine de filtration de l'aqueduc de la ville de Ste-Foy.

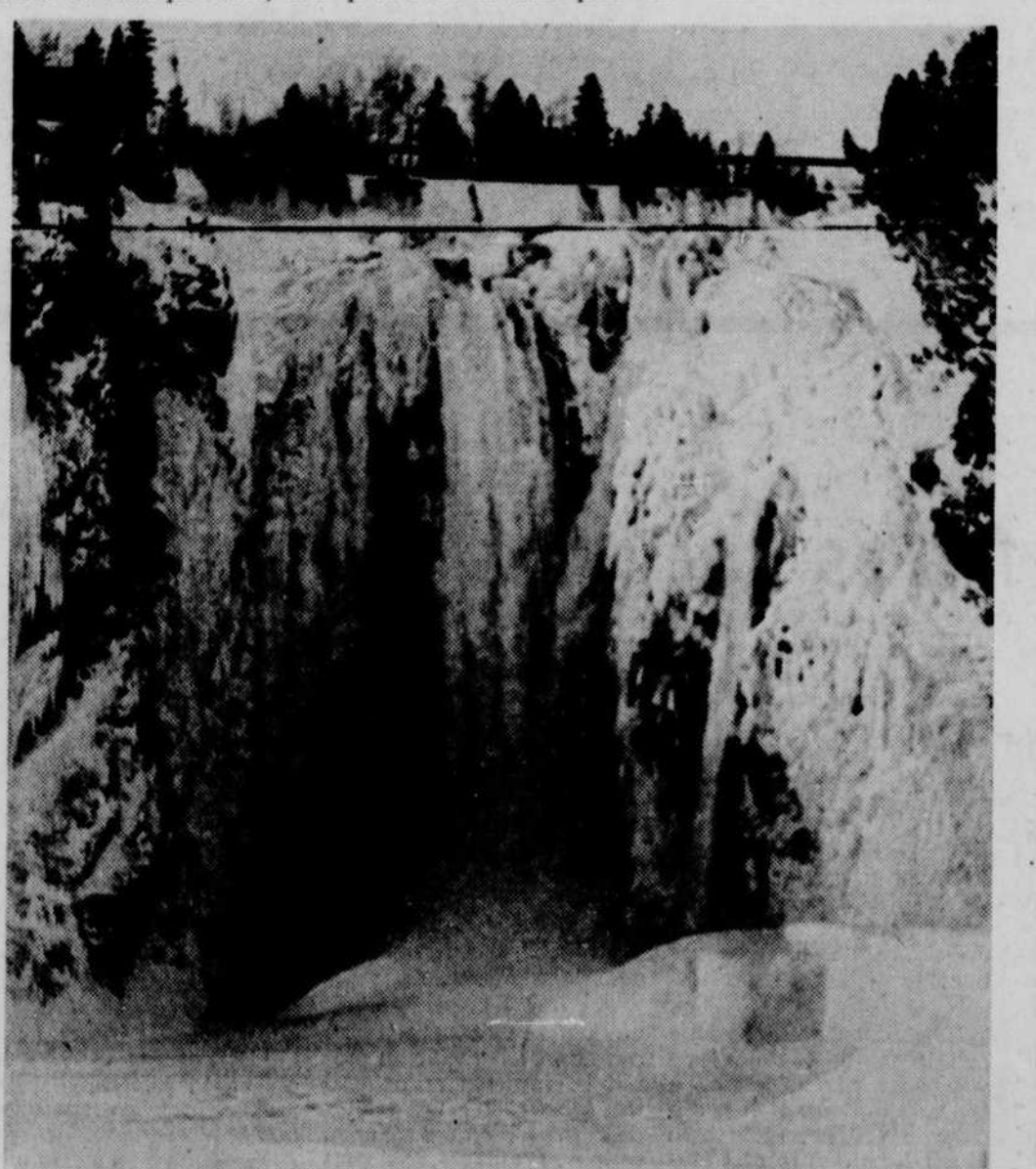
CAMELOTS

(Porteurs)

demandés pour faire la livraison de l'Action-Québec dans la ville et la banlieue.

Faire application par téléphone au numéro suivant :

522-4771



Les chutes Montmorency en été tout le monde en connaît l'aspect. Mais en hiver c'est tellement différent. (Photo L'Action-Québec, Jacques DuFresne)

A ses clients La librairie Les éditions françaises

10, Côte de la Fabrique Québec 4

Tel 522 7143

offre gratuitement

UN CADEAU DE NOËL

venez chercher le vôtre



L'éditorial

PAR ROGER BRUNEAU

Un cauchemar de notre temps

Nous savons tous que le gouvernement provincial, et plus particulièrement le ministère des Transports, a décidé de prendre des dispositions sévères pour réglementer l'usage des motoneiges par suite des abus répétés auxquels se livrent un trop grand nombre de propriétaires et conducteurs de ces appareils. Mais à moins que nos corps policiers de banlieue se réveillent enfin, il semble bien que la nouvelle loi ne sera qu'une occasion de plus pour les motoneigistes de défier l'autorité et de se rir des mesures qu'on voudrait prendre pour contrôler leurs excès.

Ainsi, l'ancienne législation interdisait clairement l'accès des rues et des chemins publics à ces appareils.

Cette disposition a été renforcée par la nouvelle législation, parce que les rues des municipalités rurales et des banlieues des grandes villes, comme dans la région de Québec, sont devenues de véritables champs de course pour motoneigistes, et ce, sous le regard bienveillant des policiers qui se contentent de faire des constatations "d'usage" lorsque se produisent des accidents. Jugez-en vous-mêmes : dans les journaux du lundi, on trouve toujours au bilan des morts de fin de semaine, plusieurs motoneigistes et la plupart de ces accidents, — quatre sur cinq quand ce n'est pas neuf sur dix — se produisent dans nos rues et sur les chemins publics. Ce sont des collisions avec des autos, des camions, des piétons qui sont renversés, etc.

La loi est formelle : il est interdit de circuler dans nos rues, sur la voie publique, en motoneige. Il est permis

de traverser d'un champ à un autre, en passant en diagonale à travers un chemin, mais de la façon la plus directe possible et avec toutes les précautions. Bien plus, lorsque la motoneige tire un traîneau dans lequel un passager prend place, ce dernier doit descendre pour aider le conducteur à surveiller la circulation pendant que l'appareil traverse la chaussée.

Or, il semble que même nos policiers de banlieue ignorent ces prescriptions de la loi. Ceux qui voudront s'en convaincre n'auront qu'à se rendre dans une municipalité de banlieue, le soir ou en fin de semaine, comme à Courville, Beauport, Giffard, l'Ancienne-Lorette, Charlesbourg, etc., pour voir à quel point on peut se "foutre" de la loi et des règlements municipaux avec la bénédiction de nos policiers qui semblent avoir démissionné devant leur devoir de faire respecter la loi.

Et les motoneigistes ne se contentent pas de prendre nos rues pour des pistes autorisées; ils s'en emparent et se font des règlements de circulation bien à eux. Qu'importe que la vitesse limite soit de 20 ou 30 miles à l'heure dans telle rue, on y file à 40 et 50 miles à l'heure. Qu'importe l'obligation de signaler un virage, de circuler à droite, de ne pas doubler par la droite, etc. Il n'existe plus aucune loi, aucun règlement, aucun sens de prudence ou de responsabilité pour ces enragés de la vitesse.

Il est impossible que tant de citoyens soient témoins de violations aussi flagrantes de la loi, d'aussi nombreux abus, d'aussi grossières irresponsabilités, sans qu'elle puisse en être elle-même témoin et sans entamer des poursuites contre les coupables. Le gouvernement ne gagnera rien à faire des lois, si nécessaires et si sévères soient-elles, si les personnes responsables de l'application de ces lois ne font aucun effort pour les faire observer.

Dans l'esprit de tolérance que l'on peut constater à peu près partout actuellement, il ne faudra pas se surprendre que d'autres motoneigistes se fassent tuer ou blessent dans des accidents survenant sur la voie publique et dans nos rues, mais les victimes seront-elles seules responsables de ces drames? L'opinion pourrait bien demander tantôt à ceux qui ont le devoir de faire respecter les lois ce

qu'ils ont vraiment fait pour empêcher ces tragédies.

Il n'est plus permis de jouer les aveugles, de plaider l'insuffisance des moyens pour faire respecter la loi quand ces lois sont justement assez claires, quand les statistiques prouvent incontestablement l'accroissement constant du bilan des victimes de la motoneige, quand le nombre des accidents pour le présent hiver menace de battre tous les records du passé. On n'a plus le droit d'hésiter sous prétexte que l'application de la loi va frapper durement des gens qui ne songent qu'à se divertir et à se détendre. Il faut placer en priorité la nécessité de protéger la vie des irrésistibles eux-mêmes et celle d'autres personnes qui pourraient bien en être les victimes dans les prochaines semaines.

Plaidoyer pour une mobilisation planétaire des forces spirituelles en faveur de la paix universelle

Les nations vivent en paix lorsque les hommes vivent en frères.

De l'île Maurice, qui est un carrefour des races et de religions dans l'Océan Indien, ce message de paix est adressé à tous les hommes de bonne volonté de tous les pays du monde.

A l'île Maurice, depuis 1959, une Semaine d'Amour Fraternel est chaque année organisée du 25 décembre au 1er janvier. Il est suggéré à chacun de manifester à autrui, pendant cette semaine, des sentiments indéfectiblement cordiaux. Il est aussi souhaité que cette affabilité se traduise par des actes concrets et témoigne d'une véritable compréhension des autres. Cette compréhension peut être inspirée par les vertus humaines qui sont indispensables à toute société : amabilité, bienveillance, accueil, estime, amitié, service, compassion, don de soi, coopération, dévouement, collaboration, justice, tolérance, solidarité, pardon, mansuétude, hospitalité, entraide, cordialité, et, par-dessus tout, politesse qui est le lien humain par excellence.

Si, partout chaque année pendant une semaine tous les humains fraternisent, qui sait si la paix ne pourrait ultérieurement partout régner du 1er janvier au 31 décembre?

L'humanité tout entière est à un tournant décisif de son histoire. Il est urgent que les hommes s'aiment les uns les autres. Si, du Nord au Midi, de l'Occident à l'Orient, nous ne le faisons pas, la bombe atomique accomplira tôt ou tard son carnage universel.

Par la conquête des airs et des ondes, le génie de l'homme a vaincu les distances géographiques. Tous les hommes de toutes les religions et de toutes les

L'opinion du lecteur

Avilissante exhibition au petit écran

J'avais à maintes reprises vanté en classe le bon goût, la distinction et la haute valeur "culturelle" des programmations de Radio-Canada. Dans la soirée du 2 décembre, mes étudiantes ont capté l'émission télévisée sous le titre "Au masculin". Ce qu'elles m'en rapportent m'oblige non seulement à déchanter mais à m'interroger sur l'équilibre mental des responsables de la plus invraisemblable et de la plus profane exhibition. Avez-vous vu l'émission? Que pensez-vous de ce boudoirier qui vient présenter au petit écran ses pommes érotiques, ses gaines d'Aphrodite, ses billes et joujoux phalliques, et qui,

de surcroît, pousse l'amabilité jusqu'à en spécifier l'usage? Trouvez-vous normal qu'on laisse deux ou trois irréfutables lancer à la figure de milliers de téléspectateurs ces échantillons des soi-disant progrès de notre révolution "culturelle"?

Prenons garde! Nous nous dégradons et nous dégringolons. En moins de dix ans, nous avons liquidé trois siècles de fidélité, renié plus d'une sainte tradition, renversé l'échelle des valeurs et perdu toute pudeur. C'est à quoi il faut s'attendre quand l'érosisme prend le pas sur l'humanisme, la sensualité sur la raison, la sexologie sur la théologie.

Vénus callipyge sur sainte Marie. Sainte Marie, mère de Dieu, priez pour nous pêcheurs et dépêchez-vous, je vous en supplie.

Faites qu'on balise la Belle Province de panneaux et de poteaux portant en bâtarde énormes un avertissement que le Prince des apôtres paraît avoir formulé tout exprès pour nous: "Le chien est retourné à son vomissement, la truie lavée à son borborygme". (II Pet., 2, 22)

Professeur Jean Bousquet, O.P., auteur du "Curé célibataire". Mount Allison University, Sackville.

Un des livres les plus impies?

Monsieur le Rédacteur en chef, L'article paru dans L'ACTION-QUEBEC, édition du 7 décembre dernier, (page 2), sous la manchette: "Jésus n'aurait jamais songé à fonder une Église", n'a pas manqué de susciter de l'étonnement. Il s'agit de la recension d'un volume, faite par M. René Dionne. Si le compte-rendu des idées de l'ouvrage est exact, nous avons là un des livres les plus impies écrits contre la foi catholique.

Il est difficile d'expliquer qu'un journal qui a pour but de "diffuser la pensée catholique à travers l'actualité", ouvre ses colonnes à une telle recension publicitaire. Le sentiment chrétien des lecteurs, qui en a été offensé, déplore qu'on ait pu tromper la vigilance des responsables préposés au choix des nouvelles.

Il y a d'autre part tant de bons livres qui méritent une recension dans un journal catholique. Il n'en manque

même pas dont le titre pourrait fournir la manchette le plus au goût du journaliste moderne. En vue de diffuser la pensée catholique, ne devrait-on pas leur accorder la juste publicité qui leur revient et qu'attendent vos lecteurs?

Votre bien dévoué,

Robert LaCroix, prêtre 1330, chemin Ste-Foy, Québec 6.

Scandale ou faux problème?

On m'a prêté Des rues et des hommes, ensemble de 10 "cahiers" d'une pseudocatéchèse relative à l'Eglise, pour élèves du cours secondaire (5e année). Je n'aurais jamais gaspillé un sou pour acheter cette camelote coûteuse (\$5) et poluée.

Dans les feuilles et cartons (de 12 po. sur 9) qu'on a disposés avec une fantaisie puérile, que trouvez-vous? Plus de photos que de texte (69 pages contre 52). Les photos profanes n'ont rien d'artistique ni de signifiant; dans 3 des 6 photos religieuses, se glisse une ambiguïté plus ou moins sournoise. Le texte sifflote: une hérésie flagrante; des fautes corrossives; des développements naturalistes qui conviendraient, moyennant explications théologiques, dans des leçons de psychosociologie ou de littérature; des références obscurives à un auteur, Hans Küng, critique effronté de dogmes définis, et à des écrivains stupides en religion (Gide et Camus, Sartre et Simone de Beauvoir, Claire Martin et

Qui trouve DIEU, a tout trouvé. La plupart des hommes qui peuplent la terre ont foi en l'existence d'un Être Suprême, et l'amour fraternel est le dénominateur commun entre les religions.

Aussi, une prière est proposée à tous les croyants, quelles que soient leurs convictions spirituelles.

Venez Esprit Créateur, embrassez les cœurs des hommes du feu de l'amour

fraternel et de la justice sociale et économique afin que, sous le souffle de vos inspirations, la physiologie inhumaine et égoïste de cette terre soit enfin transformée. Afin aussi et surtout que les nations puissent vivre en paix parce que les hommes auront tous choisi de vivre désormais en frères. (Message de la "Solidarité Fraternelle Mondiale" B.P. 28 Port Louis, Ile Maurice, Océan Indien.)

— pour comble — Marie-Claire Blais, voire Simone Chartrand, sans une mention des vrais théologiens d'hier et d'aujourd'hui; enfin quantité de naïvetés pédagogiques et, si l'on peut dire, doctrinales (en priant Dieu, on se prie-t-on aussi soi-même).

L'hérésie affichée dans le 3e cahier (p. 9) passe outre à une définition dogmatique et à un canon du 1er concile du Vatican: l'Eglise y affirme (voir DS, nn. 3004, 3026) la possibilité de démontrer rationnellement l'existence de Dieu. Parmi les falsifications scripturaires, il y a une ineptie (dans Mt 5: 15, on traduit "boisseau" par "lit") et des canalleries: à propos de Le 9: 23, "prendre sa croix" devient "ne pas s'occuper de soi", avec une remarque impertinente dans "Une Eglise pour le monde" et une glose de... Camus dans "Le mal. La souffrance" (p. 14; voir aussi le traitement de Le 4: 18; 6: 47; Jn 3: 16; 10: 18; Gal 5: 1).

Ici comme auparavant, on fausse toute la doctrine concernant la foi, l'espérance,

la charité, le salut, la grâce (pélagianisme démarqué), l'Eucharistie, la prière: on accumule les équivoques épaisses au sujet des miracles, de l'idée de Dieu, du Royaume évangélique, de la Providence, de l'engagement politique. Enfin, cette prétendue ecclésiologie omet l'essentiel du mystère de l'Eglise: Corps mystique de Jésus adorateur du Père, société hiérarchique, communion de sainteté, ministère infallible de vérité, foyer d'apostolat mondial, condition universelle de salut.

Comment un catholique du Québec ne rugirait-il pas de colère et de douleur en constatant qu'on offre à nos adolescents, sous couvert de "catéchèse", un outil d'abrutissement religieux? "Faux problème", ont la naïveté ou l'inconséquence d'écrire et de dire des prêtres de chez nous, alors qu'il n'y a pas, dans toute notre histoire, un scandale d'une pareille gravité.

Joseph d'Anjou, S.J., 14, rue Dauphine, Québec (4e).

Le 8 décembre 1972.



L'ACTION-QUEBEC est un journal d'information à caractère chrétien ayant pour but de diffuser la pensée catholique à travers l'actualité. Fondé en 1907, l'Action-Québec est imprimé par l'Action Sociale Limitée, 3 Place Jean-Talon, Québec 2e, C.P. 1727, tél.: 522-4771. Président, Guy Hamel, vice-président, J.-R. Delisle, directeur général, Fernand Blais; directeur général adjoint, Denis Gauthier; rédacteur en chef, Roger Bruneau; directeur de la production, Alphonse Proulx; directeur adjoint de la circulation, Jacques Lévesque; directeur de la publicité, Gilles Normandeau; comptable, Emilien Bonnelly; contrôleur, Hilaire Normandeau; directeur, Jules Lortie.

CAMPUS

Avec un budget de \$16,000

Des étudiants organisent des services de "presse" et de "cinéma"

par Guy Giroux

Un groupe de 16 étudiants du Cégep de Limoilou se sont vus accorder un budget de \$16,000 pour mettre sur pied une organisation de services de "presse" et de "cinéma", susceptible d'être incorporée à plus ou moins brève échéance, et qui seront offerts aux étudiants du collège à compter de janvier.

Cette initiative originale, qui est mise de l'avant par le groupe d'étudiants concernés depuis septembre dernier, leur permettra de se voir exempter de certains cours, considérés comme équivalents à l'effort entrepris pour mettre en branle l'organisation de services, baptisée du nom de "Sémios".

Le projet "Sémios", qui est supervisé par le professeur de sciences sociales Jean-Guy Tarif, est reconnu comme valable, sur le plan pédagogique, puisqu'il cadre bien dans l'expérience d'Accréditation de certains types d'initiatives de

formation (Actif du collège, expérience autorisée par le ministère de l'Éducation).

Le projet

Tel que défini par le groupe d'étudiants, le projet "Sémios" consiste à acheter du matériel d'imprimerie et de cinéma-presse et caméras — afin de créer un centre de services qu'ils administreront pour la durée de la présente année académique.

Mis sur pied, le centre de services pourra, d'une année à l'autre, être à la disposition des étudiants du collège, qui gèreront ce centre qui leur appartient, puis-que le capital initial a été fourni par l'ensemble des étudiants du Cégep, à qui il reviendra d'ailleurs d'élire ou de déléguer les administrateurs nécessaires à la bonne marche de l'organisation.

Le capital est tiré de la proportion des frais d'inscription à la charge des étudiants, au début d'une année scolaire, consacrée

au chapitre des "services aux étudiants".

Les "presses"

Évaluées à près de \$10,000, les presses dont se sont portés acquéreurs les étudiants du projet "Sémios" vont être disposées dans les locaux du collège qui servaient jusqu'ici à la coopérative étudiante.

Ces presses vont permettre aussi bien l'édition d'un journal étudiant, de diverses publications et même d'affiches publicitaires, au profit des jeunes gens de l'institution. Des sommes non négligeables pourront de la sorte, à la longue, être économisées sur les montants consacrés aux "services aux étudiants" du collège, puisque, à défaut d'avoir recours à un service d'imprimerie qui leur est propre, les étudiants doivent faire appel aux services d'entrepreneurs de l'extérieur, d'où la marge de profits que se réservent ces derniers.

D'ailleurs, un des éléments

caractéristiques du projet "Sémios" consiste à donner l'opportunité aux étudiants qui voudraient profiter des services offerts de ne pas être seulement des "clients", mais également des "producteurs", si on considère qu'ils pourront eux-mêmes se servir des presses tout comme ils pourront emprunter les caméras du centre de ciné-production.

C'est dans cette optique que le projet "Sémios" ne vise pas, par exemple, à produire un journal étudiant pour le collège, mais bien plutôt à permettre aux étudiants d'avoir recours à "Sémios" pour produire la publication qui les intéresse.

Ciné-production

Pour sa part, le service de ciné-production vise à favoriser la création cinématographique au Cégep de Limoilou, et permettra, de la sorte, aux étudiants du collège de produire des films à caractère culturel ou pédagogique. C'est en ce sens

que le service est défini avant tout comme une banque de matériel 8mm et 16mm.

Toutefois, le service de ciné-production jouera également un rôle d'animation en favorisant la réalisation d'un festival annuel du film cégepien, en plus de chercher à devenir un centre de documentation sur tout ce qui touche la technique cinématographique.

Les responsables de ciné-production se chargeront de coordonner l'emploi du matériel (caméras et pellicule), d'examiner les projets de film et d'en contrôler le sérieux. D'ailleurs, tout projet devra comporter un scénario et un "découpage technique".

En retour, cependant, les étudiants intéressés se verront prêter des caméras et donner de la pellicule, et les responsables de ciné-production leur donneront les explications nécessaires à l'utilisation du matériel. Notons en outre qu'en plus de favoriser la tenue d'un festival annuel du film cégepien, et en plus d'organiser des projections de

nématographiques au collège, ciné-production effectuera la publicité nécessaire auprès du milieu que le service désire rejoindre. Une campagne de publicité est d'ailleurs prévue, avec la reprise des cours de la session d'hiver, après les fêtes de Noël et du Premier de l'An.

Cours crédités

Puisque le projet "Sémios" représente en premier lieu une expérience pédagogique, la réalisation de celui-ci doit répondre à des objectifs d'analyse et d'évaluation qui correspondent aux objectifs des cours dont l'exemption — ou la créditsation — est demandée.

Ces cours sont les suivants: la sociologie des médias de masse, le langage et l'analyse filmique, la comptabilité et la législation de la presse. Les objectifs de ces cours sont poursuivis, en "harmonisant" en quelque sorte la théorie et la pratique, afin d'évaluer la valeur d'une méthode pédagogique nouvelle qui vise à faire de l'étudiant l'agent principal de sa formation.



Ce qu'en pense une "femme en blanc"

Dr Paule Ladouceur-Dupuis

Des livres pour Noël

Que donner aux enfants pour Noël? Ce refrain annuel nous prend toujours quelque peu par surprise, en dépit des quelques notes que l'on a pu consigner le long de l'année, à cet effet. Les vêtements, les articles de sport, cela peut se régler assez facilement; mais si l'on veut offrir des jouets, cela devient de plus embarrassant. D'année en année, la laideur de ces derniers, leur très grande fragilité, leur stupidité, leur mauvais goût, et leur prix fabuleux s'exagèrent, de sorte qu'il devient très difficile de se procurer un jouet intelligent, attrayant et résistant.

Le commerce des jouets devenant irrattrable et honteux, il faut se méfier de la plupart des jouets appelés "éducatifs". Certaines compagnies mettent sur le marché de simples blocs de couleur, de formes différentes, qu'ils vendent plusieurs dollars en les étiquetant "éducatifs", tandis qu'à quelques centimètres de distance, nous retrouvons pour la moitié prix des articles semblables, au sac, et qui sauront amuser et éduquer tout autant. Ces multiples dessins numérotés, qui se vendent également très cher, ne sont qu'un attrape-nigaud, tandis qu'une feuille de couleur et de bonnes peintures emploient davantage l'imagination créatrice de l'enfant. Il en est ainsi pour les dizaines et les dizaines de

boîtes de jeux, brien brillantes de couleur sur leur couverture, mais qui ne contiennent que quelques brins de laine ou de fil pour les filles sur un mince morceau de tissu, ou bien quelques dés pour disperser sur des figures monstrueuses pour les garçons.

Heureusement, il se fait un mouvement ces dernières années pour nous éveiller au gaspillage d'argent et d'intérêt que représente l'achat des jouets. Des artisans s'emploient maintenant à la fabrication de solides petits jouets, trains, animaux, poupées, en bois canadien, très bien finis, attrayants et extrêmement résistants. Leur marché s'élargissant, leur prix est maintenant accessible et la longue vie de ces jouets mérite amplement le léger supplément qu'il faut parfois dépenser.

Et que dire des livres? Les garçons, pour la plupart, frémiront si nous leur suggérons des livres pour Noël. Peu importe, les livres devraient faire partie intégrante des cadeaux de Noël. Pour les tout-petits, nous retrouvons les adorables petits cartons illustrant les animaux domestiques de notre pays, et que l'enfant d'un an peut reconnaître et qu'il peut commencer à nommer à deux ans. Les petits dictionnaires si joliment illustrés sont déjà à la portée des trois ans et les abon-

dants livres d'oiseaux et d'animaux sont une source inépuisable d'intérêt et de délassement pour tout âge. Quant aux nombreux enfants nés en octobre ou après, et qui ne sont pas admis aux classes de maternelle, pourquoi ne pas leur offrir à eux aussi ces volumes extraordinaires de français et de mathématique que l'on découvre dans certaines librairies de la ville. Ces enfants en particulier qui seraient d'âge mental suffisant pour être en classe et dont la seule date de naissance les retient à la maison ne savent parfois employer leur temps. Ils seraient heureux d'explorer ces délicieux livres de français et de "mathématique moderne" destinés uniquement aux élèves de maternelle. Les illustrations fantaisistes et abondantes nous font regretter de n'être plus éligibles à ces plaisirs scolaires; que notre temps fût rogié...

Accompagnons les livres donnés d'un bon disque de contes ou de musique. Le prix d'achat ne dépasse pas celui d'un jouet banal, et que d'heures de plaisir, et quelle façon agréable d'initier l'enfant au bon langage et aux plaisirs de la bonne musique. L'enfant peut vite manipuler ses propres disques et apprend en même temps la minutie et les soins qu'il faut donner aux choses précieuses.

Les Organismes familiaux associés appuient Castonguay dans la lutte à la pauvreté

Par Thérèse DALLAIRE

Dans un communiqué remis à la presse, les Organismes familiaux associés du Québec disent supporter publiquement l'objectif du ministre des Affaires sociales, M. Claude Castonguay dans la lutte à la pauvreté: "l'égalité des chances pour tous". Toutefois, ces organismes veulent nuancer quelque peu cet objectif. "Nous souhaitons, lit-on dans le communiqué, que l'impôt sur le revenu du chef de famille tienne compte de la charge financière que représentent les enfants, car comme nous le savons dans la province de Québec, le coût occasionné par l'enfant n'est

pas déductible dans le rapport d'impôt de leur père". De plus le souhait du ministre à l'accessibilité pour tous aux biens essentiels au développement de la personne, est amplifié par les organismes familiaux: "Nous souhaitons l'accessibilité de tous à une famille bien préparée à remplir son rôle d'éducateur et

l'égalité des chances à grandir dans une famille consciente de son rôle social". Pour les Organismes familiaux, une politique réaliste de sécurité sociale doit tenir compte de la collaboration de la famille, de son action socialisante, sans oublier la planification des solutions aux problèmes immédiats.

"Nous souscrivons et comprenons les objectifs du ministre par rapport à la pauvreté et souhaitons comme lui que le phénomène de la pauvreté se résorbe. Cependant, nous croyons que cet objectif sera mieux servi et rejoint par des politiques axées en bonne partie sur la prévention sociale".

Les femmes s'affirment dans le sport et la politique

Par CAROL KENNEDY de la Presse Canadienne

A mesure qu'avancent les années '70, c'est surtout dans le sport et la politique que les femmes font valoir leurs talents, partout dans le monde.

Aux Olympiques de Munich, en 1972, assombrées malheureusement par la tragédie des trois otages israéliens massacrés, trois femmes ont remporté des médailles d'or: la gymnaste russe Olga Korbut, l'athlète britannique Mary Peters et l'Australienne Shane Gould, championne nageuse.

Lors des campagnes électorales au Canada et aux États-Unis, plusieurs femmes ont été en vedette, à la fois comme politiciennes et comme épouses de candidats.

Shirley Chisholm fut la première femme de race noire à briguer les suffrages comme présidente des États-Unis: Eleanor McGovern, une femme énergique, a donné son appui constant à son mari George, pendant toute sa difficile campagne électorale, et Pat Nixon, pour la première fois, a démontré qu'elle était une femme de politicien avertie.

Cependant, l'épouse du premier ministre Trudeau, Margaret, a choisi de jouer un rôle relativement effacé pendant la campagne électorale canadienne.

Une journaliste, Jeanne Sauvé, a été nommée ministre des Sciences et de la Technologie dans le nouveau cabinet du premier ministre Trudeau. En Grande-Bretagne, la baronne Tweedsmuir, âgée de 57 ans, d'origine écossaise et belle fille de l'ancien gouverneur général du Canada, a assumé comme sa responsabilité personnelle les pêcheries en Afrique et en Islande, à titre de ministre au Foreign Office. Elle est la première femme à occuper ce rang dans les milieux de la diplomatie britannique.

attachés de tout temps aux traditions.

LES BARRIÈRES TOMBENT

D'autres barrières professionnelles sont tombées en Grande-Bretagne, au cours de l'année. Même la vénérable Bourse de Londres admettra des femmes comme membres à part entière, à partir du 25 mars. L'Europe continentale a pour suivi un rythme plus lent d'émancipation, bien que la première Française à être nommée ambassadeur, Marcelle

Campana, ait pris possession de son poste à Panama. L'une des premières femmes à être admise comme élève à l'École Polytechnique a réussi à obtenir les notes les plus élevées de cette institution d'élite, en 1972.

Un projet de loi visant à établir l'égalité des salaires a été approuvé par l'Assemblée nationale française, mais les observateurs ont des doutes sur son efficacité, étant donné que la France n'a eu que quatre membres féminins du gouvernement depuis 1946, dont une seule a été admise à faire partie du cabinet.

La chanteuse newyorkaise Diahann Carroll mettra fin à la vie de célibataire de David Frost, personnalité bien connue de la télévision. Ils s'épouseront à Londres, à Pâques. Enfin, la nouvelle Miss Monde, pour 1972 a été la blonde australienne Belinda Green, âgée de 20 ans.

La chanteuse newyorkaise Diahann Carroll mettra fin à la vie de célibataire de David Frost, personnalité bien connue de la télévision. Ils s'épouseront à Londres, à Pâques. Enfin, la nouvelle Miss Monde, pour 1972 a été la blonde australienne Belinda Green, âgée de 20 ans.

UN RÔLE MOINS GRAND

En Allemagne de l'Ouest, où des élections ont été tenues en novembre, on a noté que le nombre de femmes membres du Parlement va en diminuant, alors qu'au contraire dans l'Allemagne de l'Est — pays communiste — près du tiers des députés sont des femmes.

Cependant, le chancelier Willy Brandt et le gouvernement social démocrate ont élu la première femme présidente de la Chambre en Allemagne de l'Ouest, Mme Annemarie Renger, âgée de 53 ans. Ce poste lui donna la présidence sur tous les autres citoyens en Allemagne de l'Ouest, à l'exception du président fédéral.

A l'approche de la nouvelle année 1973, des rumeurs étaient dans l'air concernant l'avenir du premier ministre d'Israël, Golda Meir, maintenant âgée de 74 ans. Certains se demandent si un nouveau leader serait promu au pouvoir à Jérusalem.

Dans le domaine des arts, la doyenne des actrices britanni-



Shane Gould, championne nageuse



Olga Korbut porte fièrement sa médaille d'or, méritée pour sa performance dans la gymnastique personnelle.

confectionnez-les vous-même!

Facile à enfiler! Comment apprendre à coudre!



9140 SIZES 10 1/2-20 1/2 Marian Martini

Robe d'une pièce avec fermeture-éclair au devant, un col cranté et une ceinture en font toute la garniture. Un tissu à carreaux ou encore un turtan est tout désigné pour ce patron. Un tissu uni fera aussi très joli.

Demandez le patron no: 9140 — Nouvelles demi-grandeurs: 10 1/2, 12 1/2, 14 1/2, 16 1/2, 18 1/2, 20 1/2. Pour la grandeur 14 1/2 (37 de buste) prenez 2 3/4 verges d'un tissu de 45" de largeur.

Écrivez lisiblement votre nom et votre adresse, ainsi que le numéro exact du patron et la grandeur, s'il y a lieu. Adressez votre commande à:

Le Département des Patrons, L'Action-Québec, 60, rue Front Est, Toronto 1, Ontario

Prix: 75¢ par patron (Ajoutez 15¢ pour frais de Poste)

Seuls les mandats-poste et les chèques à l'ordre de TORONTO Star Syndicate seront acceptés. NE PAS ENVOYER DE MONNAIE NI DE TIMBRES-POSTE. Ces patrons ne sont pas échangeables. Ils sont habituellement livrés dans un délai de 15 à 20 jours. Les instructions sont en anglais seulement. Toute commande doit être envoyée pas plus tard que 2 mois après sa publication.

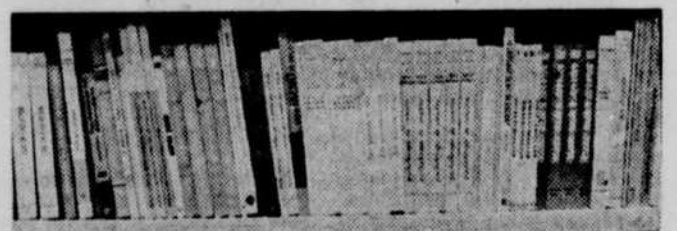
Ci-joint \$ (les timbres ne sont pas acceptés) Patron no: Tailles: Patron no: Tailles: Nom: Adresse:

Série de cours sur la constitution canadienne

En vue de mieux faire connaître la Constitution canadienne, l'Association des femmes diplômées des universités (section Québec) organise avec le concours de l'université Laval, une série de cours sur la Constitution canadienne, à l'intention de ses membres (clubs français et anglais).

Ces cours seront donnés par maître Jean-Charles Bonenfant, spécialiste en droit constitutionnel, le mercredi soir de 19h30 à 22h30 à la faculté de Droit, pavillon de Kinnick.

Inscription le 8 janvier 1973. Les cours débuteront le 15 janvier prochain pour se terminer en avril. Le prix est de \$60. Bienvenue à tous. Prière de s'inscrire le plus tôt possible. Pour de plus amples informations, les membres de l'Association des femmes diplômées des universités voudront bien communiquer avec la responsable des cours, Madame Jacqueline Morrissette, tél: 527-4348.



Mes amis les livres

Tous les enfants seront ravis de retrouver parmi leurs cadeaux de Noël, un bon livre qui pourra devenir leur compagnon des jours de mauvais temps...

Parmi toute la littérature offerte à la jeunesse, les illustrés conservent toujours une place d'honneur; même l'enfant turbulent qui n'apprécie pas particulièrement la lecture, se laissera captiver par un album généreusement illustré et mettant en vedette ses héros préférés.

Les parents désireux d'offrir l'un des nombreux albums de collection récemment mis sur le marché pourront à profit consulter la liste de nouveautés que vient de publier une importante maison d'édition. Voici les principaux titres que l'on peut retrouver dans toutes les librairies:

- "Spirou" No 123 et 124
- "Gaston Lagaffe" No 10: Le géant de la gaffe
- "Les Schtroumpfs" No 8: Histoires de Schtroumpfs
- "Spirou-Fantasio" No 22: L'abbaye truquée
- "Natacha" No 2: Natacha et le maharadjah
- "Terre entière: Le bestiaire insolite
- "Boule et Bill" No 8
- "Sophie" No 7: Sophie et le cube qui parle
- "La patrouille des castors" No 17: Le pays de la mort
- "César" No 3: Quel métier!
- "Yoko Tsuno" No 1: Le trio de l'étrange
- "Petite abeille" No 11: La surprise de Benjamin
- No 12: Petite abeille maman
- "Spécial Lucky Luke"
- "Comédie animale" No 1: Les resquilleurs
- No 2: Les tricheurs
- "Pas à pas" No 1: Le soleil
- No 2: Le vent
- No 3: La pluie
- No 4: Jour et nuit.

Les certificats d'épargne cumulative de la Banque de Commerce pour donner beaucoup sans dépenser gros

A Noël, offrez donc des cadeaux utiles. Des cadeaux personnels qui ont de la valeur. Et qui rapportent en plus. Des certificats d'épargne cumulative de la Banque de Commerce.

Vous pouvez acheter nos certificats d'épargne cumulative en coupures de \$10 et multiples de \$10, sans limite. Ils peuvent donc intéresser même ceux qui ne disposent que d'un budget

modeste pour leurs cadeaux de Noël.

Et ce sont de beaux cadeaux, pour tout le monde. Les certificats d'épargne cumulative peuvent être encaissés n'importe quand. Et, même après six mois seulement, vous pouvez recevoir plus d'argent que vous en avez versé.

Renseignez-vous sur les certificats d'épargne cumulative à la succursale Commerce de votre voisinage. Ils sont prêts pour être offerts, en présentation-cadeau.

Un cadeau de Noël qui prend plus de valeur au fur et à mesure que les années passent.



BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE



Le procès de Jacques Rose

Lemieux demande au juge s'il veut rire de lui

MONTREAL (P.C.) — Le ministre public a porté, hier, deux nouvelles accusations contre Jacques Rose, acquitté il y a quelques jours de l'enlèvement de Pierre Laporte.

Jacques Rose qui attend de subir son procès pour le meurtre de Pierre Laporte est maintenant en plus accusé de conspiration après le fait avec Paul Rose, Francis Simard et Bernard Lortie dans l'affaire Laporte et il est accusé d'avoir séquestré l'ancien ministre.

Les nouvelles procès se dérouleront à partir du 8 janvier date de l'ouverture de la session des assises.

Après lecture de l'acte d'accusation, Me Robert Lemieux, qui défend Jacques Rose, a déclaré "c'est un hold-up. C'est du matraquage judiciaire".

Tout ébahi de se voir accusé de nouveaux délits après deux années de détention, Jacques Rose a refusé de se lever, comme le demandait le juge, pour entendre la mise en accusation. Levé de force par les policiers, il s'est laissé choir sur le plancher et a repris place sur son siège. Le magistrat n'a pas insisté.

Le juge s'est ensuite tourné vers Me Lemieux pour lui demander s'il présentait toujours sa requête en cautionnement.

"Voulez-vous rire de nous?" a demandé Lemieux.

"Faites attention, Me Lemieux, de sévir le juge Bisson, je vous ai dit que je ne vous ennuierais pas. Présentez-vous votre requête en cautionnement?"

"Je n'ai rien à dire", a répondu l'avocat de Jacques Rose.

Le juge Bisson a alors disposé de cette requête non soumise en disant: "Requête rejetée".

Furieux, Me Lemieux a déclaré, en sortant de la cour, qu'il s'attendait à ce que la Couronne procède maintenant dans ces nouvelles accusations de séquestration et de complicité après le fait en retardant toujours le procès de meurtre en l'attente duquel Jacques Rose est incarcéré depuis deux ans.

Jacques Rose a été acquitté le 9 décembre dernier d'une accusation d'enlèvement de Pierre Laporte, un premier procès sous la même inculpation s'était terminé plus tôt par un jury en désaccord.

La vente de l'électricité crée l'unanimité en Chambre

QUEBEC (P.C.) — Le projet de loi autorisant la vente d'énergie électrique par l'Hydro-Québec à la Consolidated Edison Company de New York a été adopté hier soir par l'Assemblée nationale.

Présenté par le ministre des Richesses naturelles, M. Gilles Massé, le bill 82 a fait l'unanimité des députés de l'Opposition, pour une rare circonstance, ont publiquement adressé des félicitations au gouvernement Bourassa.

La transaction couvre la période de 1977 à 1996 et ne concerne que l'énergie dont l'Hydro-Québec dispose en surplus

sur son réseau pendant la saison chaude.

Dans un premier temps, le bill 82 stipule que l'Hydro fournira à la firme américaine un total de 14,14 milliards de kilowatts-heures de 1977 à 1981, au prix de \$123 millions. Après ces cinq ans, une nouvelle ronde de négociations s'ouvrira entre les deux parties contractantes et le fruit des négociations fera l'objet de l'approbation du gouvernement québécois. L'Hydro s'est d'ailleurs réservé tous les droits nécessaires pour assurer en tout temps les besoins de sa clientèle régulière.

Différences

Le ministre Massé a expliqué que cette transaction avait été rendue possible par le fait que les périodes de pointe, soit différentes au Québec et à New York. Alors qu'au Québec, la demande d'électricité est très forte pendant l'hiver, pour répondre notamment aux nécessités du chauffage, la région newyorkaise exige un surplus d'énergie durant l'été pour alimenter les multiples appareils de climatisation.

Il est prévu d'autre part que la puissance totale mise à la disposition de la compagnie de New York ne doit pas excéder

800,000 kilowatts. Ce bloc de puissance, a noté M. Massé, ne représente en fait qu'une partie de la différence qui existe sur le réseau québécois, entre la pointe d'hiver et celle d'été.

Au reste, le titulaire des Richesses naturelles a souligné que cette entente entraîne la construction d'une ligne à très haute tension entre Montréal et les Etats-Unis, "ce qui aura l'avantage d'ouvrir à l'Hydro-Québec l'important marché américain".

Selon M. Massé, les coûts encourus pour livrer cette énergie, par la ligne de transmission de Beauharnois, s'élève à environ \$30 millions.

En périodes critiques, les agriculteurs seront aidés

Par Pierre BELLEMAIRE

QUEBEC (P.C.) — Le gouvernement vient de faire adopter par l'Assemblée nationale une loi cadre lui permettant d'aider les agriculteurs en périodes critiques.

Les trois partis d'opposition ont d'ailleurs souscrit lundi aux objectifs de cette loi 76 parallèle.

né par le ministre Normand Toupin, malgré les quelques réserves qu'ils ont soulevées au cours de son étude détaillée en comité plénier.

Le titulaire de l'Agriculture a ainsi donné suite aux intentions qu'il exprimait cet automne en annonçant les mesures

res d'aide apportées aux agriculteurs éprouvés cette année par de lourdes pertes de récolte.

La nouvelle loi-cadre comme l'a observé M. Toupin par suite de certaines remarques de l'opposition, se veut un complément de l'assurance-récolte

qui ne couvre que six produits: les fourrages, le maïs, le grain, les céréales, le tabac et les betteraves sucrières.

En plus de s'appliquer en cas de désastres naturels, comme le feu ou un effondrement du sol, la loi 76 a une portée universelle. C'est donc dire que tous les agriculteurs, en principe, pourraient un jour s'en prévaloir.

s'attend à signer bientôt un protocole d'entente avec le gouvernement fédéral, par lequel Ottawa s'engage à rembourser aux institutions pertes éventuelles qu'elles peuvent subir de la part d'agriculteurs en difficultés financières.

Avec son homologue fédéral, le ministre Whelan, M. Toupin doit discuter mercredi, au cours d'une première rencontre officielle d'autres possibilités de contribution fédérale dans le cadre de la nouvelle loi 76.

Le ministre québécois est d'avis que cette législation, qui comporte un programme structuré d'aide aux agriculteurs, peut être un élément positif dans ses négociations avec Ottawa.

Jusqu'à maintenant, dit-il, le Québec n'avait aucune politique de base quand venait le temps de secourir une partie des agriculteurs affectés par des sinistres ou une baisse inopinée et incontrôlable par des sinistres ou une baisse inopinée et incontrôlable d'une production agricole. En juin dernier, le Québec adoptait ainsi une loi spéciale pour aider les producteurs d'oeufs. Par conséquent, cette loi est désormais abrogée.

de la discussion, s'est élevée contre "les affirmations gratuites du porte-parole créditiste", en le pressant de prouver avec exactitude les accusations qu'il lance à tout moment contre le ministère de l'Agriculture.

L'Unité-Québec et le Parti québécois ont appuyé dans l'en-

semble les objectifs de la loi 76. M. Clément Vincent, ex-ministre de l'Agriculture dans le cabinet Bertrand et Johnson, a tenu à signaler que ces mesures sont suggérées par l'Unité-Québec depuis juin dernier et, de son côté, M. Charles Tremblay a félicité, au nom du PQ, le ministre Toupin.

Échos du parlement

Bataille

QUEBEC (P.C.) — La bataille sur la restauration de la place Royale a connu une trêve lundi à l'Assemblée nationale, faute d'adversaire.

Pourtant, l'ex-titulaire des affaires culturelles, le député unifié Jean-Noël Tremblay, avait fourni ses armes. Toutefois, l'adversaire, le ministre des Affaires culturelles, Mme Claire Kirkland-Casgrain, "son avion n'ayant pu décoller" avait fait déposer à l'Assemblée nationale, la liste d'attente "préférentielle de locataires éventuels" qui pourront habiter les "maisons richement reconstruites" de ce quartier, si une telle liste existe.

température le permet, rencontrer mercredi, son homologue fédéral, M. Eugène Whelan, afin de discuter de l'aide fédérale accordée aux cultivateurs pour la perte de récoltes.

M. Toupin a indiqué en Chambre que les critères permettant au gouvernement provincial de déclarer une "zone sinistrée" seraient probablement discutés.

loi 67 qui apporte certaines modifications à la loi de la Régie de la Place des Arts de Montréal.

Il est prévu d'abord que cette régie devra faire parvenir son projet de budget au ministre des Affaires culturelles, non non plus à celui des Finances. L'année financière de la régie, d'autre part, commencera désormais le 1er septembre plutôt que le 1er mai.

REGLEMENTS

Toutefois, les modalités d'application seront déterminées par le conseil des ministres. Il décidera, par voie de règlements, s'il s'agit d'une situation d'urgence pour les agriculteurs. Il en indiquera le début et la fin, ainsi que les régions déclarées sinistrées. Le cabinet ordonnera également si le gouvernement doit ou non payer une partie des intérêts sur les prêts qui seront accordés aux agriculteurs.

Le ministre québécois est d'avis que cette législation, qui comporte un programme structuré d'aide aux agriculteurs, peut être un élément positif dans ses négociations avec Ottawa.

Jusqu'à maintenant, dit-il, le Québec n'avait aucune politique de base quand venait le temps de secourir une partie des agriculteurs affectés par des sinistres ou une baisse inopinée et incontrôlable par des sinistres ou une baisse inopinée et incontrôlable d'une production agricole. En juin dernier, le Québec adoptait ainsi une loi spéciale pour aider les producteurs d'oeufs. Par conséquent, cette loi est désormais abrogée.

Le ministre québécois est d'avis que cette législation, qui comporte un programme structuré d'aide aux agriculteurs, peut être un élément positif dans ses négociations avec Ottawa.

Jusqu'à maintenant, dit-il, le Québec n'avait aucune politique de base quand venait le temps de secourir une partie des agriculteurs affectés par des sinistres ou une baisse inopinée et incontrôlable par des sinistres ou une baisse inopinée et incontrôlable d'une production agricole. En juin dernier, le Québec adoptait ainsi une loi spéciale pour aider les producteurs d'oeufs. Par conséquent, cette loi est désormais abrogée.

Le ministre québécois est d'avis que cette législation, qui comporte un programme structuré d'aide aux agriculteurs, peut être un élément positif dans ses négociations avec Ottawa.

Jusqu'à maintenant, dit-il, le Québec n'avait aucune politique de base quand venait le temps de secourir une partie des agriculteurs affectés par des sinistres ou une baisse inopinée et incontrôlable par des sinistres ou une baisse inopinée et incontrôlable d'une production agricole. En juin dernier, le Québec adoptait ainsi une loi spéciale pour aider les producteurs d'oeufs. Par conséquent, cette loi est désormais abrogée.

Le ministre québécois est d'avis que cette législation, qui comporte un programme structuré d'aide aux agriculteurs, peut être un élément positif dans ses négociations avec Ottawa.

Jusqu'à maintenant, dit-il, le Québec n'avait aucune politique de base quand venait le temps de secourir une partie des agriculteurs affectés par des sinistres ou une baisse inopinée et incontrôlable par des sinistres ou une baisse inopinée et incontrôlable d'une production agricole. En juin dernier, le Québec adoptait ainsi une loi spéciale pour aider les producteurs d'oeufs. Par conséquent, cette loi est désormais abrogée.

Hydro-Québec

Pour la troisième fois en un mois, la commission parlementaire du Travail sera saisie mardi du conflit qui oppose l'Hydro-Québec et le Syndicat canadien de la Fonction publique.

Le ministre du Travail, M. Cournoyer, avait expliqué la semaine dernière que les négociations étaient rompues et qu'il comptait sur la pression "morale" de la commission pour amener les deux parties vers un nouveau départ.

Aide

QUEBEC (P.C.) — Le nombre des membres de la Commission des services juridiques passera de dix à douze et son président devra être un avocat ou juge, selon un projet de loi déposé lundi en première lecture à l'Assemblée nationale.

Ce projet de loi, bill 84, permettra en outre à la Commission de fournir directement des services d'aide juridique dans une région où une corporation régionale n'a pas encore été constituée. Il s'agit d'un amendement purement administratif à la loi de l'aide juridique adoptée en juillet dernier par la Chambre. Cette loi est venue étendre à tous les bénéficiaires de l'aide sociale les services juridiques communautaires déjà implantés à Montréal et à Québec.

Radio-Québec

QUEBEC (P.C.) — Le ministre Jean-Paul L'Allier a rendu public lundi dans un communiqué la composition du nouveau conseil d'administration de l'Office de radio-télévision du Québec, conformément à la loi 35 sanctionnée la semaine dernière à Québec.

M. Gérard Barbin a été nommé président du conseil pour un mandat de cinq ans à compter du 13 décembre 1972. Agé de 44 ans, il a déjà été directeur des relations publiques de l'Assurance-Vie Desjardins, directeur du service de l'information du département des Pêcheries du Québec, ainsi que commentateur et correspondant à Radio-Canada.

Discussions nocturnes au Cégep de St-Hyacinthe

SAINT-HYACINTHE (P.C.) — venue avec les étudiants et Mlle Madeleine Jacques, l'un des six professeurs congédiés jusqu'au 30 décembre pour porter son cas en arbitrage.

Advenant une entente au cours de la nuit, les cours reprendront normalement dès la signature de l'entente par les deux parties.

Ce pourrait donc être cet après-midi, tout dépendant des événements qui se sont déroulés au cours de la nuit.

Place-des-Arts

QUEBEC (P.C.) — L'Assemblée nationale a adopté hier soir, sans discussion, le projet de loi 76 qui apporte certaines modifications à la loi de la Régie de la Place des Arts de Montréal.

Il est prévu d'abord que cette régie devra faire parvenir son projet de budget au ministre des Affaires culturelles, non non plus à celui des Finances. L'année financière de la régie, d'autre part, commencera désormais le 1er septembre plutôt que le 1er mai.

Conflagration à St-Jérôme

SAINT-JEROME (P.C.) — Les pompiers ont dû combattre durant plus de cinq heures lundi pour contrôler un incendie qui a détruit trois immeubles dans le centre-ville de Saint-Jérôme.

La police n'a rapporté aucun blessé. Les 34 pompiers de la ville ainsi que 25 policiers ont combattu les flammes.

Un porte-parole a rapporté que deux bars, une taverne, un restaurant, un magasin de chaussures et quelques bureaux ont été détruits.

Le procès de Eccles en janvier

MONTREAL (P.C.) — Le procès de Gilles Eccles, âgé de 24 ans, de leur côté, Jean-Marc Boudin, âgé de 24 ans, et James O'Brien, âgé de 23 ans, ont été condamnés le 4 décembre dernier, à l'emprisonnement à vie après avoir plaidé coupable sous l'inculpation de meurtre en rapport avec l'incendie qui a détruit le Blue Bird.

Une petite gigue pour les réfugiés de l'Ouganda

MONTREAL (P.C.) — Les 670 Asiatiques ougandais qui ont choisi Montréal pour seconde patrie ont aussi choisi de s'intégrer le plus vite possible à la population québécoise francophone et... à apprendre à gigner.

Samedi soir, au YMCA, 150 Asiatiques ougandais étaient réunis pour une réunion organisée à leur intention et, lorsque les folkloristes ont demandé six volontaires pour une "sténette", c'est une douzaine d'entre eux qui ont couru vers la piste de danse avec enthousiasme.

Bras cassé

Le ministre des Affaires sociales, M. Claude Castonguay, a affirmé que le fait qu'un préposé aux malades ait cassé le bras d'un patient à l'hôpital St-Michel-Archange la semaine dernière est un cas d'exception et un "incident malheureux".

Cette situation n'est pas générale selon le ministre, même s'il a reconnu qu'il y avait parfois des exagérations à certains moments pouvaient à certains moments perdre patience.

Place-des-Arts

QUEBEC (P.C.) — L'Assemblée nationale a adopté hier soir, sans discussion, le projet de loi 76 qui apporte certaines modifications à la loi de la Régie de la Place des Arts de Montréal.

Il est prévu d'abord que cette régie devra faire parvenir son projet de budget au ministre des Affaires culturelles, non non plus à celui des Finances. L'année financière de la régie, d'autre part, commencera désormais le 1er septembre plutôt que le 1er mai.

Conflagration à St-Jérôme

SAINT-JEROME (P.C.) — Les pompiers ont dû combattre durant plus de cinq heures lundi pour contrôler un incendie qui a détruit trois immeubles dans le centre-ville de Saint-Jérôme.

La police n'a rapporté aucun blessé. Les 34 pompiers de la ville ainsi que 25 policiers ont combattu les flammes.

Un porte-parole a rapporté que deux bars, une taverne, un restaurant, un magasin de chaussures et quelques bureaux ont été détruits.

Le procès de Eccles en janvier

MONTREAL (P.C.) — Le procès de Gilles Eccles, âgé de 24 ans, de leur côté, Jean-Marc Boudin, âgé de 24 ans, et James O'Brien, âgé de 23 ans, ont été condamnés le 4 décembre dernier, à l'emprisonnement à vie après avoir plaidé coupable sous l'inculpation de meurtre en rapport avec l'incendie qui a détruit le Blue Bird.

Une petite gigue pour les réfugiés de l'Ouganda

MONTREAL (P.C.) — Les 670 Asiatiques ougandais qui ont choisi Montréal pour seconde patrie ont aussi choisi de s'intégrer le plus vite possible à la population québécoise francophone et... à apprendre à gigner.

Samedi soir, au YMCA, 150 Asiatiques ougandais étaient réunis pour une réunion organisée à leur intention et, lorsque les folkloristes ont demandé six volontaires pour une "sténette", c'est une douzaine d'entre eux qui ont couru vers la piste de danse avec enthousiasme.

Place-des-Arts

QUEBEC (P.C.) — L'Assemblée nationale a adopté hier soir, sans discussion, le projet de loi 76 qui apporte certaines modifications à la loi de la Régie de la Place des Arts de Montréal.

Il est prévu d'abord que cette régie devra faire parvenir son projet de budget au ministre des Affaires culturelles, non non plus à celui des Finances. L'année financière de la régie, d'autre part, commencera désormais le 1er septembre plutôt que le 1er mai.

Conflagration à St-Jérôme

SAINT-JEROME (P.C.) — Les pompiers ont dû combattre durant plus de cinq heures lundi pour contrôler un incendie qui a détruit trois immeubles dans le centre-ville de Saint-Jérôme.

La police n'a rapporté aucun blessé. Les 34 pompiers de la ville ainsi que 25 policiers ont combattu les flammes.

Un porte-parole a rapporté que deux bars, une taverne, un restaurant, un magasin de chaussures et quelques bureaux ont été détruits.

Le procès de Eccles en janvier

MONTREAL (P.C.) — Le procès de Gilles Eccles, âgé de 24 ans, de leur côté, Jean-Marc Boudin, âgé de 24 ans, et James O'Brien, âgé de 23 ans, ont été condamnés le 4 décembre dernier, à l'emprisonnement à vie après avoir plaidé coupable sous l'inculpation de meurtre en rapport avec l'incendie qui a détruit le Blue Bird.

Le grand gin.

SAINT-JEROME (P.C.) — Les pompiers ont dû combattre durant plus de cinq heures lundi pour contrôler un incendie qui a détruit trois immeubles dans le centre-ville de Saint-Jérôme.

La police n'a rapporté aucun blessé. Les 34 pompiers de la ville ainsi que 25 policiers ont combattu les flammes.

Un porte-parole a rapporté que deux bars, une taverne, un restaurant, un magasin de chaussures et quelques bureaux ont été détruits.

Le procès de Eccles en janvier

MONTREAL (P.C.) — Le procès de Gilles Eccles, âgé de 24 ans, de leur côté, Jean-Marc Boudin, âgé de 24 ans, et James O'Brien, âgé de 23 ans, ont été condamnés le 4 décembre dernier, à l'emprisonnement à vie après avoir plaidé coupable sous l'inculpation de meurtre en rapport avec l'incendie qui a détruit le Blue Bird.

Une sacrée bonne boisson.

Distillé au Canada pour Erven Lucas Bols, Hollande.

Le grand gin.

SAINT-JEROME (P.C.) — Les pompiers ont dû combattre durant plus de cinq heures lundi pour contrôler un incendie qui a détruit trois immeubles dans le centre-ville de Saint-Jérôme.

La police n'a rapporté aucun blessé. Les 34 pompiers de la ville ainsi que 25 policiers ont combattu les flammes.

Un porte-parole a rapporté que deux bars, une taverne, un restaurant, un magasin de chaussures et quelques bureaux ont été détruits.

Le procès de Eccles en janvier

MONTREAL (P.C.) — Le procès de Gilles Eccles, âgé de 24 ans, de leur côté, Jean-Marc Boudin, âgé de 24 ans, et James O'Brien, âgé de 23 ans, ont été condamnés le 4 décembre dernier, à l'emprisonnement à vie après avoir plaidé coupable sous l'inculpation de meurtre en rapport avec l'incendie qui a détruit le Blue Bird.

Une sacrée bonne boisson.

Distillé au Canada pour Erven Lucas Bols, Hollande.

Tendance
à Montréal

MONTREAL (PC) — Tous les compartiments, à la Bourse de Montréal, étaient hier en baisse, à l'exception des bancaires, dans un marché peu animé.

Le volume combiné aux Bourses canadienne et de Montréal s'est inscrit à 1,075,200 actions, contre 1,683,900 vendredi.

Industrielles ont cédé 1.03 à 241.84; les services, 91 à 159.91; l'indice composé, 37 à 230.02 et les papiers, 43 à 99.92, tandis que les bancaires prenaient 47 à 280.36.

Dans les industrielles, Alberta Gas Trunk a perdu 1-4 à \$16, sur un volume de 15,000 actions. Dans les services, Capital Development a gagné 1-2 à 24 cents sur un volume de 73,500 actions.

À la Bourse de Montréal, NSI Marketing a fléchi de 1-4 à \$6 1-8; Laidlaw Motorways, 1 à \$16 1-4 et Rapid Data, 5-8 à \$14 1-4.

La Bourse canadienne, Empire Minerals s'est maintenu à 14 cents sur un volume de 52,000 actions.

Comportement des valeurs:

	Lun.	Ven.
Gains	74	109
Pertes	177	131
Inchangées	85	100
Total	336	340

TITRES LES PLUS ACTIFS

Par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Titres	ventes	haut	bas	ferm.	chng.
Al. Ge	15000	16	8 1/2	8 1/2	- 1/2
Repr. Cr	15000	8 1/2	8 1/2	8 1/2	- 1/2
C. P. Ltd	12000	15 1/2	15 1/2	15 1/2	- 1/2
Laidl	10000	16 1/2	16 1/2	16 1/2	- 1/2
Cap. A	10000	15 1/2	15 1/2	15 1/2	- 1/2
Imp. Oil	8000	47 1/2	47 1/2	47 1/2	- 1/2
Int. Nck	8400	32 1/2	32 1/2	32 1/2	- 1/2
En. Bw	8500	2 1/2	2 1/2	2 1/2	- 1/2
MacIn	7200	25 1/2	25 1/2	25 1/2	- 1/2
Sc. Gm	7100	3	3	3	- 1/2

MINES

Titres	ventes	haut	bas	ferm.	chng.
Cipr. Dv	75000	25	22	24	+ 1/2
Phen	55000	35	32	34	+ 1/2
En. Mri	32000	14	13	14	- 1/2
Falling	33500	445	425	440	- 3
Invet. Oil	33500	445	425	440	- 3

Fonds mutuels

Titres	Off.	Dem.
Acrofund	1.47	1.62
A.G.F. Special	3.25	3.25
Al. Canadian Div	8.77	9.59
Al. Canadian Div	9.52	10.4
Al. Canadian Div	4.40	4.81
Al. Canadian Div	4.40	4.81
American Growth	6.72	7.30
Andrea Equity	5.41	5.91
Associated Investors	6.41	7.04
Canada Growth	6.41	7.04
Canax	11.33	12.25
Canax Energy	13.96	17.43
Cdn. Investment	3.32	3.82
Cdn. Scudder	6.17	6.17
Cdn. Scudder Growth	5.80	6.37
Cdn. South African Gold	6.41	7.01
Cdn. Trust	5.14	5.64
CSM Japan	11.30	12.51
Capital Growth	11.14	12.74
x-Chase Fund	11.15	12.19
Collective Mutual	7.28	7.99
Commonwealth Intl	15.52	17.05
Commonwealth Intl Lev	4.28	4.70
Commonwealth Intl	8.29	9.11
Corporate Investors	6.42	7.04
Corporate Investors Stock	6.40	6.93
Investment Compound	6.40	7.03
x-Dreyfus Inc	12.17	14.43
x-Dreyfus Intl	12.42	14.71
Eaton Viking	6.34	6.89
Educator's Equity	6.74	7.41
Entarea Investment	6.72	7.37
Executive Fund Cda	6.72	7.37
Executive Intl	6.72	7.37
x-Fidelity Trend	27.75	30.35
Fonds Collectif A	7.39	8.08
Fonds Collectif B	7.39	8.08
Fonds Collectif C	7.39	8.08
Fonds P.E.P.	4.10	4.45
Caaser Growth	3.92	4.34
GIS Comp.	12.41	13.64
GIS Income	4.40	4.93
Growth Equity	5.55	6.12
Guardian Enterprise	1.00	1.10
Guardian Growth	10.63	11.51
Harvard Growth	7.89	8.63
Industrial Growth	7.85	8.63
International Growth	9.98	10.93
Keynote Cda	9.17	10.14
x-Keynote Cust S-1	24.12	26.45
x-Keynote Cust S-2	6.22	6.82
x-Keynote Cust S-4	7.44	8.16
x-Keynote Polaris	17.34	19.48
x-Manhattan	4.94	5.40
Maritime Equity	3.60	3.93
Marlborough	5.81	6.35
Mutual Accumulating	6.42	7.04
Mutual Bond	11.10	12.20
Mutual Growth	4.89	5.16
Mutual Income	6.40	7.03
Natrusco	17.09	17.69
Natural Resources	7.74	8.46
N. W. Equity	7.04	7.74
N. W. Canadian	5.65	6.21
N. W. Growth	6.13	6.74
x-One William Street	19.51	19.51
x-Oppenheimer	9.47	10.35
Pension Mutual	9.40	10.40
Phillips, Hager, North	13.41	15.72
Planned Resources	3.32	3.65
Principal Growth	3.05	3.43
Prudential Growth	1.69	1.73
x-Putnam Growth	12.29	13.39
Regent Growth	10.67	11.75
Regent Venture	3.07	3.57
Royfund	7.16	7.46
Sav. Inv. Pret. et Rev.	7.19	7.90
Sav. Inv. Pret. et Rev.	10.72	11.72
Scudder North American	10.29	11.24
Speculators	3.97	4.37
Taurus Fund	7.54	8.24
x-Tech	5.70	6.31
Templeton Growth	9.02	9.51
United Accumulative	2.84	3.61
United Horizon	2.84	3.61
United American	2.84	3.61
United Venture	4.39	4.72
Universal Savings Equity	7.13	7.99
Western Growth	7.01	7.70
Xanadu Fund	4.01	4.39
York Fund of Canada	5.30	5.83

TITRES LES PLUS ACTIFS

Par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Titres	ventes	haut	bas	ferm.	chng.
NSI Mktg	30345	6 1/2	5 1/2	6 1/2	- 1/2
Repr. Cr	22100	17 1/2	17 1/2	17 1/2	- 1/2
Pr. Sas	21750	8 1/2	8 1/2	8 1/2	- 1/2
Alen. Al	20236	23 1/2	23 1/2	23 1/2	- 1/2
Int. Nck	24800	32	31 1/2	31 1/2	- 1/2

MINES

Titres	ventes	haut	bas	ferm.	chng.
Angl-R	37700	102	95	97	- 3
N. Glv	33500	19	19	19	- 1/2
Que. Str	30200	82	80	81	- 1
Spntr	24400	66	61	62	- 1
Loyn M	22500	12	10	12	- 1

PETROLES

Titres	ventes	haut	bas	ferm.	chng.
C. Buz	70700	167	150	162	- 8
C. Cns	40200	700	645	700	+ 45
Spntr	24400	66	61	62	- 1
C. North	23125	105	99	104	- 1
Housta	19275	370	350	360	- 10

WINNIPEG (P.C.) — Les prix du colza et du lin étaient inférieurs à la limite de 10 cents, à la fermeture du marché aux céréales, de Winnipeg, lundi, alors que les transactions reflétaient une baisse générale des prix enregistrée dans le secteur des fèves de soja, à Chicago.

Les autres céréales accusaient aussi des chutes semblables.

Le volume des transactions, pour la journée de vendredi, s'était chiffré par 905,000 boisseaux de lin, 6,446,000 de colza et 1,501,000 de seigle.

Les exportations canadiennes de blé, pour la même journée, comprenaient 499,000 boisseaux à la Chine, 522,000 à l'Indonésie, 466,000 à la Grande-Bretagne et 625,000 à l'URSS.

Les exportations de blé de Thunder Bay étaient demeurées inchangées. À la fermeture, le lin, les colzas de Vancouver et de Thunder Bay, l'orge, l'avoine et le seigle accusaient des pertes.

CHICAGO (P.A.) — Les prix des céréales ont accusé de lourdes pertes, lundi, au marché aux céréales de Chicago.

La limite de 10 cents par sac a été atteinte par le blé et par les fèves de soja, alors que le maïs cédait 8 cents, l'avoine, 6 cents, et la farine de soja, 5 cents.

L'huile de soja, de son côté, a cédé quelque 35 points.

La vente était forte, stimulée par certaines prises de profits.

À la fermeture, le blé accusait une baisse de 9 1-2 à 10 cents; le maïs, cédait entre 6 et 8 cents; l'avoine passait d'une perte de 6 cents à une hausse équivalente et les fèves de soja cédait 10 cents.

Le prix de l'or

LONDRES — (A.F.P.) — L'or continue à monter fortement à Londres où, en fin de matinée, il était tiré sur le marché à 364.90 l'once, soit \$120 de plus qu'à la clôture de vendredi.

La marge de fluctuation s'établissait de \$64.70 à \$65.10.

LES PETITS COLONELS (STE-FOY) INC.

Prenez avis que la compagnie "LES PETITS COLONELS (STE-FOY) INC. demandera au Ministère des Institutions financières, compagnies et coopératives, la permission d'abandonner sa charte.

Le procureur de la compagnie, Me François Rainville, notaire

Le prix de l'or

LONDRES — (A.F.P.) — L'or continue à monter fortement à Londres où, en fin de matinée, il était tiré sur le marché à 364.90 l'once, soit \$120 de plus qu'à la clôture de vendredi.

La marge de fluctuation s'établissait de \$64.70 à \$65.10.

LES PETITS COLONELS (STE-FOY) INC.

Prenez avis que la compagnie "LES PETITS COLONELS (STE-FOY) INC. demandera au Ministère des Institutions financières, compagnies et coopératives, la permission d'abandonner sa charte.

Le procureur de la compagnie, Me François Rainville, notaire

Tendance
à Toronto

TORONTO (P.C.) — À l'exception des aurifères, les cours étaient en forte baisse, hier, à la Bourse de Toronto, dans un marché animé.

L'indice des industrielles a reculé de 86 à 217.79; les métaux de base, 08 à \$2.98 et les pétroliers de l'ouest, 2.37 à 271.97. Les aurifères ont gagné 2.47 à 188.94.

Le mouvement de baisse était inspiré par le marché de New York, où l'indice des 30 industrielles de Dow Jones a perdu 13.99 points.

C'est en fait, le démenti publié vendredi sur le cessez-le-feu au Vietnam qui a entraîné l'effacement des cours de part et d'autre de la frontière, après une semaine de gains substantiels.

Les pertes l'emportaient largement sur les gains.

Le volume s'est inscrit à 2.18 millions d'actions, d'une valeur de \$20.10 millions, contre 2.79 millions d'actions, valant \$28.88 vendredi.

Power Corp. a reculé de 1-2 à \$13 3-4, tandis que C. and C. Yachts prenait 15 cents à \$4.74.

Les compartiments les plus affectés par la baisse ont été les communications, les manufacturières, les pipe-lines et les immobilières.

Par contre, les bancaires et les sociétés de prêt et de financement étaient les seuls à enregistrer des gains.

Chrysler a perdu 1-4 à \$38 1-4; Westburne, 1 à \$16 3-8; Canadian Tire A, 1 à \$60 1-2; Maritime Telegraph 3-4 à \$22 3-4 et Dylex A, 3-4 à \$21 1-4.

Harding Carpets A a avancé des 1 point à \$26; Tancord Industries, 40 cents à \$2.40; ITL Industries, 15 cents à \$1.90; Sheil, 3-8 à \$58 3-8 et Massey-Ferguson, 1-8 à \$18 3-4.

Sigma Mines a fléchi de 50 cents à \$8.50; Granduc, 35 cents à \$1.85 et Bankeno, 25 cents à \$7.70. Tara Exploration a progressé de 1-4 à \$15 et Camflo Mines, 15 cents à \$4.25.

Nucac a perdu 3-4 à \$21 3-4 et Canadian Superior 5-8 à \$55 1-8. United Canso a grimpé de 45 cents à \$7.00.

Comportement des valeurs:

	Lun.	Ven.
Gains	168	240
Pertes	368	302
Inchangées	260	278
Total	796	820

TITRES LES PLUS ACTIFS

Par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Titres	ventes	haut	bas	ferm.	chng.
NSI Mktg	30345	6 1/2	5 1/2	6 1/2	- 1/2
Repr. Cr	22100	17 1/2	17 1/2	17 1/2	- 1/2
Pr. Sas	21750	8 1/2	8 1/2	8 1/2	- 1/2
Alen. Al	20236	23 1/2	23 1/2	23 1/2	- 1/2
Int. Nck	24800	32	31 1/2	31 1/2	- 1/2

MINES

Titres	ventes	haut	bas	ferm.	chng.
Angl-R	37700	102	95	97	- 3
N. Glv	33500	19	19	19	- 1/2
Que. Str	30200	82	80	81	- 1
Spntr	24400	66	61	62	- 1
Loyn M	22500	12	10	12	- 1

PETROLES

Titres	ventes	haut	bas	ferm.	chng.
C. Buz	70700	167	150	162	- 8
C. Cns	40200	700	645	700	+ 45
Spntr	24400	66	61	62	- 1
C. North	23125	105	99	104	- 1
Housta	19275	370	350	360	- 10

WINNIPEG (P.C.) — Les prix du colza et du lin étaient inférieurs à la limite de 10 cents, à la fermeture du marché aux céréales, de Winnipeg, lundi, alors que les transactions reflétaient une baisse générale des prix enregistrée dans le secteur des fèves de soja, à Chicago.

Les autres céréales accusaient aussi des chutes semblables.

Le volume des transactions, pour la journée de vendredi, s'était chiffré par 905,000 boisseaux de lin, 6,446,000 de colza et 1,501,000 de seigle.

Les exportations canadiennes de blé, pour la même journée, comprenaient 499,000 boisseaux à la Chine, 522,000 à l'Indonésie, 466,000 à la Grande-Bretagne et 625,000 à l'URSS.

Les exportations de blé de Thunder Bay étaient demeurées inchangées. À la fermeture, le lin, les colzas de Vancouver et de Thunder Bay, l'orge, l'avoine et le seigle accusaient des pertes.

CHICAGO (P.A.) — Les prix des céréales ont accusé de lourdes pertes, lundi, au marché aux céréales de Chicago.

La limite de 10 cents par sac a été atteinte par le blé et par les fèves de soja, alors que le maïs cédait 8 cents, l'avoine, 6 cents, et la farine de soja, 5 cents.

L'huile de soja, de son

Le conflit des Postes La conciliation a échoué

Par André BELLEMARE
OTTAWA (PC) — Après deux mois de travail par le bureau de conciliation, le litige opposant le Conseil du Trésor et le Conseil des Unions des Postes n'est pas résolu par suite du rejet, lundi, du rapport du conciliateur par le représentant du gouvernement fédéral. Le président du bureau, M. Owen B. Shime, vice-président de la Commission des relations de travail de l'Ontario, a proposé comme solution possible une augmentation de salaires des quelque 28,000 employés des Postes ainsi que l'établissement d'un mécanisme garantissant la sécurité d'emploi. Ces deux suggestions, les plus importantes dans les négociations, ont été accueillies froidement par le représentant du gouvernement au sein du bureau, M. Bruce H. Stewart, qui, dans un rapport de dissidence, a critiqué sévèrement les recommandations du conciliateur. Quant au porte-parole syndical, M. William Walsh, il a émis l'opinion que "l'adoption du rapport du bureau de conciliation par les deux parties en cause est la solution la meilleure et la plus sage dans les circonstances". Au chapitre des salaires, M. Stewart a soutenu que les majorations de traitements des facteurs de \$3.54 l'heure, présentement, à \$3.92 à la signature du contrat de travail et à \$4.19 par la suite, sont supérieures à la moyenne dans le secteur privé. Il a ajouté que ces propositions devraient être "plus modérées". Sécurité d'emploi C'est le 18 octobre que fut formé le bureau de conciliation

présidé par M. Shime; et le rapport fut remis le 14 décembre aux parties impliquées. Le contrat de travail des 28,000 employés des Postes est expiré depuis le 26 mars 1972. Le cœur du problème des négociations réside dans la sécurité d'emploi des employés, en raison, principalement, des changements technologiques susceptibles de se produire au sein du ministère des Postes et d'entraîner ainsi des déplacements ou des réductions de personnel. Or, dans une tentative de rapprocher les parties, le conciliateur Shime propose la formation d'un comité syndical patronal de la main-d'œuvre pour étudier tous les aspects de ce problème. Cet organisme serait composé de quatre représentants du Conseil des unions des Postes, d'un nombre égal de représentants de l'employeur et d'un conseiller indépendant pour aider le comité dans son travail et ses délibérations. Le comité aurait pour fonction, notamment, selon M. Shime, d'étudier les questions de l'effet des modifications technologiques et autres sur les conditions de travail et sur la main-d'œuvre; les descriptions des emplois après l'introduction des changements technologiques ou autres; les salaires applicables dans le cas des emplois modifiés et des nouveaux emplois. La réaction du représentant de l'employeur n'a pas été très tendre envers les propositions du président du bureau de conciliation, surtout dans ce domaine de la sécurité d'emploi.

Plus le Conseil des unions des postes se montrait inflexible et réactionnaire, plus le bureau s'efforçait de trouver une solution satisfaisante pour le conseil. "Je me demande si le bureau, dans son désir manifeste de trouver une solution aux problèmes du conseil n'a pas rendu plus difficile la réalisation d'un accord", écrit M. Stewart dans son rapport de dissidence. Le porte-parole gouvernemental souligne que l'employeur a fait preuve de souplesse dans la répartition de ses effectifs et était disposé à tenir des consultations au sujet des nouveaux emplois proposés sans réaliser toutefois de progrès. Dans toutes ces discussions sur les changements d'emplois ou la création de nouveaux, "la réaction du syndicat a été émoive et irraisonnée du fait qu'il a refusé d'accepter, même à titre expérimental, des changements mineurs", dit encore M. Stewart. La situation Dans son rapport de 60 pages, M. Shime passe en revue les articles du projet de convention collective des 28,000 employés des Postes et apporte des suggestions à plusieurs d'entre eux. Comme il n'a pu réaliser l'accord entre les parties patronales et syndicales, les employés pourraient légalement déclencher une grève des jeudi prochain, mais il semble physiquement impossible qu'elle se produise si tôt. Il faut tout d'abord que les représentants syndicaux soumettent le projet du conciliateur à leurs membres d'un

bout à l'autre du pays pour étude. Les dirigeants gouvernementaux scrutent également à leur tour les implications des propositions du bureau de conciliation avant de se prononcer. M. Shime, dans les préliminaires de son rapport, porte des jugements sévères sur la présence, à la table des négociations, de deux unités syndicales: le Syndicat des postiers du Canada et l'Union des facteurs du Canada. Ces deux unités syndicales doivent négocier entre eux avant de le faire avec l'employeur et peuvent perdre de leur force s'ils ne réussissent pas à s'entendre entre eux sur certains points, souligne M. Shime. La même situation se retrouve du côté patronal représenté par le Conseil du Trésor et le ministère des Postes, celui-ci étant responsable de la qualité du service au jour le jour. Cette double présence "a fait obstacle à des négociations utiles relativement aux besoins et aux problèmes du ministère des Postes et de ses employés". Plus loin, le rapport du bu-

Le Québec a le plus haut taux de vols qualifiés

Par Elie LALANCETTE
OTTAWA (P.C.) — Ni l'urbanisation, ni la consommation d'alcool ne vont de pair avec le taux élevé d'homicides criminels au Canada. En publiant son étude sur l'effet intimidant de la peine de mort au Canada, le Dr Ezzat Abdel Fattah a analysé les crimes de violence. Ainsi, la Colombie-Britannique vient au premier rang pour l'homicide criminel, les blessures et voies de fait, le viol et le suicide. Par ailleurs, c'est au Québec que se commet le plus haut taux de vols qualifiés. Si l'urbanisation allait de pair avec des taux élevés d'homicides criminels, on pourrait croire, soutient l'auteur, que l'Ontario et le Québec, auraient des taux d'homicides les plus élevés, car elles sont les provinces les plus industrialisées. Or, souligne l'auteur, le Québec vient en cinquième place parmi les provinces canadiennes pour l'homicide criminel. En ce qui touche la consommation d'alcool par habitant,

c'est en Colombie-Britannique qu'elle est la plus élevée. Toutefois, même si l'Ontario et le Québec comptent respectivement le plus grand nombre d'alcooliques, le taux d'homicides par habitant est plus élevé en Saskatchewan. Le rapport, dont la principale conclusion est d'établir qu'il n'y a pas de relation entre la suspension de la peine de mort et l'augmentation du taux de criminalité, confie en outre une étude de l'effet intimidant de la peine capitale dans le monde. A Londres en 1810 L'auteur rappelle qu'en 1810, à Londres, un projet de loi avait été battu, parce que l'on voulait abolir la peine de mort pour tout vol à l'étalage d'une valeur de cinq shillings et plus. Le juge en chef de la Cour du Banc du roi, Lord Ellenborough, affirmait: "Je suis convaincu que l'intérêt public interdit tout adoucissement des peines prononcées contre ce genre de malfaiteurs. L'abolition de cette loi donnerait lieu immédiatement, j'en suis persuadé, à un pillage incontrôlable".

Moment critique D'après l'analyse mondiale, il semble que l'homicide représente un moment critique dans une vie souvent sans crime. L'analyse des groupes de meurtriers a démontré chez ces personnes des tendances pathologiques latentes, symptomatiques de ce que l'on identifie souvent, signale l'auteur, "comme une dépression". En pareil cas, le crime correspond à la manifestation soudaine de violentes impulsions agressives qu'il n'est plus possible de réprimer ni d'absorber. Des études menées sur bon nombre de meurtriers démontrent, selon lui, que la pensée de la peine capitale ne peut franchir le seuil de leur conscience au moment du crime et ne peut donc produire un effet d'intimidation. Les études sur la peine de mort au Royaume-Uni, à Ceylan, en Floride, au Massachusetts et en Pennsylvanie concluent toutes que la peine capitale n'influe pas sur la hausse de la criminalité.

A travers le pays

4 défis à M. Lalonde

HULL (PC) — Le Collège des pharmaciens du Québec a lancé hier au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Marc Lalonde, quatre défis qui doivent être relevés de toute urgence. Poursuivant sa campagne nationale en vue d'obtenir une réglementation efficace sur les médicaments brevetés, le Collège des pharmaciens, par la voix de son président, M. Jacques Gagnon, a incité hier le ministre à prendre d'urgence quatre mesures, soit celles d'interdire toute publicité sur les médicaments, d'abolir l'antiquité loi de 1908 sur les spécialités pharmaceutiques, d'instituer une enquête publique afin de connaître le contenu et les effets réels de quelque 2,000 médicaments à formule secrète librement distribués et de moderniser certains mécanismes de contrôle de la loi sur les aliments et drogues "dont le libéralisme est en train de faire des Canadiens une société de drogués".

L'alcool pire que la mari

TORONTO (PC) — Le quotidien torontois The Star révèle que le gouvernement fédéral, qui consacre déjà près de \$3 millions par année aux traitements, à la recherche et à l'information au sujet des drogues, envisage la possibilité d'accorder encore plus d'importance à la prévention contre l'usage de l'alcool et des drogues illégales. Selon le quotidien, le Dr A. B. Morrison, directeur du service des Aliments et Drogues, a cité l'alcool comme l'une des principales préoccupations du gouvernement puisqu'il constitue "le plus grave problème de drogues que nous avons". M. Morrison aurait en outre affirmé qu'un nombre "considérable" de jeunes imitent maintenant les adultes dans leur consommation folle d'alcool et de drogues. "Si nous sommes inquiets au sujet de la consommation de la marijuana, nous devrions l'être 100 fois plus au sujet de l'alcool", a dit M. Morrison. "Nous étudions présentement

L'AFCO encore bredouille

OTTAWA (PC) — Pour la troisième fois en moins de six mois, l'AFCO revient à peu près bredouille de sa rencontre avec des ministres du cabinet du premier ministre Davis. Le président de l'Association canadienne-française de l'Ontario, M. Omer Deslauriers, n'a pas caché sa déception, hier, en révélant que le ministre de l'Éducation, M. Thomas Wells, en particulier, n'a pas tenu sa promesse de faire connaître dès le mois de décembre le sort qui attend le rapport de la Commission Symons, qui a soumis 76 recommandations destinées à améliorer le cadre juridique dans lequel évolue l'enseignement secondaire en langue française en Ontario. De retour TORONTO (PC) — Susan Hodgins, libérée après plus de quatre mois d'emprisonnement dans les cachots froids du Liban, est revenue parmi les siens, samedi soir à Toronto. Mlle Hodgins, âgée de 22 ans, venait d'être acquittée, samedi, à Beyrouth, d'une accusation de trafic de haschich. Mais tout en se réjouissant de retrouver enfin la joie dans sa famille, elle ne pouvait s'empêcher de penser aux autres jeunes touristes qui subissent présentement le même sort. "Avertissez-les, tous ceux qui s'en vont vers ces pays, informez-les suffisamment pour qu'ils n'essaient pas de transporter du haschich", a-t-elle affirmé en entrevue. "Même s'ils s'imaginent que c'est facile, même si leurs amis leur disent avoir réussi, cela n'en vaut pas la peine". Mlle Hodgins rappelle que les peines d'emprisonnement reliées aux drogues, au Liban, varient entre trois et 15 ans; elle souligne en outre qu'en comparaison avec celles du Liban, les prisons du Canada paraissent luxueuses. Les prisonniers n'ont pas de lits ni de matelas. Les cellules sont empuées de l'humidité de l'été mais en novembre, dit-elle, les nuits froides donnent une allure de "tombe" aux bâtiments.

Carrières et professions



la ville de québec

TECHNICIEN — Division des bâtisses
Concours No 825-72
FONCTIONS: Recueillir les informations nécessaires pour la préparation des plans et des devis relatifs aux projets de construction, de réparation et de rénovation de bâtisses ou de structures en bois, béton ou acier; élaborer les plans de détails des projets, effectuer les calculs requis et préparer les estimés; assumer la surveillance technique des travaux sur les chantiers et accomplir toute autre tâche connexe.
QUALIFICATIONS: Avoir complété des études au niveau collégial en techniques du génie civil; posséder quelques années d'expérience dans l'élaboration et la mise en plan de projets de structures en bois, béton et acier et la préparation d'estimés; avoir les qualités requises pour exercer une surveillance technique lors de l'exécution de travaux et posséder les autres qualités personnelles appropriées, dont un état physique satisfaisant.
TRAITEMENT: \$7,000 ou plus selon les qualifications du candidat.
DESSINATEUR
en structures
Concours No 824-72
FONCTIONS: Préparer aux échelles appropriées, à partir d'ébauches ou d'instructions générales, des plans de structures de béton ou d'acier; indiquer le choix des matériaux, des finitions et les autres détails pertinents; calculer à l'aide de manuels ou de tables les capacités, les résistances, les quantités et les autres caractéristiques; accomplir toute tâche connexe telle que le tracé, du calquage, des réductions, agrandissements ou colorations de plans.
QUALIFICATIONS: Posséder une bonne formation spécialisée et quelques années d'expérience dans des travaux de dessin en structure; qualités personnelles appropriées, dont un état physique satisfaisant.
TRAITEMENT: \$6,310 ou plus selon les qualifications du candidat.
Les personnes intéressées à participer à l'un ou l'autre de ces concours peuvent obtenir une formule d'inscription en s'adressant, avant le 29 décembre 1972, au:
**SERVICE DU PERSONNEL
HOTEL DE VILLE
QUEBEC 4, P.Q.**

\$3.40 l'heure : c'est pas assez
KINGSTON, Ont. (PC) — Le président du comité de service social de Kingston, en Ontario, a révélé que plus de 80 assistés sociaux de cette ville avaient refusé, durant la fin de semaine, de pelletter de la neige à un taux horaire de \$3.40.
Selon M. Grant Timmins, seulement 13 assistés sociaux se seraient présentés, après avoir été appelés, pour aider à débayer les arrêts d'autobus de la ville, mais ils auraient tous refusé de travailler lorsqu'on leur aurait présenté les pelles.
M. Timmins a de plus déclaré que seulement une soixantaine des 300 employés manuels de la ville auraient refusé les heures supplémentaires pour le débaillement de la neige.

DALLAIRE
CENTRE D'ACHATS NEUFCHÂTEL
PLACE ST-ROMUALD
PLACE HENRI-BOURASSA

PETIPRI

AMUSEZ-VOUS, FAITES BONNE CHÈRE, ET FÊTEZ JOYEUSEMENT NOËL

VIANDE DE QUALITÉ SOIGNEUSEMENT PRÉPARÉE

JEUNES DINDES CONGÉLÉES 20 livres et plus LA LB .43 6 à 18 livres LA LB .47	FESSE DE JAMBON dégrainé, sans couenne, prêt à servir Dubouzon Partie du Soc la lb .65 Portion du Jambon la lb .79	SAUCISSE A COCKTAIL délicieuse, de Lutter 3 ONCES .69 TOURTIÈRE TAILLÉE fraîche 16 ONCES .77 POULET FRIT FLAMINGO sans couenne, coupé en 9 morceaux, prêt à servir MINIMUM 2 lbs 2 onces 2.29
DESSERT PARFAIT sauveur assorti, de Courbi 13 ONCES .29 PAIN DE POULET valeur élevée, cuisson parfaite 6 ONCES .35	LARD HACHE mâché et frais LIVRE .75 PÂTE DE FOIE GRAS fine saveur, Portail 1.5 ONCES .31	CRETONS BILOPAGE 11 ONCES .85 T-BONE, STEAK OU ROSBIF marque rouge LIVRE 1.53
ROTI DE CÔTE DE BOEUF première qualité, marque rouge LIVRE 1.09 POULETS CONGÉLÉS jeunes et tendres, Canada Catégorie A 3 à 4 livres .41	SALADE TAILLÉE fraîche et juteuse 32 ONCES .69 BOEUF HACHE mâché et frais LIVRE .69	

UNE VARIÉTÉ DE FRUITS ET LÉGUMES HAUTEMENT CHOISIS

CHOUX de Bruxelles, frais et vert produit des États-Unis, catégorie Canada no 1 CELLO 8 ONCES .39	CANNEBERGES fraîches, produit des États-Unis, catégorie Canada no 1 BOITE 16 ONCES .34	ORANGES "Sunkist" juteuses et sucrées, produit des États-Unis, catégorie Canada no 1 DOUZAINES .79	TOMATES rouges, mûres à point, produit des États-Unis, catégorie Canada no 1 CELLO 14 ONCES .35
PERSIL frais, gros paquet, produit des États-Unis, LE PAQUET .15			

UN SPACIEUX RAYON D'ÉPICERIE BIEN SÉLECTIONNÉ

BUCHES DE NOËL Vallencourt 22 ONCES 1.15	PAPIER DE TOILETTE Moderne paquet de 4 rouleaux, .59	PATATES CHIPS régulières ou enduites, sac 10 onces, valeur régulière .69 pour .55	CRÈME GLACÉE Régul Carton 1/2 gallon .79	ALIMENTS POUR BÉBÉ stérilisé, HEINZ au choix, 4 1/2 onces... .15
MARINADES sucrées, Habitant, 24 onces .49	LIQUEUR Kik Cola, 30 onces .17	SALADE aux fruits, Austral, 3 fruits, 28 onces .46	SHORT CAKE aux fraises, Mc Cain, 2 livres 1.09	BETTERAVES marinées, Libby, jerré de 24 onces .29

QUALITÉ-PETIPRI-SERVICE

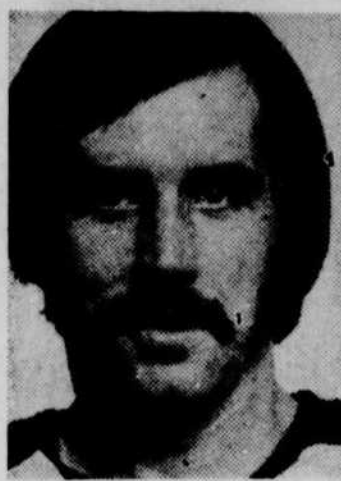
HEURES D'OUVERTURE PÉRIODE DES FÊTES du 19 au 24 décembre: Tous les soirs jusqu'à 9.00 h. p.m. Seul le 23 décembre 6.00 h. p.m.

FROMAGE TRANCHE GRAD format 8 onces .42 COUPE CAFÉ COFFEE MATE 11 onces .86 BONBONS CRÈME FRANÇAISE McMorris .69 PAIN A SALADE Dupont Sac de 12 3/1.00 NOUILLES NUMÉROTÉES Heinz, sauce tomate .27 MAIS EN CRÈME IDEAL qualité du choix .25 GÂTEAUX AUX FRUITS 2 livres 1.49 4 livres 1.99 HUILE ARACHIDES Planters 32 onces 1.11	MARINADES MÉLANGÉES Heinz .73 BEURRE DE CARAMEL Skittles format 28 onces .53 GELÉE DE POMME OKA format 9 onces .31 GELÉES ROYAL chaix 4 saveurs .10 MARSHMALLOW JET PUFF de Kraft .35 CHAPLURE SHAKE'N BAKE 5 saveurs .28 CHOCOLAT AUX CERISES Lewy .99 SUCRE EN POUDRE Sac de 2 livres .36	SAUCE B.B.Q., GAZA format 14 onces .30 SAUMON PINK Clover Leaf boîte 1/2 livre .51 PAIN DE VIANDE Ray All Barn 12 onces .45 GRUAU PRÊT A SERVIR Quaker 10 onces .43 POP TARTS DE KELLOGG choix de saveurs .53 RIZ UNCLE BEN grains longs .73 PÂTES ALIMENTAIRES Grad, 3 variétés .35 SOUPES TOMATES ou Soupes Alymer, 10 onces .14	PÂTE DENTIFRICE CREST marque ou régulière format familial .99 CRÈME FOUETTÉE Luskley Whip 4 onces .49 SERVETTES DE TABLE Kleenex paquet de 75 .40 PAPIER ALUMINIUM Alcan 18 pc. x 25 pc. .69 DETERGENT LIQUIDE à vaisselle Joy 2 bouteilles 24 onces pr .91 NETTOYEUR A FOURNEAU Easy Off format 10 onces .57 DETERSI EN POUDRE Anita Power format 42 onces 1.06 BISCUITS AU CHOCOLAT Grad boîte de 24 .39
--	---	---	---

La lutte Ottawa-Québec reprend... au hockey



ROBERT GUINDON, au rancart pour une dizaine de jours.



MIKE McNAMARA, assigné aux Eagles du Rhode Island.

Par Jean POULIOT

A l'exception des cerbères Jacques Lemelin et Rocky Martin, personne ne pourra reprocher à Maurice Filion de le laisser dans les estrades ce soir. En effet, le pilote des Nordiques doit jouer avec le nombre exact de 18 joueurs, à la suite de la blessure à Robert Guindon et de l'assignation de Mike McNamara aux Eagles du Rhode Island, de la ligue Eastern, à ne pas confondre avec les Blades de la Nouvelle-Angleterre ou avec les Reds de Providence, de la ligue Américaine. McNamara y jouera d'ailleurs avec Jean-Yves "Punch" Cartier.

Quant à Robert Guindon, c'est à la toute fin du match de dimanche qu'il s'est blessé et le verdict médical a été un déchirement partiel du ligament interne du genou droit qui le gardera dans le plâtre pour une dizaine de jours.

Pour recevoir les Nationals d'Ottawa, Filion pourra donc compter sur Serge Aubry dans les filets et Richard Brodeur comme adjoint. Ils seront défendus par Jean-Claude Tremblay et Pierre Roy, Ken Desjardine et François Lacombe, Jacques Blain et Allan Goben-ski. Mike Rouleau remplacera Guindon aux côtés de Réjean Giroux et André Gaudette. Les trios Payette-Leclerc-Guité et Parizeau - Caron - Gendron demeureront intacts avec Frank Golembrosky comme dixième avant.

Partie de 4 points

Comme les Nordiques n'ont pas réussi à battre les Nationals en trois rencontres, ils sont plus que deux, ils ont quatre points

d'avance au quatrième rang, ce qui veut dire qu'ils peuvent se retrouver avec six ou deux points de différence après la rencontre. De plus, ils doivent jouer à Ottawa dimanche prochain le lendemain de la joute qu'on prévoit très rude contre les Sharks de Los Angeles.

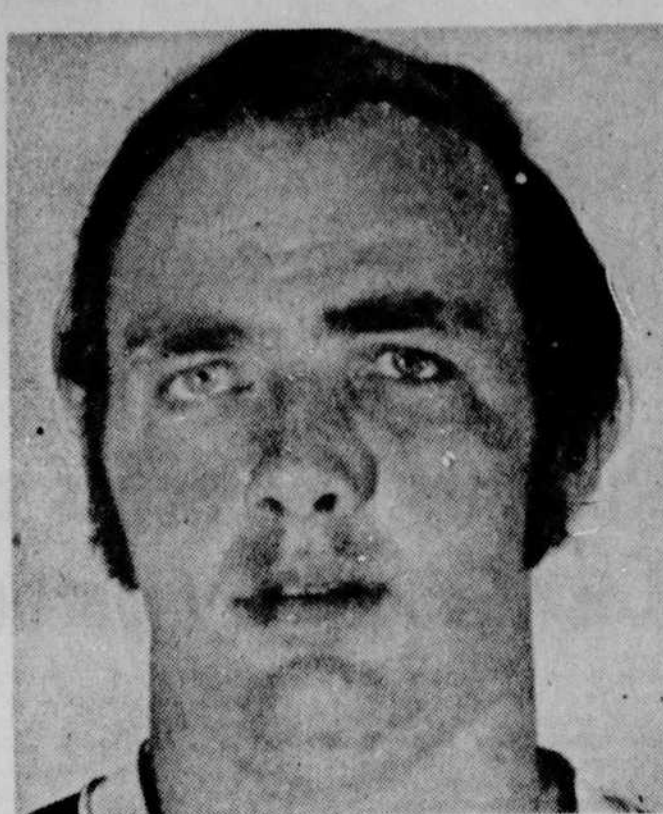
Harris confiant

Billy Harris était confiant de continuer sa domination des Nordiques, même s'il redoutait un peu la longue randonnée Edmonton-Québec qui a vu ses équipiers quitter l'Alberta à 9h.45 hier matin et arriver à Québec au début de la soirée après trois changements d'avion.

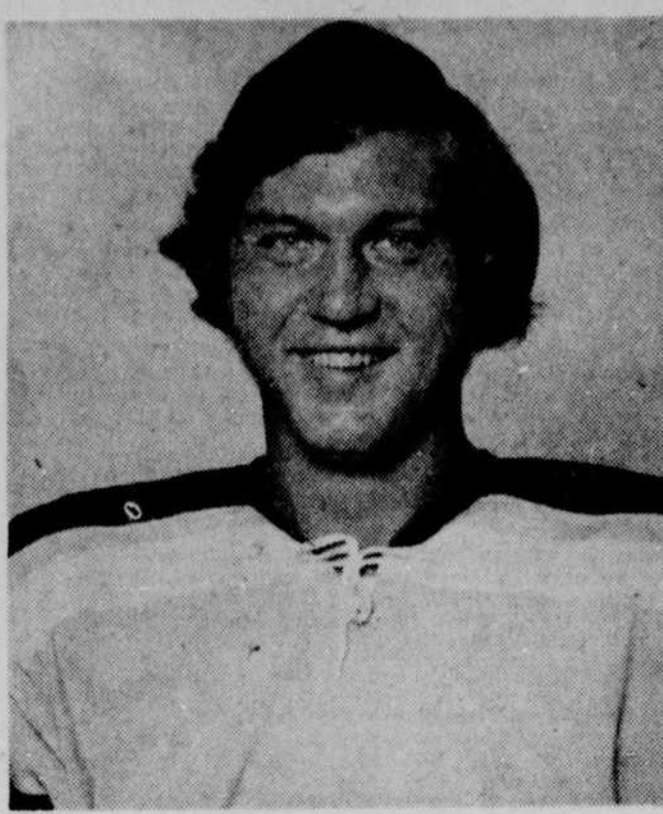
Le seul blessé hors d'état de jouer chez les visiteurs est Chris Melloff qui se remet d'une blessure à une épaule. Les autres ont des blessures mineures qui seront évaluées lors d'une courte séance de patinage et qui pourraient avoir leur mot à dire dans le choix du cerbère entre Les Binkley et Gilles Gratton.

Les cinq défenseurs, Rick Cunningham, Brian Gibbons, Ken Stephenson, Steve Warr et Mike Amodeo seront au poste. Harris se permet même le luxe de sa "French Connection" en réunissant sur un trio Bob Charlebois, Guy Trotter et Bob Leduc. Le trio de Wayne Carleton, Mike Boland et Ron Clunie est très dangereux, alors que Gavin Kirk, Steve Gibson et Jack Gibson forment l'autre ligne. Les substitués seront déterminés avant le match.

"Mes gars ont toujours été à leur meilleur contre les Nordiques", dit Harris, "parce qu'ils réalisent l'importance de ces rencontres". La mise au jeu se fera à 8h.05 p.m.



WAYNE CARLETON avait marqué le 7e but en supplémen-taire à Ottawa, le 10 décembre dernier.



FRANÇOIS LACOMBE est de retour pour les Nordiques depuis lors et verra à ce que ça ne se reproduise pas.

Des joueurs pourront quitter un club comme agents libres en '73 (Eagleson)

MONTREAL (PC) — Alan Eagleson souhaite que les joueurs de hockey de la ligue Nationale puissent éventuellement négocier avec les propriétaires d'équipe comme des agents libres.

Eagleson, directeur exécutif de l'Association des joueurs de la LNH a déclaré lors d'une entrevue lundi qu'il avait souvent discuté de la clause de réserve avec les gouverneurs de la ligue.

La clause de réserve d'un contrat lie un joueur avec une équipe pour la durée de sa carrière, à moins qu'il ne soit

échangé ou vendu à une autre équipe.

Il prévoit notamment que dès l'an prochain les joueurs pourront quitter une équipe régulière pour représenter le Canada lors de matches internationaux.

Plus tôt, lors d'une conférence au Canadian Club de Montréal, Eagleson a déclaré que les quatre joueurs les plus importants de l'équipe canadienne qui a affronté les Soviétiques en septembre dernier étaient Bobby Orr, Marcel Dionne, Dale Tallon et Brian Glennie.

Ces quatre joueurs, qui n'ont pas joué, ont grandement contribué à la cohésion de l'équipe

selon Eagleson.

Eagleson a aussi exprimé sa préférence pour une sélection de joueurs plutôt qu'une équipe régulière pour représenter le Canada lors de matches internationaux.

Selon lui cela contribue davantage à "l'image" du Canada. Il a aussi affirmé que les négociations continueraient au sujet d'une série de six ou de huit parties entre une équipe de la LNH et une équipe soviétique en novembre ou décembre 1973.

Eagleson entretient cependant certains problèmes, notamment

lorsqu'il s'agit de convaincre les joueurs de jouer une autre série internationale.

L'idéal, d'après lui, serait de disputer un championnat international à toutes les trois ou quatre années.

Rappelant son expérience en Union soviétique, Eagleson a dit que les joueurs de l'URSS "n'étaient pas les gentilshommes décrits par certains membres de la presse".

Les joueurs canadiens auraient été fâchés du fait que seulement quatre joueurs soviétiques aient assisté à une réception du comité des sports de l'URSS en l'honneur de l'équipe canadienne.

Il a aussi affirmé que certains membres de l'équipe canadienne ont été victimes de "harcèlement" qui serait, selon Eagleson, "une stratégie connue en Union soviétique".

Il a notamment souligné, comme preuve de ce "harcèlement", le fait que Paul Henderson ait reçu trois appels téléphoniques durant la nuit précédant un match, ce qui l'a empêché de dormir.

Il a aussi décrit le geste qu'il a posé au centre de la patinoire à Moscou lors d'un match comme étant "une réaction spontanée d'outrage devant une qualité d'officiels qui a ébranlé notre patience jusqu'à sa limite".

Eagleson a nié avoir fait un geste obscène à l'endroit d'un juge de buts après un but par Yvan Cournoyer; selon lui il n'aurait que montré le poing en levant le pouce à quelques reprises, ce qui, a-t-il dit, constitue "une salutation torontoise".

4e tournoi pee-wee de St-Romuald

Préside par Gilles Laflamme, l'exécutif du 4ième tournoi de hockey Pee-Wee est en mesure de recevoir les 24 équipes qui s'inscrivent pour cette compétition, qui aura lieu du 25 au 28 janvier 1973 à l'aréna de St-Romuald, le tout sanctionné par l'Association du hockey mineur. Tous les comités sont à l'oeuvre, en particulier celui du programme-souvenir et celui de l'accueil.

Déjà plusieurs équipes ont fait parvenir leur inscription, soit en classes "A" ou "B". Parmi ces équipes, on doit mentionner les champions de l'an passé, et aussi, la participation d'une équipe de la région de Montréal, c'est-à-dire Longueuil dans la classe "A". Les équipes intéressées doivent envoyer leur inscription à Gilles Laflamme, 1168, rue Commerciale, St-Romuald, Tél.: 839-8817 ou 839-8934, ou à Jean Martineau à l'aréna de St-Romuald avant le 20 décembre 1972.

Cette compétition est sous le patronage de la Chambre de Commerce de St-Romuald; une partie importante des profits sera remise au Centre récréatif Chaudière-Etchemin.



HOCKEY

HIER

Ligue JUNIOR majeure du Québec
Jr. Montréal 6, Laval 8
Ligue PROGRESSION
Bulldogs 6, Aigles 8
Loupes 8, Castors 10

AUJOURD'HUI

Association MONDIALE
Ottawa 6, Québec (S.H. 05)
Los Angeles 6, Houston
Boston 6, Minnesota
New York 6, Philadelphie
Cleveland 6, Chicago

Ligue NATIONALE
Boston 6, Pittsburgh

Ligue JUNIOR majeure du Québec
Shawinigan 6, Trois-Rivières

Ligue JUNIOR "A" du Québec
Lac Mégantic 6, Ste-Loy
Beaufort 6, Grand-Mère
Cap à Thémère

LES CLASSEMENTS

Association MONDIALE

Division EST	G	P	N	PP	PC	Pts
N.-Angleterre	21	11	144	116	43	
New York	18	6	148	122	36	
Cleveland	17	13	107	87	35	
Philadelphie	18	13	106	105	33	
Ottawa	14	15	105	126	29	
Philadelphie	11	20	109	142	22	

Division OUEST	G	P	N	PP	PC	Pts
Winnipeg	21	15	242	116	44	
Minnesota	17	13	205	101	36	
Los Angeles	15	3	112	115	33	
Alberta	14	18	203	120	30	
Houston	13	16	200	110	28	
Chicago	8	20	79	109	17	

Ligue NATIONALE	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	19	5	8	128	75	46
Boston	20	8	3	142	103	43
Rangers	20	10	3	122	87	43
Buffalo	17	8	7	121	92	41
Detroit	13	14	3	95	103	29
Toronto	9	17	5	105	104	23
T.-Rivières	9	19	4	134	132	23
Islanders	3	24	3	56	148	9

Division OUEST	G	P	N	PP	PC	Pts
Chicago	19	10	2	118	82	40
Minnesota	17	12	3	112	92	37
Philadelphie	16	15	1	151	172	33
Pittsburgh	15	13	3	119	103	33
Los Angeles	14	14	4	100	100	32
Atlanta	13	15	1	130	143	27
St.-Louis	10	14	6	78	97	26
Californie	4	19	7	79	130	15

Ligue JUNIOR majeure du Québec	G	P	N	PP	PC	Pts
Cornwall	24	7	1	172	114	49
Québec	23	4	2	216	106	48
Laval	16	15	1	151	172	33
Shawinigan	14	15	1	133	139	29
Sorel	13	15	3	167	183	29
Sherbrooke	13	15	1	130	143	27
T.-Rivières	12	2	1	151	174	24
Montréal	8	16	2	108	133	18
Dromville	8	12	14	211	13	

Ligue JUNIOR "A" du Québec	G	P	N	PP	PC	Pts
Grand-Mère	18	4	0	126	77	36
L. Mégantic	17	6	2	141	85	36
Thémère	17	6	2	141	85	36
Cap	11	13	0	128	141	22
St.-Foy	8	16	2	109	131	18
Beaufort	4	20	2	51	163	10

Ligue PROGRESSION	G	P	N	PP	PC	Pts
Aigles	5	2	1	69	49	13
Bulldogs	5	2	1	69	49	13
Castors	4	5	0	52	79	8
Loupes	2	6	0	57	78	6

Ligue Inter-Cités

HIER

Québec-Centre 8, Villeneuve 6

BANTAM

Villeneuve 6, Québec-Centre 8

AUJOURD'HUI

MOSQUITO — BANTAM

Québec-Limoilou à Loretteville

PEE-WEE — MIDGET

Québec DSN à Québec-Centre

F. GEDEON
ROULEAU

OPTICIEN D'ORDONNANCES

LUNETTES

1077, rue St-Jean

Tél.: 524-2358

CENTRE MEDICAL
DU VERRE DE CONTACT

DOCTEUR

CAMILLE GELINAS, M.D.

Suite 200, Edifice Grande-Alle, 550 av. Grande-Alle, Québec.

Sur rendez-vous

Tél.: 882-1471.

Vorres de Contact

Centre d'Application de

Lentille Cornéenne

DR FERNAND BELLEFLEUR, M.D.

350 Boul. Charest Est

Suite 202

Québec — 529-3694

Badminton

L'année 1972 aura été celle de Denis Martin en badminton. En effet, le jeune Martin, âgé de 18 ans complète ainsi cette année, avec une fiche impressionnante de victoires. Vendredi soir dernier, sur les courts du club des Associations des Employés Civils, il a allongé son palmarès déjà grand, en s'enrichissant de trois autres championnats, défendant avec éclat le championnat Junior Québec-District en simple masculin, double masculin et mixte.

Cette soirée parfaite portait ainsi les triomphes à dix-sept, pour la campagne qui se terminera d'ici quelques semaines. Le porte-couleur du club les Citadelles de Québec, qui l'on voit déjà comme le champion junior éventuel canadien, n'a mis que deux sets à vaincre également le simple masculin, le double masculin et le double mixte. Les deux finalistes se sont unis pour récolter le double masculin. Puis, Martin, aidé de Hélène Bilodeau, ajouta son troisième titre dans l'épreuve du double mixte. D'autre part, Hélène Bilodeau a été la vedette féminine. Elle imita son partenaire de mixte, ajoutant également à son crédit, trois championnats.

En finale féminine, elle a vengé l'échec subi devant Linda Lajeunesse, au championnat Junior de Sorel, l'emportant cette fois 12-11, 11-6. Elle fit équipe avec Louise Paquet, pour gagner le double féminin.

PEE-WEE
Johanne Falardeau et Louis Couture furent les principales étoiles dans la catégorie pee-wee 13 ans et moins. Johanne Falardeau a tout balayé dans les simples et dans les doubles aux côtés de Sylvie Nadeau et Louis Couture. En finale masculine, Louis Couture a vaincu Yves Baribeau, 15-8, 15-1 et Johanne Falardeau disposa de Sylvie Nadeau, 11-6, 11-2. Signalaient également la brillante victoire de Michel Robitaille et Yves Baribeau aux dépens de Louis Couture et Denis Couture.

Le tournoi a été rendu possible grâce à l'Association de Badminton de Québec et le Service des Loisirs et des Parcs de la ville de Québec. Le championnat juvénile, qui était prévu pour samedi, a été contre-maîné en raison de la mauvaise température. Il sera repris samedi le 13 janvier 1973 au Centre Bhéer.

RESULTATS JUNIOR

SIMPLE MASculIN

D. Martin défait J.-C. Cloutier 15-7, 15-1.

SIMPLE FEMININ

H. Bilodeau défait L. Lajeunesse 12-11, 11-6.

DOUBLE MASculIN

D. Martin et J.-C. Cloutier défait P. Crevier et R. Bergeron 15-11, 15-6.

DOUBLE FEMININ

H. Bilodeau et L. Paquet défait L. Lajeunesse et D. Boissonneault 8-15, 15-9, 15-9.

DOUBLE MIXTE

H. Bilodeau et D. Martin défait L. Lajeunesse et J.-C. Cloutier 15-8, 15-9.

PEE-WEE

SIMPLE MASculIN

L. Couture défait Y. Baribeau 15-8, 15-1.

SIMPLE FEMININ

J. Falardeau défait S. Nadeau 11-6, 11-2.

DOUBLE MASculIN

Y. Baribeau et M. Robitaille défait L. Lajeunesse et Denis Couture 15-8, 15-9.

DOUBLE FEMININ

S. Nadeau et J. Falardeau défait C. Lajeunesse et L. Paquet 15-8, 15-9.

DOUBLE MIXTE

J. Falardeau et L. Couture défait S. Nadeau et Y. Baribeau 15-6, 15-14.

Ste-Foy bataille pour le quatrième rang

Le Couillard de Ste-Foy, qui a perdu sa chance dimanche soir de rejoindre les Barons du Cap de la Madeleine, au 4e rang, tenteront de se rapprocher ce soir d'une place dans les éliminatoires en recevant les comeneurs du circuit, les Royals de Lac-Mégantic. L'équipe de Georges Komery montre une fiche de 4 victoires et une défaite contre le Couillard et il est dans une lutte effrénée au premier rang avec les Bruins de Grand-Mère. Même si le Royal est très balancé, Claude Lefrançois croit qu'il a peut

être grandement ralenti, si on arrête Richard Bowness. Richard Bowness a rejoint Gaetan Boucher sur la liste des blessés, mais Richard Guay sera dans les filets, secondé par Barry McCormick. A toutes fins pratiques, Ste-Foy bataille avec Thetford et le Cap pour les deux dernières places permettant de participer au défilé. Comme il recevra Grand-Mère vendredi et jouera à Thetford dimanche, c'est une grosse semaine. Ce soir également, Beaufort se rend à Grand-Mère et le Cap à Thetford Mines.

Coquetel sportif

BOXE

PARIS (Reuter) — Le Français Jean-Claude Boutlier, ancien champion d'Europe des poids moyens, a remporté le combat qui l'opposait, lundi soir, au Parc des expositions de Paris, à l'Américain Emile Griffith. Celui-ci a été disqualifié au 7ième round, pour coup irrégulier.

L'arbitre a arrêté le combat une minute après le début de la septième reprise de ce match prévu en 12 rounds. L'Américain ayant porté trois coups bas au Français, l'arbitre avait déjà averti Griffith à deux reprises, à la sixième reprise et une fois dans la septième. Aucun des deux boxeurs ne semblait avoir conquis un net avantage, lorsque Griffith a été disqualifié.

CYCLISME

MILAN (Reuter) — Le champion belge a reçu lundi "le guidon d'Or" décerné par les journalistes sportifs italiens, au meilleur cycliste de l'année et qu'il réservenait habituellement à un Italien.

Mai et Bruijs Rashi, de la Gazette Dello Sport, a déclaré que Merckx, vainqueur cette année du Tour de France, pour la quatrième année consécutive, du Giro d'Italie et nouveau recordman de l'heure, avait effacé toutes les barrières des nationalités.

FOOTBALL

Deux équipes de la Ligue nationale de football qui "volent bas", les Cardinals de St-Louis et les Eagles de Philadelphie, ont congedié leur instructeur, lundi.

Eddie Khayat a été renvoyé par Philadelphie après une saison de deux victoires, 11 défaites et une partie nulle; les Eagles ont aussi accepté la démission du gérant-général Pete Retzlaff.

A St-Louis, Bob Hollway n'a pas survécu à une deuxième fiche de 4-9-1 en deux ans. Une victoire de 24-23 dimanche, sur les Eagles n'a pas suffi à le réhabiliter.

JUDO

L'Association québécoise de judo s'est tout dernièrement rendue à Alma, au Lac St-Jean, pour la présentation d'un tournoi féminin provincial, suivi de compétitions masculines, dans les cadres de la Coupe du Québec pour ceintures marrons. Le Central judo club de Québec était dans les rangs.

Chez les dames, il y eut deux gagnantes, Marie-Hélène Caron et Louise Boulanger, une deuxième, Andrée Barette, et deux troisièmes, Angèle Gignas et Louise Nadeau. Chez les hommes, Gilles Kelly fut le troisième de sa catégorie et amassa 17 points, pour sa ceinture noire, pendant que Simon Desgagnés méritait 20 points et Daniel Hardy, 10 points.

JEUX DU PACIFIQUE

Les seconds Jeux de la Conférence du Pacifique, une des principales épreuves de piste et pelouse au monde, se tiendront les 27 et 28 juin au stade d'Etobicoke, en banlieue de Toronto.

Les équipes nationales de cinq pays, États-Unis, Australie, Nouvelle-Zélande, Japon et Canada, prendront part à ces jeux, disputés pour la première fois à Tokyo en 1969. On y attend quelque 175 athlètes, masculins et féminins. Certains d'entre eux feront ensuite une tournée de rencontres à Montréal, Ottawa, Saskatoon et Vancouver.

A Toronto, la ville s'est engagée à verser jusqu'à \$150,000 et les gouvernements de l'Ontario et du Canada chacun la même somme pour le financement de ces jeux.

Une médaille d'or pour les Citadelles grâce à Patrick Roy

Les citoyens nageurs du groupe 8 ans et moins du club les Citadelles de Québec, se sont illustrés lors d'une compétition au niveau provincial présentée au Centre Malmoussé de Montréal.

Dans le 50 mètres brasse, Patrick Roy a pris la première place avec un temps de 58.6 secondes. Jean Villeneuve et Marc Paquet terminèrent respectivement 5e et 6e. Patrick Roy a brillé aussi dans le 50 mètres libre, remportant la médaille d'or. Son temps a été de 48.9 secondes. Marc Paquet a très bien fait, finissant nez à nez avec son coéquipier, Jacques Paquet a enlevé la 6e position.

Jean Villeneuve a été le meilleur de l'équipe dans le 50 mètres dos, en prenant la 3e place. Pour sa part, Marc Paquet s'est adjugé du 4e rang dans le 50 mètres papillon.

Lors de la compétition organisée par le club Sainte-Foy, dimanche, quelques athlètes du club les Citadelles ont été en évidence. Yves Parisot a récolté la médaille d'or dans le 100 mètres papillon avec un temps de 1.12 minute et termina 2e dans le 200 mètres mélangés.

Ce que j'en pense

PAR JEAN POULIOT

L'ENTRAINEUR DE L'ANNEE : JEAN-YVES DIONNE

Il n'y a pas de plus grand honneur pour un entraîneur que d'être choisi comme le plus apte en son pays à diriger l'équipe nationale aux Jeux Olympiques. Cette année, deux Québécois ont obtenu leur consécration olympique en étant appelés à diriger les athlètes canadiens à Munich: Jean-Yves Dionne en haltérophilie et Lou Lukanovich en canot-kayak.

Selon les principes que j'ai toujours suivis depuis que j'ai décidé de nommer un entraîneur de l'année dans le sport québécois il y a quatorze ans, je n'ai jamais nommé deux fois le même homme. C'est une ligne de conduite qui facilite ma tâche aujourd'hui, car j'aurais pu difficilement choisir entre les deux principaux candidats pour 1972. Mais comme Lukanovich a déjà mérité cet honneur en 1968, je crois que la nomination de Dionne rencontrera l'unanimité des sportifs.

Québécois authentique, Jean-Yves est un produit du Patro St-Vincent où il fut déclaré le meilleur gymnaste en 1939. De 1945 à 1952, il fut un acrobate-équilibriste professionnel dans l'équipe des frères Dionne. Après deux années à Baie-Comeau, comme directeur des sports, il fut de 1954 à 1960 professeur de culture physique et de gymnastique à la salle paroissiale de Limoilou. Depuis lors, il tient son propre studio.

Il fonda l'Association haltérophile et culturiste de Québec en 1955 et il est le président de la fédération provinciale depuis 1966. Ses talents de professeur d'éducation physique ont été requis par les collèges les plus réputés et il donne des cours au PEPS de l'Université Laval.

Il a gravi tous les échelons comme arbitre d'haltérophilie entre 1952, où il obtint sa carte nationale, jusqu'en 1965, où il fut reconnu de catégorie No 1 par la fédération internationale.

Ses fonctions d'entraîneur, de masseur, d'arbitre ou de membre du comité technique l'ont amené aux quatre coins du globe terrestre. Qu'il suffise de mentionner Vancouver (1954), Trinidad, Cardiff (1958), Chicago (1959), Budapest (1962), Institut national des sports de Paris (1964), Tokyo (1964), Jamaïque (1966), Winnipeg (1967), Mexico (1967-68), Varsovie (1969), Columbus (1970), Cali (1971) et Munich (1972).

Comme entraîneur de l'année, Jean-Yves Dionne succède à :

Gabor Csepregi	water-polo	1971
Maurice Filion	hockey junior majeur	1970
Vic Stasiuk	hockey professionnel	1969
Lou Lukanovich	canot-kayak	1968
Suzanne Eon	nage synchronisée	1967
Claude Brunelle	ski alpin	1966
Georges Roy	hockey senior	1965
Maurice Allan	haltérophilie	1964
André Bertrand	ski universitaire	1963
Adjutor Côté	hockey junior B	1962
Robert Guay	hockey midjet	1961
Jean-Paul Poulin	hockey universitaire	1960
Lionel Bouvrette	hockey junior A	1959



QUELLE TROIKA !

Après avoir complété leurs 30 premières joutes — 15 à domicile et 15 sur la route — avec un seul point de cossin sur leur moyenne de .500, les Nordiques revenaient dimanche à leur "home sweet home" pour trois parties consécutives. Perspective habituellement encourageante, penseront leurs supporters. Pas tellement, si on réalise qu'ils affrontaient les trois seules équipes qu'ils n'avaient pas encore battues: Cleveland, Ottawa et Los Angeles.

On est venu à bout de Cleveland avec un match télévisé qui fera probablement reculer la cote d'écoute de la LNH d'un autre million. Pour pouvoir dire demain: jamais deux sans trois, il faut d'abord s'occuper des Nationals (Ottawa ou Milwaukee) dès ce soir.

On a prouvé lors de la dernière visite dans la capitale fédérale qu'on pouvait marquer six buts: à Québec, ce devrait être assez. On n'a pas le choix: si on veut demeurer au 4e rang, il faut continuer à jouer .766 à domicile.

L'ANECDOTE DU JOUR

Avec toutes les aventures qui arrivent aux Nordiques dans leurs voyages, il ne leur reste probablement plus qu'un détournement d'avion à subir. Il faut se méfier en particulier des parachutistes. Si vous voyez un passager qui demande à l'hôtesse un café et un sandwich "pour apporter", c'est le temps d'avoir des doutes sur ses intentions.

Ici et là

Après les joutes de Noël, il ne restera plus que quatre équipes éligibles au Super Bowl. Samedi Oakland jouera à Pittsburgh et Dallas à San Francisco. Dimanche, Green Bay sera à Washington et Cleveland à Miami. — L'ancien joueur des As, Gerry Cabana, est décédé à Granby à l'âge de 45 ans. — Une annonce d'une minute pendant la joute de hockey de la semaine au réseau NBC coûte \$19,000. — C'est aujourd'hui que la Corporation des Jeux du Québec doit faire connaître le choix de la ville-hôte pour les Jeux d'été de 1974. — Le maire Gilles Lamontagne a accepté d'être juge de lignes au match entre les POP des Nordiques et les chroniqueurs sportifs samedi soir. — Martin Fortier était l'invité du club Kivianis de Trois-Rivières hier midi et le maire Gilles Beaudoin l'a invité à signer le livre d'or de la cité de Lavolette.

Selon le navigateur Alex Bystov, les Varsity Blues de Toronto pourraient tenir leur bout dans la première division de la ligue de Russie. "Je dirais qu'ils auraient de bonnes chances de se classer 4e, après l'Armée, Spartak et les Dinamos", affirme-t-il. — René Lemyre prédit qu'avec l'amélioration des relations Washington-La Havane, Cuba pourrait avoir son équipe dans le baseball majeur.

Tous les membres de la Galerie sportive, sauf deux, ont été mis à l'amende pour avoir manqué la première pratique obligatoire en vue du match de samedi. La prochaine a lieu mercredi matin à 11h30 au Colisée. — La visite d'Arthur Lessard et de Jean Rougeau vendredi me rappelle que quelques-unes des batailles les plus mémorables de l'histoire du hockey ont eu lieu précisément dans cette période de paix et de bonne volonté. — On a jusqu'au 29 décembre pour s'inscrire au championnat régional mixte de curling Seagram.



Gerry MEEHAN, des Sabres de Buffalo.

Rumeurs d'échanges chez les Ducs Les Remparts y participeront-ils ?

Par Henri BERTRAND

Rien ne va plus chez les Ducs de Trois-Rivières de la Ligue Junior Majeure du Québec et les rumeurs d'échanges se font de plus en plus catégoriques. L'entraîneur de cette équipe Camille Bédard a nettement laissé entendre qu'il était prêt à céder deux de ses étoiles pour obtenir du renfort du côté défensif. "Michel Laurendeau et mon capitaine Gilles Rompré sont sur le marché des échanges pour n'importe quel joueur dans la ligue. Nous avons grandement besoin de deux défenseurs et je suis prêt à donner du bon matériel pour en recevoir en retour". C'est en ces termes que Bédard s'est confié à un confrère de Trois-Rivières. Dans le même ordre d'idée le même journaliste mentionne que les Remparts de Québec seraient l'un des clubs vers lequel le mentor des Ducs se tournerait pour transiger, d'autant plus qu'un joueur de l'équipe de Québec fait présentement les manchettes avec l'histoire de Robin Andrew. On se rappelle que ce défenseur était retourné chez lui à Pierrefonds plutôt que de se rapprocher au Couillard de Ste-Foy. La semaine dernière il avait décidé de son propre chef de rejoindre les Ducs pour pratiquer avec l'espoir de se tailler une position avec cette équipe. Comme il est toujours la propriété des Remparts, le président du circuit Robert Lebel, lui a ordonné de retourner chez lui à moins qu'une entente survienne entre Ducs et Remparts. Il se pourrait également qu'un gardien de buts figure dans un marché et comme les Remparts disposent présentement de trois joueurs de classe pour cette position, Bédard devra peut-être parler affaires avec Tessier.

A L'OMBRE DES REMPARTS Les Remparts qui ne joueront pas avant vendredi prochain, alors qu'ils recevront le National de Laval au Colisée, ont tenu une légère pratique hier soir au Palais de la Jeunesse. Richard Perron qui souffre de la grippe, Guy Chouinard qui prenait son congé habituel et Daniel Baulieu qui avait eu la permission de se rendre chez lui pour la journée étaient absents. — Le président de la ligue Robert Lebel a imposé une

amende de \$50.00 à Orval Tessier qui a été incapable de retenir ses joueurs sur le banc lors de la bagarre qui a mar-



Robin Andrew passera-t-il à une autre équipe de la LJM ?

Drummondville défait par le National 8-6

LAVAL (PC) — Mike Haramis et Steve Jones ont enfilé deux buts chacun, hier soir, pour conduire le National de Laval

La LNH accorde un nouveau sursis au KC

CHICAGO (P.A.) — Le Ligue Nationale de hockey a donné un nouveau sursis aux hommes d'affaires de Kansas City qui veulent faire partie de la LNH en 1974-75. Le délai a été porté cette fois au 25 janvier.

Kansas City et Washington ont reçu de la LNH une approbation conditionnelle qui leur permettrait de se joindre à la ligue.

Le comité des finances de la LNH a reçu de la part du groupe de Kansas City deux propositions pour la construction d'un stade, condition de l'obtention d'une franchise.

Les plans des entrepreneurs de Kansas City avaient été contrariés le 7 novembre, lorsque les électeurs du comté avaient rejeté, lors d'un référendum, une proposition pour le financement de la construction d'un stade.

Si Kansas City ne parvenait pas à satisfaire les exigences des dirigeants de la LNH, ceux-ci se tourneront probablement vers Cincinnati, Cleveland, Indianapolis ou Phoenix.

Le géant Jean Ferré disqualifié

Le géant Jean Ferré n'a pas réussi, hier soir, à enlever le titre mondial des poids-lourds au rude, rusé et expérimenté Wladek Kowalski, ayant été disqualifié après 4:50 minutes au troisième et dernier engagement du combat principal au programme de la lutte Grand-Prix, au Colisée.

Pour leur part, les frères Maurice et Paul Vachon ont eu le meilleur sur leurs adversaires Jacki Wiecez et Georges Cagney.

Finalement, Jos Leduc et Don Leo Jonathan ont livré un combat nul. Inutile de dire que ces deux colosses en ont fait voir de toutes les couleurs aux milliers de spectateurs, tout comme Kowalski, Ferré et les Vachon d'ailleurs.

Les Sabres doivent aussi un GRAND merci à Meehan

MONTREAL (PC) — Pendant que le trio de Gilbert Perreault, René Robert et Richard Martin prenait la vedette dans les succès des Sabres de Buffalo, un quatrième joueur, Gerry Meehan, réussissait à mener la ligue Nationale pour les buts comptés de façon consecutive.

Meehan, capitaine de l'équipe, a amassé 17 buts au cours des 16 derniers matches. Le robuste Torontois a compté au moins un but dans 13 de ces 16 parties.

Parmi ces buts, il en a compté quatre qui ont donné la victoire à son équipe dans les dernières 11 rencontres.

Le total de 18 buts récoltés par Meehan représente seulement un filet de moins que le

nombre qu'il a amassé dans les 77 matches de la saison dernière, et seulement six de moins que son record de 24, réussi en 1970-71. Il a réussi ces exploits en dépit du fait qu'il n'a marqué qu'un seul but dans les premières 15 parties des Sabres.

Les Sabres sont présentement en quatrième position dans la division Est avec 41 points, soit cinq de moins que les meneurs, les Canadiens de Montréal.

Syl Apps, un autre joueur de centre originaire de Toronto, contribue de son côté aux succès de son équipe, les Penguins de Pittsburgh. Apps a amassé 29 points dans ses 14 dernières parties, 10 buts et 19 assistances. Au cours des 17 premiers matches, il avait réussi six buts et six assistances.

Mercredi dernier il a récolté six points dans la seule partie contre les Islanders de New York, gagnée 9-1 par les Penguins; il avait alors marqué trois buts et fourni trois assistances.

Apps égalait ainsi le marqueur de Gilbert Perreault pour le plus grand nombre de points enregistres au cours d'un match.

Chez les compteurs, Phil Esposito des Bruins de Boston a aussi 48 points — dont 30 assistances, le plus fort nombre de la ligue. Jacques Lemaire, des Canadiens, qui a le plus de buts, 27, à 46 points en deuxième place, un de plus que Robert et deux de plus que Perreault.

Stan Mikita des Black Hawks de Chicago est en cinquième place avec 43 points, suivi de Bobby Clark des Flyers de Philadelphie avec 42 et Apps avec 41. Rodrigue Gilbert des Rangers de New York a aussi 41 points, et Martin et Yvan Cournoyer des Canadiens ont chacun 40 points.

Buffalo est la seule équipe dont trois joueurs — Perreault, Robert et Martin — figurent parmi les 10 meilleurs compteurs.

LES COMPTES:

	P	A	P	P
Esposito, Boston	21	18	30	48
Lemaire, Montréal	21	27	9	46
Robert, Buffalo	21	12	26	43
Perreault, Buffalo	21	16	26	44
Mikita, Chicago	21	14	29	43
Clark, Philadel.	21	15	27	42
Apps, Pittsburgh	21	16	23	41
Gilbert, NY Rang.	21	14	27	41
Martin, Buffalo	22	21	9	40
Cournoyer, Mont.	22	20	20	40
Ratelle, NY Rangers	23	15	24	40

Stanfield, Boston	31	10	29	29
MacLish, Philadel.	33	18	30	38
Hull, Chicago	31	17	21	38
Martin, Chicago	31	18	22	38
Pappin, Chicago	30	12	25	37
Hodge, Boston	31	18	9	37
Dionne, Detroit	29	14	22	36
Bucyk, Boston	31	12	24	36
Berry, Los Angeles	32	18	17	35
Parisi, Minnesota	32	11	24	30

LES GARDIENS:

	P	A	P	P
Parent, Philadel.	15	10	3	2.20
K. Dryden, Montréal	16	10	3	2.20
Plasse, Montréal	28	13	0	2.79
Montréal (2)	1976	78	3	2.54

McDuffe, NY Rangers	60	1	0	1.00
Villeneuve, NY Ran.	960	33	0	2.06
Gilbert, Minnesota	480	27	1	3.38
NY Rangers (2)	1800	87	0	2.64
Esposito, Chicago	1140	45	2	2.37
G. Smith, Chicago	720	36	0	3.00
Chicago (1)	1800	87	3	2.65
Crozier, Buffalo	1260	60	3	2.86
D. Dryden, Buffalo	600	32	1	2.91
Buffalo	1976	92	4	2.58

Worsley, Minnesota	54	22	0	2.43
Manigault, Minnesota	396	43	4	2.98
Newton, Minnesota	480	27	1	3.38
Minnesota	1976	92	4	2.58
Myre, Atlanta	1360	64	2	2.82
Bouchard, Atlanta	680	32	1	3.25
Atlanta (1)	2040	102	3	3.00
Vachon, Los Angeles	1240	58	1	2.81
G. Edwards, Los Ang.	680	42	0	3.71
Los Angeles	1976	100	1	3.13

Stephenson, St-Louis	1163	53	1	2.73
Johnson, St-Louis	160	9	0	3.38
Caron, St-Louis	477	24	0	4.28
St-Louis (2)	1800	96	1	3.57
Adams, Boston	420	20	1	2.86
Brodeur, Boston	220	11	0	2.67
Johnston, Boston	1210	70	2	3.47
Boston (2)	1800	102	3	3.32

Rutherford, Pittsburgh	954	49	0	3.08
Herron, Pittsburgh	546	49	2	3.48
Neely, Pittsburgh	60	3	0	5.00
Pittsburgh	1800	102	0	3.22
Planté, Toronto	1145	52	1	2.72
Low, Toronto	715	51	0	4.30
Planté-Low, blanchisse, 25 novembre	1800	104	2	3.35
Toronto (1)	1800	104	2	3.35
R. Edwards, Detroit	1280	56	2	2.83
DeJordy, Detroit	220	11	0	2.19
Detroit (2)	1800	102	3	3.43

Favell, Philadelphie	1088	62	0	2.42
Behnauer, Philadel.	390	34	0	3.45
Taylor, Philadelphie	302	19	0	3.77
Philadelphie (2)	1800	117	0	3.53
Bullock, Vancouver	300	19	0	3.20
Wilson, Vancouver	976	60	0	4.04
Dryden, Vancouver	641	44	0	4.12
Vancouver (3)	1976	102	0	4.15
M. Edwards, Califor.	467	34	1	4.19
Meloch, Californie	1313	96	0	4.59
Californie	1800	130	1	4.33

W. Smith, NY Island	720	55	0	4.58
Gray, NY Islanders	60	5	0	5.06
Desjardins, NY Islan.	1020	80	0	5.10
NY Islanders	1800	146	0	4.97

Alignements pour la joute d'étoiles de l'AMH à Québec

Voici les alignements des équipes qui se feront face dans la joute d'étoiles de l'AMH qui aura lieu au Colisée de Québec le 6 janvier prochain.

DIVISION EST DIVISION OUEST

DIVISION EST	DIVISION OUEST
PREMIERE EQUIPE	PREMIERE EQUIPE
Buts: Gerry Cheevers, Cleveland.	Buts: Ernie Wakely, Winnipeg.
Défenses: Paul Schmyr, Cleveland, Jim Dorey, Boston.	Défenses: Bart Crasheley, Los Angeles, Larry Hornung, Winnipeg.
Centre: Ron Ward, New York.	Centre: Christian Bordeleau, Winnipeg.
Aile droite: Gary Jarrett, Cleveland.	Aile droite: Wayne Connelly, Minnesota.
Aile gauche: Tom Webster, Boston.	Aile gauche: Bobby Hull, Winnipeg.

DIVISION EST	DIVISION OUEST
DEUXIEME EQUIPE	DEUXIEME EQUIPE
Buts: Pete Donnelly, New York.	Buts: Jim McLeod, Chicago.
Défenses: Rick Ley, Boston, John Hanna, Cleveland.	Défenses: Al Hamilton, Alberta, Larry Hale, Houston.
Centre: Bob Sheehan, New York.	Centre: Jim Harrison, Alberta.
Aile droite: Norm Ferguson, New York.	Aile droite: Gary Veneruzzo, Los Angeles.
Aile gauche: Gerry Pinder, Cleveland.	Aile gauche: Murray Hall, Houston.

DIVISION EST	DIVISION OUEST
TROISIEME EQUIPE	TROISIEME EQUIPE
Buts: Al Smith, Boston.	Buts: Mike Curran, Minnesota.
Défenses: Ken Block, New York, Ron Plumb, Philadelphie.	Défenses: Terry Ball, Minnesota, Jim Watson, Los Angeles.
Centre: Wayne Carleton, Ottawa.	Centre: Gordon Labossière, Houston.
Aile droite: John McKenzie, Philadelphie.	Aile droite: Norm Beaudin, Winnipeg.
Aile gauche: Ron Clime, Ottawa.	Aile gauche: Reggie Fleming, Chicago.

Les tuyaux de Bobby Orr

La clé d'un bon lancer réside dans la force des bras. Par exemple, vous pouvez serrer dans votre main une balle de caoutchouc en regardant la télévision ou en étudiant. Des gestes aussi faciles que ça développent votre force. Vous serez surpris des résultats produits par leur répétition.

Les jeunes joueurs devraient d'abord se concentrer sur le lancer du poignet. Le lancer frappé peut paraître spectaculaire à la télévision, mais même dans le cas de Bobby Hull, son lancer du poignet est encore le plus efficace. Il y a plus de buts réussis par ce lancer que par tous les autres réunis.

Quand l'état de jeune, je pratiquais mon lancer du poignet dans le sous-sol avec une balle. Souvent, il n'est pas possible d'avoir beaucoup de temps sur la patinoire dans les grandes villes, à cause d'horaires très chargés. C'est alors qu'il est d'autant plus important de pratiquer où l'on peut: dans le sous-sol ou face au garage. Je sais que le garage de mon père porte encore une série de marques de mes lancers.

Essayez de développer un lancer bas. C'est le plus difficile du point de vue du gardien de buts. Eddie Johnston, un de nos gardiens, me dit que le lancer bas du côté de son bâton est plus difficile à arrêter que n'importe quel lancer frappé.

Avant de déconcer votre lancer du poignet, assurez-vous que votre poids porte sur le pied d'en avant. Penchez-vous pour lancer, mais gardez la tête haute. Et n'oubliez pas de compléter votre geste. Dans le hockey, comme dans les autres sports, il est important de bien compléter son mouvement. (Tous droits réservés 1972, Toronto Sun Syndicate).

Treize des quinze candidates au choix de Mlle Skibec '73 sont déjà connues

La promotion pour le choix de Mlle SKIBEC 1973 permet à tous les skieurs d'appuyer la candidate du centre qu'ils fréquentent, tout en ayant la possibilité de gagner l'un des séjours à Chamonix (14 jours — avion et séjour) avec départ en début mars 1973.

Comme on le sait, cette première dans le domaine du ski, est rendue possible grâce à la commande et collaboration d'Air-Canada, de Michelour Inc. et Voyages Michel Inc.

A compter du 23 décembre, le skieur, membre d'un club ou le skieur occasionnel, trouvera dans son centre de ski, un présentoir composé de trois barils aux couleurs de Skibec, lesquels seront surmontés de trois affiches explicatives. Le présentoir de chaque centre est identifié du nom de la représentante du club et tous les coupons de participation déposés valdront par tranche de 500 pour que la candidate obtienne le plus de capsules possible en vue de la soirée du couronnement, le samedi 24 février prochain, au Manoir du Lac Delage.

Le skieur peut participer au concours autant de fois qu'il le désire et tout ce qu'il a à faire est d'insérer son nom sur les dits coupons de participation qu'il trouvera en quantité sur le présentoir. Skibec a préparé cette promotion en gardant à l'esprit que le gagnant de l'un des tirages, soit celui du 15 janvier ou le second, du 19 février, devra être un membre en règle d'un club de ski affilié ou, à défaut, un membre participant Skibec. Ainsi donc, le skieur occasionnel qui ne peut être actif au sein d'un club, pourra tout de même appartenir à la grande famille Skibec en souscrivant la minime somme de \$1,00 au Fonds Régional Skibec. Les cartes de "membre participant" seront disponibles dans les centres de ski via la candidate et ses organisateurs.

D'autre part, dans le but de maintenir l'intérêt de la population, skieurs actuels ou futurs, quelques présentoirs seront placés à l'extérieur des centres de ski dans des endroits stratégiques. Le public en général pourra donc souscrire au Fonds Régional Skibec en devenant membre participant et les coupons recueillis dans les dix barils seront attribués au pro rata aux clubs de ski de moindre envergure, pour les fins de l'élection de "Mlle SKIBEC".

La représentante d'un club qui, le 24 février prochain, deviendra Mlle SKIBEC 1973, partira pour Chamonix avec le groupe Skibec et sera appelée à représenter la Région jusqu'au prochain couronnement à la même époque en 1974.

Quant aux autres candidates, des prix de différents valeurs leur seront remis le soir du 24 février.

Voici la liste des représentantes des 13 clubs qui connaissent déjà leur candidate :

LISE JACQUES
Lise a 18 ans, étant née le 3 juillet 1954. Du signe du Cancer, il n'est pas étonnant qu'elle aime la musique et les arts tout en étant sportive.

LISE ÉTUDE à Québec, au CEGEP François-Xavier Garneau, Collège I, et ambitionne d'obtenir ses titres en technique infirmière. Dès janvier, elle commencera une série de stages pratiques à l'hôpital St-Sacrement. Lise est membre du Club Beauce Inc. depuis déjà cinq ans et suite au cours donné par l'Alliance, est monitrice de ski au Centre de Vallée-Jonction. Ses études à Québec ne l'empêchent pas de retourner à Vallée-Jonction chaque fois qu'elle le peut et c'est toujours avec plaisir qu'elle retrouve le groupe dynamique présidé par Georges-Antoine Nadeau.

Lise tâte de tous les sports : tennis, natation, ballon-balle, ballon-volant, etc. Seul le hockey n'appartient pas à son palmarès.

Elle aimerait beaucoup visiter l'Ouest canadien et sa poudreuse. Cependant, elle a entendu parler de la poudreuse de Chamonix et espère bien pouvoir s'y rendre. Une ambition pour elle : descendre la célèbre Vallée Blanche.

Pour Marilyn, il y a le ski, le ski, et encore le ski. Elle rêve de ce sport à l'année et s'ennuie de la neige dès juillet.

Née le 1er octobre 1953, Marilyn est membre du club Castor depuis cinq ans et l'on dit qu'elle est très active.

Employée à la Caisse d'Économie de la Base militaire de Valcartier, Marilyn apprécie l'organisation pratique du Centre et surtout les compétitions internes que le club organise à chaque fin de semaine. L'an dernier elle gagnait la médaille d'argent du Molinar et se plaçait 1ère et 2ème dans les différentes compétitions du club Castor.

Marilyn est inscrite actuellement au cours de moniteurs amateurs donnés par la Division du Québec en collaboration avec Skibec et espère pouvoir enseigner le ski dès cette année ou l'an prochain.

"L'Ouest canadien, le Colorado, la Suisse, la France, l'Australie ? Peu importe, pourvu que je puisse skier".

CELINE TURGEON
Née le 26 février 1954, Céline est très active au club Faucon-Lévis. Elle est membre du club

depuis six ans au moins et en plus d'être monitrice pour les plus jeunes, elle occupe le poste de directeur des relations publiques. Auparavant, Céline faisait partie du Comité d'organisation des compétitions.

Étudiante au CEGEP de Lévis-Laurier, Céline complète actuellement une série de stages à l'Hôtel-Dieu de Lévis. Son ambition de devenir infirmière ralentit quelque peu ses différentes activités sportives, mais elle trouve quand même le temps de jouer au Volley-Ball avec l'équipe intercollégiale du CEGEP.

Où aimerait-elle aller en voyage ? "Sans hésitation, dit-elle, la Suisse et la France". Si le hasard la favorise, Céline sera servie à souhait puisque de Chamonix on peut aller skier facilement en Suisse et même en Italie.

LISE PLAMONDON
Native du Taureau, un 20 mai, la représentante du club Lac-Beaupré fit peut-être ses premiers pas sur des skis. Née au Lac Beauport, Lise est actuellement secrétaire de l'Ecole de Ski du Manoir St-Castin.

Après avoir complété ses études aux Ursulines et à la Régionale de Charlesbourg, Lise occupa différentes fonctions tout en continuant à s'intéresser activement aux sports. Pendant quelques années, Lise a participé à plusieurs compétitions et gagna les descentes organisées par le Carnaval de "Les Ciments du St-Laurent".

Lise a visité l'Europe et tout l'est des États-Unis d'où elle revient à peine après avoir participé à l'International Ski Show à New York, Philadelphie et Long Island.

Célibataire, Lise est attirée par l'Ouest canadien bien qu'elle souhaite avoir l'opportunité de se faire la jambe sur les pentes de Chamonix.

LISE LAFLAMME
Pour elle, le ski de fond n'a pas de secret bien qu'elle déclare retrouver un plaisir tout nouveau à se balader en forêt dans le calme et extorquée d'un décor presque féérique. C'est une évasion remarquable et sans prix.

Née un 3 janvier, sous le signe du Capricorne, Lise n'en demeure pas moins très active puisqu'en plus de son travail captivant de technicienne en Rayons-X à l'Hôtel-Dieu de Québec, elle trouve le temps de jouer au badminton et de pratiquer régulièrement la natation.

Le Refuge de St-Adolphe procure un climat d'auberge qui lui plaît à merveille et lui rappelle le temps où elle travaillait à Rouen en France d'où il lui était possible d'aller régulièrement visiter la campagne française. D'ailleurs, elle a séjourné à Avoriaz et connaît déjà la vallée de Chamonix-Mont Blanc.

Lise souhaite vivement avoir l'opportunité de faire ce voyage et souhaite également bonne chance à toutes ses compagnes.

MARIE PARADIS
Pour elle, Noël marque toujours un double événement. En effet, Marie est née sous le signe du Capricorne, le 25 décembre en 1952. Brune, de taille moyenne, Marie est présente au CEGEP de la Péninsule, où elle assiste à la troisième année du cours d'infirmière.

Son sport favori est évidemment le ski, mais elle ne dédaigne pas jouer un match de tennis ou encore se délasser dans une piscine olympique.

Marie pratique également la danse de ballet mais déclare tout de go qu'elle n'ambitionne aucune carrière.

Marie est depuis quatre ans membre du Club Mont Magny-fique et depuis deux ans, monitrice de ski. D'ailleurs, l'an dernier, elle obtenait son grade de moniteur amateur intermédiaire, cours donné grâce à Skibec.

"Voyager ? sans aucun doute, à Chamonix ? Sans arrière-pensée".

MARIE GIGUÈRE
Le 9 décembre dernier, les membres du Club du Mont Ste-Anne et les autorités de la Ville de Beauport, célébraient le choix de Marie comme représentante en vue de l'obtention du titre "Mlle SKIBEC".

Marie qui est née le 25 mai 1953, à Beauport, est reconnue pour son esprit sportif. Dès l'âge de 6 ans, elle fit ses premières expériences à ski et, plus tard, l'ouverture des pistes du Mont Ste-Anne lui facilitèrent la pratique de l'un de ses sports favoris.

Marie délaissa quelque peu le ski alpin il y a trois ans pour se consacrer au ski de fond. L'an dernier, Marie remporta les honneurs et la médaille d'or aux Jeux du Québec pour sa performance sur skis de fond.

Marie étudie présentement au CEGEP de Rivière du Loup en "Sport et Loisirs" et passe toutes les fins de semaine au Mont Ste-Anne.

Très sportive, elle est instructeur en natation, membre fondateur du Club Cyclo-Touriste de Beauport, et de temps à autre, pratique le canoë-kayak.

Marie adore voyager et se serait des plus heureuses d'aller à Chamonix où se trouve de merveilleux traces pour le ski de fond.

Ghislaine a eu l'occasion de voyager et a visité l'an dernier la Station de Jasper, en Alberta, où, dit-elle, c'est une expérience extraordinaire de descendre tous les matins dans une adorable poudreuse renouvelée.

Ghislaine rêve de visiter l'Autriche; les films qu'elle a visionnés l'ont emballée. Cependant, elle avoue qu'elle ne refusera pas d'aller à Chamonix si le hasard la favorise.

SUZANNE ROUSSEAU
Née sous le signe du Lion, le 7 août 1952, Suzanne est actuellement étudiante au collège Méjani et ambitionne d'étudier la technique des loisirs.

Dès l'âge de 4 ans elle fit ses premiers mouvements à skis au Lac Beauport et plus tard devint une élève des Cours Populaires de Ski, des Plaines

d'Abraham, où on lui enseigna la technique. Suzanne, avant d'être monitrice pour les jeunes, a été championne des compétitions organisées par la Société des cours populaires. Membre de la Patrouille Canadienne de Ski, elle gagna le trophée accordé chaque année à la meilleure patrouilleuse.

Suzanne est très sportive et évolue dans plusieurs domaines. Elle est diplômée du Royal Life Saving et instructrice senior de la Croix-Rouge canadienne. Pendant deux ans elle fut monitrice en Ontario et instructrice au Camp d'été du Lac Trois-Saumons.

Suzanne Rousseau souhaite ardemment avoir l'opportunité d'accompagner le groupe SKIBEC à Chamonix et compte sur les nombreux skieurs qui fréquentent le populaire Mont Hibou.

GINETTE BEGIN
Toute menue, brune, pétillante, Ginette avoue avoir un caractère plutôt variable. C'est peut-être l'influence de son signe du zodiaque puisqu'elle est un Sagittaire, née le 26 novembre.

Ginette enseigne actuellement à l'Ecole Bon-Pasteur de St-Georges de Beauce.

Outre le ski qu'elle était forcée de pratiquer à l'extérieur avant l'ouverture du centre de St-Georges, l'an dernier Ginette aime beaucoup le ski nautique et la natation. Elle n'a jamais essayé le ski de fond mais son expérience à raquettes lui laisse entrevoir le plaisir qu'elle aurait à effectuer de longues randonnées en forêt.

Membre du Club Ski-Neige depuis sa formation, Ginette ne rate pas une occasion de skier

à St-Georges, surtout le soir alors que du mardi au samedi inclusivement, les pentes sont bien éclairées.

Ginette rêve de la Suisse et des Alpes françaises, mais déclare aussi que la Région Skibec est tout de même une merveilleuse région de ski.

DENISE MAHEUX
Une jeune maman dynamique qui trouve le temps d'enseigner le ski aux plus jeunes sur les Plaines d'Abraham, bien qu'elle soit elle-même occupée avec ses deux jeunes de 3 et 4 ans, Eric et Caroline.

Denise est l'épouse de Lucien Maheux et doit se réjouir du fait qu'elle est appelée à représenter la Société des Cours Populaires de ski. Née sous le signe du Capricorne, un 20 janvier, elle avoue avoir commencé à skier un peu tard et c'est la raison qui l'éloigna graduellement du ski de compétition.

Cependant, elle trouva le moyen d'être active et utile en joignant l'équipe du Québec Ski Secours. Pendant de nombreuses années, elle fut membre d'un autre club avant de se consacrer complètement à la Société des Cours Populaires.

L'an dernier, Denise obtenait son titre senior de monitrice et cette année, outre les cours pour les enfants, elle est chargée des séances de conditionnement pour les moniteurs et monitrices.

"Le ski à Chamonix ? J'en rêve ! Mais j'aimerais bien visiter l'Ouest canadien".

CELINE BLONDEAU
La représentante du Club Stoneham, Céline Blondeau, est née le 12 juillet 1948.

maine du ski, la multiplication des centres et des clubs, l'engouement pour le ski de fond, la poussée exigente de la jeunesse, tout se liguait pour monter clairement qu'il était nécessaire de réagir vite et de penser en fonction de l'avenir.

A ce monde d'amis, de frères et de sœurs dévoués, il fallait ajouter des structures.

C'est M. Savary qui, l'an dernier, suivant en cela la pensée des Pichard et autres, décida de faire les premiers pas. Avec un peu d'hésitation mais beaucoup d'enthousiasme, tous décidèrent de foncer, coûte que coûte.

Il fallait une image nouvelle ! En septembre, octobre et novembre 1971, tous cherchaient et trouvaient des réunions se succédaient. Pendant de nombreuses années, la Zone, grâce à de courageux bénévoles, avait réussi à maintenir son prestige, mais l'explosion dans le do-

maine du ski, la multiplication des centres et des clubs, l'engouement pour le ski de fond, la poussée exigente de la jeunesse, tout se liguait pour monter clairement qu'il était nécessaire de réagir vite et de penser en fonction de l'avenir.

A ce monde d'amis, de frères et de sœurs dévoués, il fallait ajouter des structures.

C'est M. Savary qui, l'an dernier, suivant en cela la pensée des Pichard et autres, décida de faire les premiers pas. Avec un peu d'hésitation mais beaucoup d'enthousiasme, tous décidèrent de foncer, coûte que coûte.

Il fallait une image nouvelle ! En septembre, octobre et novembre 1971, tous cherchaient et trouvaient des réunions se succédaient. Pendant de nombreuses années, la Zone, grâce à de courageux bénévoles, avait réussi à maintenir son prestige, mais l'explosion dans le do-

maine du ski, la multiplication des centres et des clubs, l'engouement pour le ski de fond, la poussée exigente de la jeunesse, tout se liguait pour monter clairement qu'il était nécessaire de réagir vite et de penser en fonction de l'avenir.

A ce monde d'amis, de frères et de sœurs dévoués, il fallait ajouter des structures.

C'est M. Savary qui, l'an dernier, suivant en cela la pensée des Pichard et autres, décida de faire les premiers pas. Avec un peu d'hésitation mais beaucoup d'enthousiasme, tous décidèrent de foncer, coûte que coûte.

Il fallait une image nouvelle ! En septembre, octobre et novembre 1971, tous cherchaient et trouvaient des réunions se succédaient. Pendant de nombreuses années, la Zone, grâce à de courageux bénévoles, avait réussi à maintenir son prestige, mais l'explosion dans le do-

maine du ski, la multiplication des centres et des clubs, l'engouement pour le ski de fond, la poussée exigente de la jeunesse, tout se liguait pour monter clairement qu'il était nécessaire de réagir vite et de penser en fonction de l'avenir.

A ce monde d'amis, de frères et de sœurs dévoués, il fallait ajouter des structures.

C'est M. Savary qui, l'an dernier, suivant en cela la pensée des Pichard et autres, décida de faire les premiers pas. Avec un peu d'hésitation mais beaucoup d'enthousiasme, tous décidèrent de foncer, coûte que coûte.

Il fallait une image nouvelle ! En septembre, octobre et novembre 1971, tous cherchaient et trouvaient des réunions se succédaient. Pendant de nombreuses années, la Zone, grâce à de courageux bénévoles, avait réussi à maintenir son prestige, mais l'explosion dans le do-

maine du ski, la multiplication des centres et des clubs, l'engouement pour le ski de fond, la poussée exigente de la jeunesse, tout se liguait pour monter clairement qu'il était nécessaire de réagir vite et de penser en fonction de l'avenir.

A ce monde d'amis, de frères et de sœurs dévoués, il fallait ajouter des structures.

C'est M. Savary qui, l'an dernier, suivant en cela la pensée des Pichard et autres, décida de faire les premiers pas. Avec un peu d'hésitation mais beaucoup d'enthousiasme, tous décidèrent de foncer, coûte que coûte.

Il fallait une image nouvelle ! En septembre, octobre et novembre 1971, tous cherchaient et trouvaient des réunions se succédaient. Pendant de nombreuses années, la Zone, grâce à de courageux bénévoles, avait réussi à maintenir son prestige, mais l'explosion dans le do-

maine du ski, la multiplication des centres et des clubs, l'engouement pour le ski de fond, la poussée exigente de la jeunesse, tout se liguait pour monter clairement qu'il était nécessaire de réagir vite et de penser en fonction de l'avenir.

A ce monde d'amis, de frères et de sœurs dévoués, il fallait ajouter des structures.

C'est M. Savary qui, l'an dernier, suivant en cela la pensée des Pichard et autres, décida de faire les premiers pas. Avec un peu d'hésitation mais beaucoup d'enthousiasme, tous décidèrent de foncer, coûte que coûte.

Il fallait une image nouvelle ! En septembre, octobre et novembre 1971, tous cherchaient et trouvaient des réunions se succédaient. Pendant de nombreuses années, la Zone, grâce à de courageux bénévoles, avait réussi à maintenir son prestige, mais l'explosion dans le do-

maine du ski, la multiplication des centres et des clubs, l'engouement pour le ski de fond, la poussée exigente de la jeunesse, tout se liguait pour monter clairement qu'il était nécessaire de réagir vite et de penser en fonction de l'avenir.

A ce monde d'amis, de frères et de sœurs dévoués, il fallait ajouter des structures.

C'est M. Savary qui, l'an dernier, suivant en cela la pensée des Pichard et autres, décida de faire les premiers pas. Avec un peu d'hésitation mais beaucoup d'enthousiasme, tous décidèrent de foncer, coûte que coûte.

Il fallait une image nouvelle ! En septembre, octobre et novembre 1971, tous cherchaient et trouvaient des réunions se succédaient. Pendant de nombreuses années, la Zone, grâce à de courageux bénévoles, avait réussi à maintenir son prestige, mais l'explosion dans le do-

maine du ski, la multiplication des centres et des clubs, l'engouement pour le ski de fond, la poussée exigente de la jeunesse, tout se liguait pour monter clairement qu'il était nécessaire de réagir vite et de penser en fonction de l'avenir.

A ce monde d'amis, de frères et de sœurs dévoués, il fallait ajouter des structures.

C'est M. Savary qui, l'an dernier, suivant en cela la pensée des Pichard et autres, décida de faire les premiers pas. Avec un peu d'hésitation mais beaucoup d'enthousiasme, tous décidèrent de foncer, coûte que coûte.

Il fallait une image nouvelle ! En septembre, octobre et novembre 1971, tous cherchaient et trouvaient des réunions se succédaient. Pendant de nombreuses années, la Zone, grâce à de courageux bénévoles, avait réussi à maintenir son prestige, mais l'explosion dans le do-

maine du ski, la multiplication des centres et des clubs, l'engouement pour le ski de fond, la poussée exigente de la jeunesse, tout se liguait pour monter clairement qu'il était nécessaire de réagir vite et de penser en fonction de l'avenir.

A ce monde d'amis, de frères et de sœurs dévoués, il fallait ajouter des structures.

C'est M. Savary qui, l'an dernier, suivant en cela la pensée des Pichard et autres, décida de faire les premiers pas. Avec un peu d'hésitation mais beaucoup d'enthousiasme, tous décidèrent de foncer, coûte que coûte.

Il fallait une image nouvelle ! En septembre, octobre et novembre 1971, tous cherchaient et trouvaient des réunions se succédaient. Pendant de nombreuses années, la Zone, grâce à de courageux bénévoles, avait réussi à maintenir son prestige, mais l'explosion dans le do-

maine du ski, la multiplication des centres et des clubs, l'engouement pour le ski de fond, la poussée exigente de la jeunesse, tout se liguait pour monter clairement qu'il était nécessaire de réagir vite et de penser en fonction de l'avenir.

A ce monde d'amis, de frères et de sœurs dévoués, il fallait ajouter des structures.

C'est M. Savary qui, l'an dernier, suivant en cela la pensée des Pichard et autres, décida de faire les premiers pas. Avec un peu d'hésitation mais beaucoup d'enthousiasme, tous décidèrent de foncer, coûte que coûte.

Il fallait une image nouvelle ! En septembre, octobre et novembre 1971, tous cherchaient et trouvaient des réunions se succédaient. Pendant de nombreuses années, la Zone, grâce à de courageux bénévoles, avait réussi à maintenir son prestige, mais l'explosion dans le do-

Johanne Ness et Daniel Brousseau, deux juniors qui ont remporté la coupe de la Zone Skibec, ont été invités par le maire à signer le livre d'or de la ville de Québec. Tous deux avaient auparavant reçu le trophée "Auberge des Gouverneurs".

(Photo: l'Action-Québec, François Boulay)

Nouveaux moniteurs amateurs

Au cours d'une amicale réception qui marqua au Lac Beauport la fin de la série de cours organisée par SKIBEC en collaboration avec la Division du Québec de l'Association canadienne de ski, treize membres issus des différents clubs de la région Skibec, ont reçu leur diplôme de moniteur amateur. Outre ces derniers, 38 se qualifièrent à titre d'assistants-moniteurs et seront appelés à poursuivre leurs études l'an prochain afin d'offrir à tous les skieurs dans les centres de la région Skibec, la possibilité d'améliorer leur technique.

Le directeur de ces cours, M. François Vallerand, est un moniteur de l'Alliance et enseigne depuis plus de six ans. Son expérience passée l'a conduit au Centre de Bromont, au Camp Fortune et au Lac Beauport. Interrogé sur la qualité des élèves, M. Vallerand a laissé entendre qu'il s'agissait d'un des meilleurs ilalibres qu'il ait eu à rencontrer. Il s'est montré enthousiaste sur les possibilités futures de ces nouveaux moniteurs.

Le directeur de ces cours, M. François Vallerand, est un moniteur de l'Alliance et enseigne depuis plus de six ans. Son expérience passée l'a conduit au Centre de Bromont, au Camp Fortune et au Lac Beauport. Interrogé sur la qualité des élèves, M. Vallerand a laissé entendre qu'il s'agissait d'un des meilleurs ilalibres qu'il ait eu à rencontrer. Il s'est montré enthousiaste sur les possibilités futures de ces nouveaux moniteurs.

Programme junior pour patrouilleurs

La Patrouille canadienne de ski annonce la relance de son programme junior pour le 27 décembre et les cours se poursuivront pendant une durée de six semaines à raison de trois heures par session. Gabrielle Laqueux est la responsable de ce programme ouvert aux skieurs et skieuses de 12 à 16 ans. Les inscriptions (83) seront reçues au club de Stoneham samedi et dimanche.

Tournoi alome à St-Victor

Le Service des Loisirs St-Victor Inc. organise son deuxième tournoi de Hockey Provincial Atome qui se tiendra du 22 mars au 1er avril 1973 à l'Aréna Clement-Jetté dans l'est de Montréal.

Quarante-huit (48) équipes entreront en compétition pour l'obtention du trophée Club Optimiste de Tétreaultville.

La date limite pour les inscriptions a été fixée au 9 février 1973. Les règlements seront ceux de l'A.H.M.Q. et les équipes seront classées selon la classification de l'A.H.M.Q. soit catégorie A et B.

Toute équipe dans un rayon de 50 milles de Montréal sera logée et nourrie.

Le tournoi est sous la direction de M. Marcel Labelle.

Pour informations, veuillez vous adresser à M. Conrad Tremblay, 667, rue Duchesneau, Montréal 430, Qué. tél.: 351-9896.

LISE JACQUES
Lise a 18 ans, étant née le 3 juillet 1954. Du signe du Cancer, il n'est pas étonnant qu'elle aime la musique et les arts tout en étant sportive.

LISE ÉTUDE à Québec, au CEGEP François-Xavier Garneau, Collège I, et ambitionne d'obtenir ses titres en technique infirmière. Dès janvier, elle commencera une série de stages pratiques à l'hôpital St-Sacrement. Lise est membre du Club Beauce Inc. depuis déjà cinq ans et suite au cours donné par l'Alliance, est monitrice de ski au Centre de Vallée-Jonction. Ses études à Québec ne l'empêchent pas de retourner à Vallée-Jonction chaque fois qu'elle le peut et c'est toujours avec plaisir qu'elle retrouve le groupe dynamique présidé par Georges-Antoine Nadeau.

Lise tâte de tous les sports : tennis, natation, ballon-balle, ballon-volant, etc. Seul le hockey n'appartient pas à son palmarès.

Elle aimerait beaucoup visiter l'Ouest canadien et sa poudreuse. Cependant, elle a entendu parler de la poudreuse de Chamonix et espère bien pouvoir s'y rendre. Une ambition pour elle : descendre la célèbre Vallée Blanche.

Pour Marilyn, il y a le ski, le ski, et encore le ski. Elle rêve de ce sport à l'année et s'ennuie de la neige dès juillet.

Née le 1er octobre 1953, Marilyn est membre du club Castor depuis cinq ans et l'on dit qu'elle est très active.

Employée à la Caisse d'Économie de la Base militaire de Valcartier, Marilyn apprécie l'organisation pratique du Centre et surtout les compétitions internes que le club organise à chaque fin de semaine. L'an dernier elle gagnait la médaille d'argent du Molinar et se plaçait 1ère et 2ème dans les différentes compétitions du club Castor.

Marilyn est inscrite actuellement au cours de moniteurs amateurs donnés par la Division du Québec en collaboration avec Skibec et espère pouvoir enseigner le ski dès cette année ou l'an prochain.

"L'Ouest canadien, le Colorado, la Suisse, la France, l'Australie ? Peu importe, pourvu que je puisse skier".

Résultats à Blue Bonnets

LUNDI COURSE No 1
TROT
No 2 Pysan Mir (G. Gendron) 12.30
4.70 2.40 — No 2 Laila Mir (Y. Poirier) 2.50 2.30 — No 6 Kentucky Blende (R. Ponton) 2.30.

Ont aussi couru: Special Hanover Hall, Royal Dugan, Proven Trot, Kappa, Mout.

Ont aussi couru: Cedar Crest Ayers (retiree)
TEMPS: 32.3 1.06 1.38 2.10.

COURSE No 2
AMBLE
No 4 Rodney Hanna (J.-P. Morel) 3.20
3.20 2.60 — No 1 Highland Duchess (M. Leclerc) 3.20 2.70 — No 3 Jefferson Dandy (P. Lacharité) 2.90.

Ont aussi couru: Sterling Skip, Versus, Granby Ua, Heide Boy, Edgewood Brenda.

TEMPS: 32.3 1.04 1.28 2.09.

COURSE No 3
AMBLE
No 3 Oliver Twist (A. Gamache) 3.20
3.20 3.40 — No 2 David Lee (R. Seaman) 4.70 2.00 — No 1 Adios Whiskey (G. Gendron) 2.60.

Ont aussi couru: Mark Herbert, Jimmy Green, Guy Mante, Rocky Gander, Terry Flyer.

TEMPS: 32.2 1.03 1.33 2.08.

COURSE No 4
TROT
No 4 Buckeye Joe (G. Gendron) 11.00
2.60 — No 6 Vanhove Hanover (A. Charter) 6.80.

Ont aussi couru: Davey Bars, Trusty, Oliver, Trooper Mike, Quintus, Halbert Day, Elmer Counsel, Rod Wren Girl.

TEMPS: 32.2 1.03 1.30 2.12.

COURSE No 5
AMBLE
No 2 Truant Tom (M. Picard) 37.10
11.00 3.40 — No 2 Welcome Luke (Y. Gamache) 4.30 2.00 — No 1 Tarquin (R. Ponton) 2.90.

Ont aussi couru: Sam I Am, Betty McKillop, Demonstration, Turf Signal, Jerry Flyer.

TEMPS: 32.1 1.04 1.36 2.09.

COURSE No 6
AMBLE
No 2 Passover Lobell (G. Gendron) 3.20
2.00 — No 6 Real Mac (G. Smith) 2.70.

Ont aussi couru: Ameri Belle, Royal Mir, Scotty Temple, Her Irish, Tyre, The Circle Lady, Active Chief.

TEMPS: 30.4 1.04 1.37 2.10.

COURSE No 7
AMBLE
No 2 Stone Patch (L. Dube) 10.00
5.00 4.50 — No 4 American Pines (G. Gendron) 9.30 6.00 — No 3 Lady Mad (J. Hebert) 5.30.

Ont aussi couru: Huntley Lad, Rul-de-City, Eternal Margaret, Jerusalem, Rino.

TEMPS: 32 1.04 1.33 2.08.

COURSE No 8
AMBLE
No 1 Zeke Zam (M. Picard)

Index Rubriques annonces classées

FINANCE (100)	340 Logements à louer (Banlieues)
COMMERCES — INDUSTRIES	341 Logements à louer
105 Argent à prêter	342 Logements meublés à louer
110 Associations	343 Logements demandés
115 Hypothèques	344 Logements à cartager
120 Occasions d'affaires	345 Maisons à louer
125 Bureaux à louer	346 Maisons à vendre
130 Bureaux demandés	347 Maisons à louer
135 Commerces à louer	348 Maisons demandées
140 Commerces à vendre	349 Maisons mobiles
145 Commerces demandés	350 Terrains à louer
150 Entreprises à louer	351 Terrains à vendre
155 Entreprises à vendre	352 Terrains demandés
160 Locaux à louer	353 Terres à louer
165 Locaux demandés	354 Terres à vendre
170 Locaux demandés	355 Terres demandées
SERVICES (200)	
203 Agences matrimoniales	
205 Arbres et parterres	
209 Assurances	
211 Cartes professionnelles	
214 Cours Enseignement	
217 Déménagement - Transport	
220 Entretien	
223 Entrepreneurs	
226 Extermination (vermine)	
229 Garderies	
232 Impression	
235 Infirmeries	
238 Médecins	
241 Photographie	
244 Plomberie - Chauffage	
247 Rembourrage	
250 Réparation - entretien	
253 Réceptions - restaurants	
256 Salons de beauté	
259 Services divers	
LOGIS (300)	
303 Chalets à vendre	
306 Chalets à louer	
307 Chalets demandés	
309 Chambres à louer	
310 Chambres à louer (Champlain)	
311 Chambres à louer (Limoulu)	
312 Chambres à louer (Montcalm)	
313 Chambres à louer	
314 Chambres à louer (St-Roch)	
315 Chambres à louer (St-Sauveur)	
316 Chambres à louer (Les Saules)	
317 Chambres à louer (Charlebourg)	
318 Chambres à louer (Rive-Sud)	
319 Chambres à louer (Sillery, Ste-Foy)	
320 Chambres à louer (Banlieue)	
321 Chambres demandées	
322 Chambre et pension	
323 Chambre et pension demandées	
324 Logements à louer	
325 Logements à louer (Limoulu)	
326 Logements à louer (Montcalm)	
327 Logements à louer	
328 Logements à louer (St-Roch)	
329 Logements à louer (St-Sauveur)	
330 Logements à louer (Les Saules)	
331 Logements à louer (Charlebourg)	
332 Logements à louer (Rive-Sud)	
333 Logements à louer (Sillery, Ste-Foy)	
334 Logements à louer	
335 Logements demandés	
336 Logements à louer	
337 Logements à louer	
338 Logements à louer	
339 Logements à louer	

Annonces ordinaires :

Nombre de mots	1 jour	3 jours	6 jours
20 ou moins	.75	\$2.00	\$3.50
21 à 25	.90	\$2.40	\$4.20
26 à 30	\$1.05	\$2.80	\$4.90
31 à 35	\$1.20	\$3.20	\$5.60
36 à 40	\$1.35	\$3.60	\$6.30

Annonces à la ligne agée : 18¢ la ligne, (minimum 10 lignes)

Les trois premiers mots d'une annonce PEUVENT ÊTRE COMPOSÉS EN CAPITALES.

Charge de service pour les numéros de casier... \$1.00

Les réponses reçues pour les casiers sont envoyées à l'annonceur les mardis et jeudis de chaque semaine.

Les annonces classées sont acceptées jusqu'à 4 h. P.M. la veille de la publication, et jusqu'à 4 h. P.M. le vendredi pour publication le lundi.

En cas d'erreur dans une annonce, notre responsabilité se limite au montant payé pour telle annonce, pour la première publication seulement. Nous ne pouvons accepter la responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion.

L'Action-Québec n'a jamais publié de la publicité frauduleuse ou trompeuse. Toutes les annonces sont acceptées pour publication à condition que le produit, le service ou l'offre soit décrit honnêtement, et ne soit pas nommé ou désigné de manière à tromper les lecteurs en aucune façon.

La publicité acceptée pour publication ne doit pas contenir d'affirmations fausses ou exagérées ou des comparaisons de prix disproportionnées. Si un lecteur se croit trompé par une annonce non conforme aux conditions décrites dans celle-ci, nous apprécierions qu'il nous en fasse part.

Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.

Tél.: 522-4771

Tarifs des abonnements			
Livraison à domicile par porteur, région immédiate de Québec :			
par semaine	par année	pour six mois	
\$0.60	\$30.00	\$16.00	
pour trois mois		un mois	
\$9.00		\$3.00	
Dans les autres centres où la livraison se fait par porteur :			
par semaine	par année	pour six mois	
\$0.50	\$25.00	\$13.00	
pour trois mois		un mois	
\$7.75		\$2.50	
Par la poste, au Québec			
par semaine	par année	pour six mois	
\$2.00	\$100.00	\$50.00	
pour trois mois		un mois	
\$11.00		\$3.00	
Dans les autres provinces :			
par semaine	par année	pour six mois	
\$3.50	\$19.00	\$10.00	
Aux États-Unis :			
par semaine	par année	pour six mois	
\$4.00	\$22.00	\$12.00	
Pays étrangers :			
par semaine	par année	pour six mois	
\$5.00	\$26.50	\$14.00	

Faire parvenir votre remise à

l'Action Québec
C.P. 1727
QUÉBEC 2, Qué.

Coupon d'abonnement :

Nom :

Adresse :

Montant inclus :



Commerces — Industries

105 Argent à prêter

Argent à prêter en 2ème hypothèque avec ou sans remboursement. — Tél.: 663-6806.

ARGENT A PRÊTER, en première hypothèque, résidentiel ou commercial sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue. Bailleur, Carier, Lefebvre, notaires, 38, Desjardins, Québec. Tél.: 522-3812.

1 33474 4-12 (24 fs) 105

Nous pouvons vous aider pour vos demandes d'hypothèques 1ère et 2ème hypothèque pour quels que soient vos besoins. \$500,000, disponibles immédiatement. Service rapide. Prêt P.M. du Québec, courtiers, 1406, St-Cyrille Ouest. 688-1624, soir 626-1513. 1-33507 9-12 (Mar.J. au 1-2) 105

135 Bureaux à louer

Nouvel Agrandissement DE PLAZA LAVAL
2750, CHEMIN STE-FOY

12,000' CA. DE BUREAU A LOUER
OCCUPATION IMMEDIATE
EN PARTIES DE 500' ET PLUS
AVEC SERVICE D'ENTRETIEN
CHAUFFAGE ELECTRIQUE
CLIMATISATION
475 STATIONNEMENTS
50 INTERIEURS
RESERVES AU BUREAU
1er ARRIVE, 1er SERVI
POUR INFORMATIONS:
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 9 A 5 HEURES
TEL.: 653-9931

1 33512 7-12 (24 fs) 135

150 Commerces à vendre

Commerce de chambres — bien situé, Haute-ville, central, près édifices de bureaux, collège, autobus, magasins, hôpitaux, 10 pièces, bon revenu, cause maladie. Tél.: 523-1836.

1 33660 13-12 (6 fs) 150



SERVICES (200)

211 Cartes professionnelles

DR CHARLES RINFRET, voies urinaires, maladies, 525-8479, boulevard Charost Est. Tél.: 524-0061

1-33475 2-12 (24 fs) 211

214 Cours Enseignement

Ecole Bluteau, cours jour, soir, cours commercial bilingue, secondaire court. Cours spéciaux : Dactylographie (méthode rapide 4 mois), 473, Canadienne — 524-3215.

1 33609 12-12 (24 fs) 214

226 Extermination (vermine)

MAHEU & MAHEU INC.
EXTERMINATION insectes, parasites, rongeurs nuisibles. Sanitation. Vente d'insecticides, vaporisateurs, 319, du Pont, Québec. 525-4755. Succursale 505, Place Bégin, Rimouski. 723-6530.

1 33641 14-12 (24 fs) 226

247 Réparation, Entretien

TAPIS
Montminy tapis — Vente, pose, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointements, le soir, ouvrage fait par expert. Tél.: 626-0913.

1 33469 2-12 (24 fs) 247

QUEBEC SERVICE DE LAVESSES INC. SERVICE A PIECES

Laveuses, sècheuses, poêles et réfrigérateurs toutes marques, 213, 3e Avenue, Québec. Tél.: 529-8479.

1 33354 30-11 (mar.j. au 23-1) 247

250 Réceptions - restaurants

AUBERGE Nouvelle Orléans, cuisine française et canadienne, bar-salon et discothèque. Boul. Laurier, 101, Laval. Tél.: 651-2440.

1 33624 12-12 (24 fs) 250

256 Services divers

Pour MERES célibataires, service social professionnel, consultation, placement, orientation médicale et sociale. Prendre rendez-vous avec le directeur du Service Social aux parents non mariés, 43, d'Auteuil, Québec, C.P. 129, Haute Ville. Tél.: 524-5181.

1 33514 9-12 (mar.j. au 4-1) 256



LOGIS (300)

309 Chambre à louer

Haute-ville, personne tranquille, près de l'Université, assurance-maladie, bureaux, autobus, gare centrale, permis de cuisine, non-chauffé, libre immédiatement. Tél.: 523-1836.

1 33659 13-12 (6 fs) 309

336 Logements à louer

(Les Saules, Dubergier, Neufchâtel)
Logements neufs à louer, Ville Vanier 3 1/2-4 1/2-5 1/2 pièces. Tél.: 683-4807.

1 33332 23-11 (24 fs) 336

Logements neufs à louer, Ville Vanier

3 1/2-4 1/2-5 1/2 pièces. Tél.: 527-7617.

1 33353 28-11 (24 fs) 336

1 1/2 A 5 1/2 (PIECES)

Chauffés, électricité, tous services compris, tapis mur à mur, à partir de \$95.00

PLACE BONAVENTURE (UN MOIS GRATUIT)
PLACE VANIER 800 LOGEMENTS

Tél.: 681-6287, 688-0578.

Logements neufs

1 33346 24-11 (24 fs) 336

337 Logements à louer

(Charlesbourg)
UN MOIS GRATUIT
Charlesbourg — logement neuf, 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, stationnement compris. Tél.: 628-5837 ou 628-2744.

2 33758 19-12 (2 fs) 337

339 Logements à louer

(Sillery, Ste-Foy)
NOUVEAU PROJET

face université
angle
chemin Ste-Foy
et rue Belmont

Ouvert aux visiteurs de 7h. a.m. à 9h.30 p.m. Samedi, dimanche de 2 à 4h.30 heures, 1/2, 2/2, 3 et 4, meublés ou non, chauffés électricité, eau chaude, stationnement intérieur, service de conciergerie, buanderie incluse, libres immédiatement.

POUR INFORMATION

681-3025

1 33635 14-12 (24 fs) 339

340 Logements à louer

(Banlieues)
LORETTEVILLE
NEUFS
PRET MAINTENANT

3 1/2, 4 1/2
DEC. JANV. FEVRIER
MEUBLE OU NON
PRIX RAISONNABLE
TEL.: 842-0024

33391 2-12 (24 fs) 340

341 Logements à louer

Logement à louer, 3 pièces, chauffé, très propre, St-François-d'Assise. — Tél.: 626-2938.

1 33513 16-12 (9 fs) 341

Logement à louer — 5 pièces, chauffé

sortie laveuse-sècheuse, prise auto, autobus scolaire, remise sous-sol, boulevard Ste-Anne, 1120. Tél.: 661-5571.

8-33739 16-12 (24 fs) 341

350 Maisons à louer

Maison à louer — 50 milles de Québec. Tél.: 358-3438.

3 33738 16-12 (3 fs) 350

391 Terres à vendre

Au centre du village St-Lambert, avec bêtise et terrain, bêtise 40 x 75, terrain 22,000 pieds carrés. Site idéal pour construction domiciliaire ou industrielle. Tél.: 889-2324, jour, 889-2613 ou 889-2327 le soir.

1 33347 27-11 (24 fs) 391

130 Immeubles

Hommes d'affaires

vos temps sont précieux

Pour la vente de votre commerce, industrie, manufacture, conciergerie, édifices à bureaux.

Evitez-vous des problèmes

avec les services suivants dont vous avez besoin; juridique, fiscal, évaluation, planification et financement.

Faites appel à 9 agents spécialisés

Fiducie du Québec courtier

MOUVEMENT DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

524-8468 — 524-4651

1 32972 28-10 (mar.j. au 21-12) 130

340 Logements à louer

(Banlieues)
MANOIR BEAUPORT
301, RUE DELAGE - BEAUPORT
Studio 1 1/2 - 3 1/2 - 4 1/2 - 5 1/2
EN BETON — INSONORISE
INCLUS
EAU CHAUDE - CHAUFFAGE - PISCINE
LESSIVEUSE - INTERCOM - TAPIS
INFORMATION ENTRE 11.00 A.M. à 8.00 P.M.
667-1183 ou 667-5874

1 32467 2-12 (mar.j. au 25-1) 340



DIVERS (400)

420 Articles de sport

CHAUSSURES
Patins pour enfants, \$8.50 — garçons \$9.00 — Hommes \$10.50, fillette \$8.50, dames \$9.95. Bottines auto-neige — enfants \$8.50, garçons \$9.50, hommes \$10.50, dames \$10.00.

Paul Zicat & Frère
418, St-Vallier-Ouest
Tél.: 523-9437

3 33580 7-12 (12 fs) 420

432 Clavigraphes

MEILLEURES MACHINES AUX MEILLEURES CONDITIONS. A.B. MACHINES INC., 485 BOUL. L'ANGELIER. Tél.: 525-4692.

1 33622 14-12 (24 fs) 432

E. LACOUTURE INC.

530, Côte d'Abraham, Québec. Tél.: 522-1539.
Clavigraphes OLYMPIA. Vente, service, location machine à additionner. Ameublement de bureaux.

1 33499 5-12 (24 fs) 432

UNDERWOOD

CLEMENT & CLEMENT, 555 boulevard Charost Est, Québec. 528-9244.
Location, vente et réparation des machines à écrire et additionner.

1 33476 4-12 (24 fs) 432

LIRETTE DACTYLO SERVICE

location, vente service toutes marques machines à écrire, calculatrices électroniques, calculateurs électroniques, surplus gouvernement 124, boulevard L'Ornière, Montréal. Tél.: 842-4425 ou 842-8257.

1 33633 16-12 (j.v. au 8-2) 432

435 Divers à vendre

Phentex (en gros), accessoires de tricots de toutes sortes, Polyon Polypropriété, — 517, 71e rue ouest, St-Roch. — Tél.: 623-9638.

1 33502 5-12 (24 fs) 435

COFFRE-FORTS

mural ou au plancher, contre le vol et le feu. Livraison immédiate. A partir de \$95.00. Monarque, 475, St-Anselme, Québec. — Tél.: (418) 522-3306.

1 33662 15-12 (24 fs) 435

A BAS PRIX

AMEUBLEMENT et équipement usagés de restaurant, pot à patates frites, etc. Les Entreprises St-Laurent, 1194 rue St-Jacques, Québec. — Tél.: 667-0500.

1 33528 6-12 (24 fs) 435

456 Matériaux de construction

MATÉRIAUX neufs et usagés de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'usine. Modern Plywood Ltd., 74 rue St-Jacques, Ville Belair. — Tél.: 842-1911.

1 33473 4-12 (24 fs) 456

459 Meubles

VENTE DE RENOVATION
CROTEAU LTEE
175 EST ST-JOSEPH
LE ROI DU MEUBLE A QUEBEC
525-8155, 525



LA LIBRAIRIE DE

l'Action



"Dites-le avec des livres"



ENCERCLEZ LES NUMÉROS
DÉSIRÉS

1 2 3 4 5 6 7 8 9

VEUILLEZ M'EXPÉDIER CONTRE REMBOURSEMENT C.O.D.
N.B. AJOUTER .25 POUR FRAIS DE MANUTENTION

NOM.....
ADRESSE.....



1

**CET ÉTÉ
QUI CHANTAIT**

Gabrielle Roy :
L'auteur a écouté
les confidences
de la nature
pour nous en
traduire le
message

\$5.00

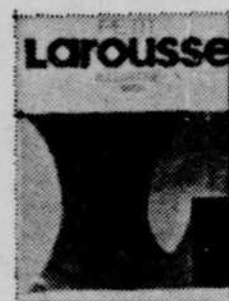


2

**LE CRI DE LA
CHOUETTE**

Hervé Bazin :
L'écho de
"Vipère au
poing".

\$4.25



3

**PETIT
LAROUSSE
ILLUSTRÉ**

Edition 1973 :
Dictionnaire
encyclopédique
pour tous,

\$7.50



4

**LA FEMME
EUNUQUE**

Germaine Greer :
Voilà un livre
qui veut éclairer
la femme sur
sa condition.

\$4.50



5

**LA NOUVELLE
ENCYCLOPÉDIE
DE LA CUISINE**

Mme Benoît :
Le cadeau idéal
pour la
cuisinière.

\$15.00



6

**TOUT COMPTE
FAIT**

Simone
de Beauvoir :
Autobiographie.

\$10.00



7

**CANADA-
U.R.S.S.**

Le Match du siècle

\$2.50



8

LE DEVIN

Le dernier
"ASTERIX"

\$1.79



9

**LES SCIENCES
POUR GARÇONS
ET FILLES**

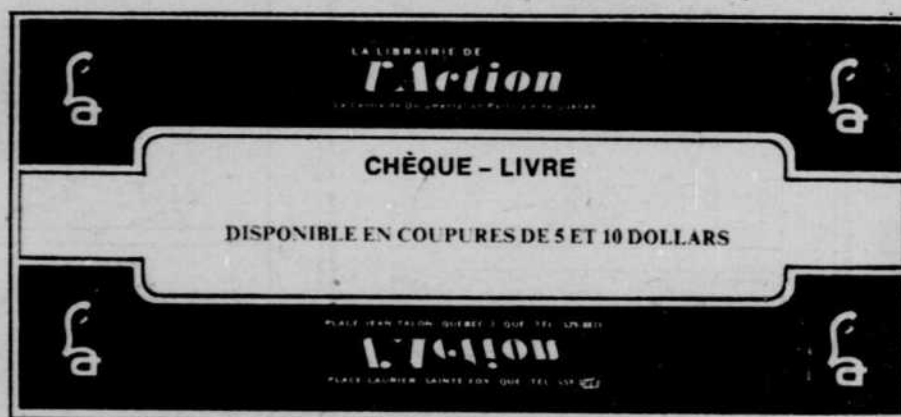
magnifique
ouvrage
renfermant
plus de 450
gravures en
couleurs.

\$5.25

NOUVEAU!

**POUR VOS CADEAUX
OFFREZ UN**

**LE CHÈQUE - LIVRE
PERMET
D'OFFRIR DES LIVRES
À DISTANCE
SANS SOUCI D'EXPÉDITION**



**LE CHÈQUE - LIVRE
PERMET
AU DESTINATAIRE
DE CHOISIR LE LIVRE
QU'IL DÉSIRE**

Prix en vigueur jusqu'au 31 décembre 1972

**AU PLAISIR DE RECEVOIR UN LIVRE
VOUS AJOUTEREZ CELUI DE LE CHOISIR**

Place Jean-Talon
Tél. : 529-8821

l'Action

Place Laurier
Tél. : 659-1021

**Charlesbourg-Ouest
louche de plus en
plus sur Québec**

— détails p. 3

l'Action Québec

65e année — No 395
Mardi, 19 décembre 1972

15¢



Fin des vols Apollo

Après avoir trouvé quelques-unes des roches les plus anciennes encore jamais découvertes sur la Lune, les trois astronautes du vol Apollo XVII ont amerri cet après-midi dans l'océan Pacifique, peu après 14 heures. Des années s'écouleront avant que l'homme ne mette à nouveau le pied sur la Lune... (Téléphoto UPI) ■

Les fusions : une priorité sur la Rive-Sud en 1973

— détails p. 2

**Une autre
majoration
de taxes
à Ste-Foy**

— en p. 3

**Jacques
Rose : deux
nouvelles
accusations**

— en p. 6

La guerre du Vietnam reprend ses "habitudes"

— détails p. 1

Lévis-Québec à pied sec